

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

SUIVI EN LOGEMENT DE PERSONNES AVEC UN ENJEU DE CONSOMMATION :
COMMENT SE DÉPLOIE L'APPROCHE DE RÉDUCTION DES MÉFAITS AU SEIN
DES PROGRAMMES « LOGEMENT D'ABORD »?

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
LÉA MOMMÉJA

JUIN 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Merci à Jorge Flores-Aranda, mon directeur, dont l'empathie, la disponibilité et l'investissement sont à la fondation de ce projet, de même qu'une inspiration si j'ai moi aussi un jour l'opportunité d'accompagner des étudiant.e.s. Tout autant humainement qu'intellectuellement, cette supervision a été décisive dans mon parcours.

Merci à ma famille, loin géographiquement mais inlassablement à mes côtés. Merci pour votre soutien et votre confiance aveugle, quand bien même vous n'êtes toujours pas tout à fait certain.e.s de la teneur de mes études et encore moins mon sujet de mémoire! Une pensée toute particulière pour ma mère, qui veille sur nous telle une lionne.

Merci à ma famille choisie, mes amies, qui en dépit des milliers de kilomètres qui nous séparent ont toujours répondu à l'appel quand j'avais besoin de « ventiler » - en apprenant par la même occasion la signification de cette expression! -. Je remercie également tout particulièrement toutes les nouvelles venues, mes amies québécoises qui m'ont accueillie à bras grands ouverts dès le premier jour en dépit de mon accent de maudite française. Jeanne, Marie-Pascale, Runnan, Ashley, Catherine, Annie (...): vous comptez énormément!

Merci à tous.tes les résident.e.s que j'ai croisé.e.s à la maison d'hébergement au sein de laquelle j'ai été intervenante tout au long de ma maîtrise. Vous êtes à l'origine de ce projet, tout autant que mon moteur en tant que future travailleuse sociale : vos forces, vos fragilités et votre infinie résilience m'ont marquée de façon indélébile. Merci aux intervenant.e.s qui se battent sur le terrain, guerriers et guerrières du changement social, et tout particulièrement à ceux et celles qui ont accepté de participer à ce projet. Merci à mes collègues, piliers de ces trois ans au Québec, et tout spécifiquement à Marie-Hélène, sans qui ce mémoire n'aurait jamais pu voir le jour.

Merci à Eric, mon physicien, mon américain, ma moitié. My love for you grows combinatorically towards infinity.

Enfin, une pensée pour Huguette, disparue avant que ce mémoire ne soit achevé, mais plus que jamais à mes côtés.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE.....	6
1.1 Émergence du modèle Logement d’abord.....	6
1.1.1 L’accès direct et inconditionnel à un logement comme modalité essentielle.....	6
1.1.2 Un accompagnement mobilisant une approche de RDM comme seconde modalité essentielle : penser le maintien en logement au-delà de l’accès à celui-ci.....	7
1.1.3 Projet humaniste : plus qu’un nouveau modèle, un nouveau paradigme?.....	8
1.2 Critiques et résistances.....	9
1.2.1 Implémentation du modèle Logement d’abord au Québec : un accueil houleux.....	10
1.3 Un logement, d’abord et avant tout : <i>quid</i> de l’accompagnement de RDM supposé au cœur du modèle?	12
1.3.1 Une modalité d’accompagnement éludée par la démonstration d’efficacité du modèle.....	13
1.3.2 Un accompagnement entravé par les définitions et compréhensions éclatées de l’approche dont il se réclame : la RDM en question.....	16
1.4 Question et objectifs de recherche.....	18
CHAPITRE II CADRE CONCEPTUEL.....	19
2.1. <i>Continuum</i> définitionnel et spectre de valeurs : définir la RDM.....	19
2.1.1 Alliances et coalition militance-instances gouvernementales : les origines de l’histoire « officielle » de la RDM.....	21
2.1.2 Neutralisation politique de la RDM : évacuation stratégique des revendications militantes.....	23
2.1.3 Continuité <i>versus</i> Nouveau paradigme.....	25
2.2 Le choix de notre cadre conceptuel : l’« environnement de risque » (<i>risk environment framework</i>) développé par Rhodes (2002, 2009)	27
2.2.1 Une conceptualisation tissée à partir d’un regard critique sur les pratiques institutionnalisées de RDM.....	27
2.2.2 L’« environnement de risque » : un concept renouant avec les aspirations originelles de l’approche.....	29
2.2.3 Redoter l’approche de RDM de ses couleurs politiques.....	30

CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE.....	33
3.1 Stratégie générale.....	33
3.1.1 Une perspective exploratoire.....	33
3.1.2 L'étude de cas comme méthode de recherche.....	34
3.2 Choisir un terrain : recrutement et faisabilité.....	34
3.2.1 Notre cas unique.....	34
3.2.2 Un partenariat au service de la faisabilité.....	36
3.3 La méthode de collecte des données.....	37
3.3.1 Le choix de l'entretien semi-directif.....	37
3.3.2 Quel.le.s acteurs et actrices interroger? Réflexion et démarche privilégiée.....	39
3.3.3 Posture épistémologique.....	42
3.4 Traitement et analyse des données.....	43
3.4.1 Au cœur de l'analyse : un double-mouvement déductif-inductif.....	43
3.5 Considérations éthiques.....	45
CHAPITRE IV RÉSULTATS.....	48
4.1 Compréhension(s) de la RDM.....	48
4.1.1 En quête d'une définition.....	49
4.1.1.1 La RDM définie en tant que pratique d'intervention.....	49
4.1.1.2 La RDM comme philosophie d'intervention.....	50
4.1.1.3 Un enjeu définitionnel?	51
4.1.2 La question de la diminution de la consommation : une RDM reposant sur des projets politiques et sociaux antinomiques.....	52
4.1.2.1 Les interventions de RDM comprises comme visant la réduction de la consommation, et <i>in fine</i> la sobriété des participant.e.s.....	52
4.1.2.2 Les interventions de RDM comprises comme accompagnement potentiellement vers un objectif de diminution et/ou de sobriété.....	53
4.1.2.3 Les interventions envisageant l'accompagnement de RDM comme entièrement décentré d'un objectif de diminution et/ou de sobriété.....	54
4.1.3 Au-delà d'une définition générale commune : penser un projet politique et social de RDM unifié.....	58
4.1.3.1 Impulsions, dynamiques et freins : spécificités locales.....	58
4.1.3.2 Le besoin (ou non) d'une vision unifiée de l'approche RDM : point de vue des acteurs et actrices rencontré.e.s.....	60
4.2 Déploiement de la RDM dans le cadre de l'accompagnement en logement.....	63
4.2.1 Environnement physique	63
4.2.1.1 Soutien dans les démarches liées au logement.....	63

4.2.1.2	Expérience en logement et consommation.....	64
4.2.1.3	Dépasser l'accès au logement pour penser le maintien qualitatif de la personne accompagnée : l'indispensable accompagnement.....	66
4.2.2	Environnement économique.....	68
4.2.2.1	Risques associés à l'environnement économique.....	68
4.2.2.2	Stratégies de RDM pour façonner l'environnement économique.....	69
4.2.3	Environnement social.....	71
4.2.3.1	Risques associés à l'environnement social.....	71
4.2.3.2	Stratégies de RDM pour façonner l'environnement social (et difficultés potentielles)	74
4.2.4.	Environnement politique.....	79
4.2.4.1	Défense des droits et éducation populaire.....	79
4.2.4.2	<i>Empowerment versus</i> Responsabilisation : tension paradoxale.....	82
4.3.	Contexte organisationnel du programme SRA et rôle de la coordination.....	85
4.3.1	Miser sur le collectif, une coordination engagée.....	85
4.3.1.1	Approche collaborative : l'importance du collectif.....	85
4.3.1.2	Tensions cliniques et organisationnelles.....	88
4.3.2	Ajustements stratégiques.....	91
4.3.2.1	Adapter la « formule » Logement d'abord à la réalité et à la diversité clinique des participant.e.s SRA.....	92
4.3.2.2	Mobilisation stratégique des postes budgétaires.....	94
4.3.2.3	Un soutien personnalisé et flexible.....	96
4.4	Regard(s) sur le Logement d'abord comme « solution » à l'itinérance.....	98
4.4.1	Limites du modèle Logement d'abord.....	98
4.4.1.1	Laisse de côté/Inadapté à une partie du public.....	98
4.4.1.2	« Agenda caché » du gouvernement.....	99
4.4.1.3	Le besoin d'approches complémentaires : le Logement d'abord comme l'une des réponses plutôt que comme « La » solution.....	100
CHAPITRE V - DISCUSSION.....		103
5.1	Institutionnalisation de la RDM : une approche sous tension.....	103
5.1.1	Récupération de l'approche, la RDM comme « label ».....	103
5.1.2	Ductilité normative de l'approche : injonctions contradictoires et projets sociopolitiques antinomiques.....	104
5.1.3	Dépolitisation de la RDM au profit d'une logique gestionnaire.....	106
5.1.4	Penser l'institutionnalisation de la RDM à la lumière des réalités des organismes : une nécessaire contextualisation.....	107
5.2	Au-delà de l'institutionnalisation de l'approche : sur le terrain, déploiement d'une RDM politique et engagée.....	108

5.2.1 Un travail des « environnements de risque » au cœur des interventions de RDM...	109
5.2.2 Incarnations sur le terrain d'une RDM militante et à portée collective.....	110
5.2.3 Neutralisation politique de l'approche : une RDM sans cesse en résistance.....	112
5.3 Repolitiser l'approche de RDM : le Logement d'abord comme support.....	114
5.3.1 Façonner et transformer le modèle : un engagement collectif et militant décisif....	114
5.3.2 Désillusion de la volonté réformatrice : un nécessaire élan radical?.....	117
CONCLUSION.....	119
ANNEXE A - LETTRE D'ENTENTE ENTOURANT LES PRINCIPES DE COLLABORATION ET LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LA RECHERCHE.....	123
ANNEXE B - GRILLE D'ENTREVUE INDIVIDUELLE.....	128
ANNEXE C - CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE.....	133
ANNEXE D - FEUILLET D'INFORMATION POUR UN CONSENTEMENT VERBAL (ENTRETIEN INDIVIDUEL).....	135
BIBLIOGRAPHIE.....	141

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AA	Alcooliques anonymes
CCSA	<i>Canadian Centre on Substance Use and Addiction</i>
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
LGBTQIA+	Lesbienne, Gay, Bisexuel·le, Trans, <i>Queer</i> , Intersexe et Asexuel.le ou Aromantique
MSSS	Ministère de la santé et des services sociaux
NA	Narcotiques anonymes
NGP	Nouvelle Gestion Publique
OMH	Office Municipale d’Habitation
RACOR	Réseau Alternatif et Communautaire des ORganismes
ROIIL	Réseau Des organismes et Intervenants en Itinérance de Laval
RDM	Réduction des méfaits
RDR	Réduction des risques
RISQ	Recherche et intervention sur les substances psychoactives Québec
RSIQ	Réseau Solidarité Itinérance du Québec
SRA	Stabilité résidentielle avec accompagnement

RÉSUMÉ

Les individus présentant des troubles liés à l'usage des substances psychoactives sont surreprésentés parmi les personnes en situation d'itinérance, un lien comorbide dont la réponse a traditionnellement été le modèle dit *Treatment First*. Toutefois, la complexification de l'itinérance au cours des vingt dernières années incite les gouvernements canadien puis québécois à réorienter leurs financements afin d'expérimenter le modèle « Logement d'abord ». Celui-ci mise sur une orientation immédiate en logement individuel, sans exigence d'arrêt de la consommation. S'y conjugue une deuxième condition essentielle, la mise en place d'un accompagnement psychosocial fondé sur l'approche par la réduction des méfaits (RDM).

Cette seconde disposition apparaît toutefois être régulièrement mal appréhendée. En effet, le modèle Logement d'abord tend à être interprété à travers le prisme unique de l'accès au logement, au détriment de l'intervention fondée sur la RDM qui lui est concomitante. Le flou entourant les modalités concrètes du soutien social apparaît présenter une double origine. D'une part, des recherches quantitatives appréhendant le modèle dans une finalité principalement évaluative jusqu'alors. D'autre part, des difficultés à se saisir de la RDM, alors qu'historiquement radicale et alternative, elle est désormais une approche dont se réclame les instances institutionnelles.

Le présent mémoire vise ainsi à explorer les incarnations concrètes de la RDM en s'intéressant à son déploiement par les acteurs et actrices qui accompagnent au quotidien les participant.e.s¹ des programmes inspirés du modèle Logement d'abord. La démarche de recherche s'appuie sur une approche écologique, en se fondant plus spécifiquement sur le *risk environment framework* développé par Rhodes (2002, 2009). Ce projet consiste en une étude de cas unique, menée en collaboration avec le milieu étudié, à savoir le Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval (ROIL).

Il ressort des résultats que les pratiques des acteurs et actrices de terrain tendent à cristalliser une tension intrinsèque à la RDM, entre racines historiques et militantes d'une part, et institutionnalisation de l'approche d'autre part. Alors que plusieurs projets sociopolitiques s'entrechoquent du fait de cette dissension, les intervenant.e.s rencontr.e.s mobilisent différentes stratégies de résistance, plus ou moins articulées, afin de façonner et moduler la formule Logement d'abord officiellement prescrite. En conclusion, une sensibilisation des acteurs et actrices à la dimension politique de la RDM peut être une avenue intéressante pour optimiser l'accompagnement des personnes engagées au sein de ces programmes.

Mots-clés : itinérance, consommation, réduction des méfaits, logement, travail social.

¹ « Le langage n'est pas neutre et la volonté d'invisibiliser une grande partie de la population fait partie d'un projet politique servant à asseoir une domination masculine » (Agin-Blais *et al.*, 2020, p. 3). Par le choix de la rédaction inclusive, ce mémoire s'inscrit dans une volonté de refuser cette invisibilisation et cette hiérarchie dans la langue, tout particulièrement dans les espaces universitaires. Originnaire de France, où ce parti pris n'aurait pas été autorisé, je salue l'engagement de l'UQAM et plus largement du Québec en ce sens. Cette démarche s'appuiera sur un éventail de stratégies de communication inclusive, au service de la fluidité du texte : la formulation neutre, via notamment les termes épïcènes et les formulations englobantes, mais également la féminisation syntaxique, par le recours entre autres à des doublets complets ainsi qu'à des doublets abrégés, et enfin, quand approprié, la mobilisation de pronoms neutres.

INTRODUCTION

Les individus présentant des troubles liés à l'usage des substances psychoactives (*American Psychiatric Association*, 2013) sont surreprésentés parmi les personnes en situation d'itinérance² (Beaudoin, 2016), une concomitance ayant traditionnellement eu pour réponse le modèle dit *Treatment First* en Amérique du Nord. Celui-ci repose sur une logique linéaire : la priorité est mise sur le traitement du comportement addictif avec pour objectif l'abstinence, condition *sine qua non* à l'accès à un logement (Tsemberis *et al.*, 2004). En d'autres termes, ce modèle mise sur la réhabilitation et vise l'élimination des dépendances³ avant tout. Il se concrétise en un *continuum* résidentiel composé de différentes ressources d'hébergement échelonnées selon le niveau de soutien prodigué aux résident.e.s (Beaudoin, 2016; McNaughton Nicholls et Atherton, 2011). Ces dernier.ère.s sont supposé.e.s y évoluer relativement au développement de leurs habiletés, des refuges d'urgence jusqu'aux logements autonomes ultimement :

Dans chaque cadre [...] le client doit se stabiliser sur le plan clinique et acquérir des compétences spécifiques. Une fois que le niveau de fonctionnement du client s'est amélioré ou que son besoin de services a diminué, le client est « diplômé » et passe à un environnement plus normal et moins restrictif. (Ridgway et Zipple, 1990, p. 12, traduction libre).

Dans un registre fondamentalement similaire, de nombreux pays européens mobilisent la métaphore de l'« escalier » (*staircase model*) afin de décrire les systèmes d'hébergement au sein desquels la personne et ses comportements sont progressivement « normalisés » alors qu'elle gravit une à une chaque « marche » à laquelle est concomitante des « progrès » spécifiques (Johnsen et Teixeira, 2010; Sahlin, 2005).

² À Montréal, par exemple, une étude menée en 2013 estime que 45% des personnes ayant fréquenté un organisme spécialisé en itinérance présentent des problèmes de dépendance (Grenier, Fleury, Imboua et NGui, 2013).

³ Aparté sémantique important : il convient de noter que les personnes qui ont accès à ces programmes ont des rapports à la consommation éclectiques, en particulier en termes de gravité. Certaines ont reçu un diagnostic « officiel » d'un trouble lié à l'usage d'une substance, ce à quoi techniquement le terme de « dépendance » fait référence. Ce n'est toutefois pas le cas de toutes, que ce soit parce que leur niveau de consommation est moins important, ou parce qu'il n'existe pas de suivi dans le cadre duquel l'individu aurait pu être diagnostiqué. « Dépendance » est ainsi mobilisé ici au sens large de consommation problématique de substance, afin de pouvoir tenir compte des réalités plurielles de la population prise en charge. Nous pourrions utiliser également l'expression « enjeu de consommation » de façon interchangeable.

La progression est ainsi conditionnée à la démonstration d'une abstinence durable. Si rechute ou instabilité il y a, les résident.e.s encourent le risque d'être relégué.e.s à la « marche » précédente, voire de se retrouver hors système (Dordick, 2002; Johnsen et Teixeira, 2010; Sahlin, 2005). La sobriété est de fait pensée comme la condition intrinsèquement indispensable à une potentielle vie stabilisée et indépendante en logement (Johnsen et Teixeira, 2010; Tsemberis *et al.*, 2004). L'absence d'une disposition en ce sens de la part des personnes suivies entrave ainsi irrémédiablement leur cheminement le long de ce *continuum*. De façon entrelacée, il est donc attendu qu'ils respectent strictement les programmes de traitement et d'accompagnement proposés, et que leur comportement demeure adéquat aux attentes du milieu (Gordon, 2008; Johnsen et Teixeira, 2010; Sahlin, 2005).

Or il apparaît que dans les faits ce *continuum* peine à atteindre les résultats attendus. Tant s'en faut, il semble au contraire augmenter la précarité et l'instabilité, les personnes en situation d'itinérance enchaînant les rejets et les ressources en raison du conditionnement de l'accès à celles-ci à une sobriété souvent ardue à mettre en place de façon pérenne, et de la difficulté à souscrire aux plans de traitements imposés (Tsemberis *et al.*, 2004; McNaughton Nicholls et Atherton, 2011). De plus, un nombre croissant d'études révèlent que si ce modèle peut fonctionner en soi, c'est loin d'être le cas pour les profils dits « complexes », c'est-à-dire pour lesquels la situation d'instabilité résidentielle se conjugue à une ou des caractéristiques sociodémographiques qui peuvent faire l'objet de discrimination (genre, classe, race, âge, orientation sexuelle), un enjeu de santé mentale, et, tout particulièrement, à un enjeu de consommation inscrit dans la durée - soit, donc, l'écrasante majorité des profils (Caton *et al.*, 2007; Chilvers *et al.*, 2009; Johnsen et Teixeira, 2010). En ce sens, des taux d'attrition élevés sont constatés : la perte de participant.e.s entre les différentes étapes est très importante (Gulcur *et al.*, 2003; McNaughton Nicholls et Atherton, 2011; Pleace, 2008).

Les critiques du modèle *Treatment First* mettent en lumière plusieurs éléments explicatifs, dont l'anxiété générée par l'absence de stabilité inhérente au passage régulier et obligatoire d'une ressource et d'un programme à l'autre, à laquelle est interreliée la réduction exponentielle de l'accompagnement psychosocial à chacune des étapes (Pleace, 2008). Est également évoqué le fait que ce modèle mobilise des programmes de soutien et d'accompagnement standardisés, et donc irrémédiablement inadaptés aux profils « complexes » et aux personnes présentant des « besoins multiples », pourtant majoritaires, tout en rendant inéligibles les individus appréhendés comme

« problématiques » et « résistants » - ou en les excluant par la suite - (Sahlin, 2005; Tsemberis et Asmussen, 1999; Wong *et al.*, 2006). Plus globalement, l'impossibilité pour les participant.e.s d'exercer un quelconque contrôle sur leur trajectoire au sein de ce système est décriée, d'autant plus quand celui-ci revendique viser leur « indépendance » : celle-ci apparaît n'être supposée se déployer que selon les limites imposées par le carcan du *continuum* établi (Johnsen et Teixeira, 2010; Tsemberis *et al.*, 2004; Wong *et al.*, 2006). Dans un registre similaire, l'objectif de responsabilisation des individus sous-jacent à l'ensemble du modèle, par la recherche de la prise en main de leurs « manquements » et « déficiences », est critiqué. Il apparaît en effet évacuer toute appréhension systémique des enjeux rencontrés par les personnes accompagnées, tout en contribuant à leur essentialisation :

Une telle vision [...] ne questionne pas le présupposé selon lequel l'itinérance serait le résultat des dépendances, des enjeux de santé mentale, et de la « déviance » en général, ni ne fournit un mécanisme efficace par lequel les personnes en situation d'itinérance peuvent se (ré)établir sur le marché régulier du logement, sans avoir à naviguer un système de services complexe. (Johnsen et Teixeira, 2010, p. 6, traduction libre).

Enfin, le modèle *Treatment First* est remis en question du fait que sa structure fondamentalement linéaire, et par là même sa rigidité, suggèrent une incompréhension des enjeux de consommation, dont la complexité implique des trajectoires nécessairement cycliques et souvent éclatées (Gregoire et Burke, 2004; Ridgway et Zipple, 1990).

Ces limites apparentes, largement documentées, ainsi que l'amplification et la complexification du phénomène de l'itinérance au cours des vingt dernières années, incitent les gouvernements canadien puis québécois à réorienter leurs financements afin d'expérimenter dès 2009 le modèle dit « Logement d'abord » (Beaudoin, 2016; Pauly *et al.*, 2013). Importé des États-Unis, mais en réalité expérimenté au Canada par des acteurs et actrices communautaires dès les années 70 (Eide, 2020; Waegemakers Schiff et Rook, 2012), il mise sur une orientation immédiate en logement individuel, sans critère d'exclusion et donc sans exigence d'arrêt de la consommation.

C'est au cours d'un stage au sein d'un hébergement communautaire accompagnant des personnes en situation d'itinérance que l'auteur du présent mémoire se familiarise avec ce nouveau modèle, puisque l'organisme est associé à un programme inspiré de celui-ci. Pour l'œil pas encore tout à

fait aguéri aux enjeux de consommation, en outre entremêlés à un historique d'instabilité résidentielle, ce programme paraît représenter une avenue pleine de promesses, idéale et logique : une aubaine, en somme. L'enthousiasme est d'autant plus grand qu'une approche de RDM est revendiquée, ce qui semble gage d'un accompagnement à contre-courant des injonctions à la sobriété et à la responsabilisation.

Ce mémoire, à travers la parole, et donc les savoirs, des intervenant.e.s de terrain prenant part à ce programme propose d'explorer les opportunités du modèle Logement d'abord, tout comme ses défaillances. Au gré des entretiens, l'auteure a pu examiner les tensions cristallisées par l'institutionnalisation d'une approche historiquement radicale et politique, la RDM, désormais intégrée à des programmes gouvernementaux visant la réinsertion sociale. Ce projet aspire à mettre en exergue les injonctions contradictoires potentiellement générées par des usages de l'approche de RDM éclectiques, et parfois peut-être antinomiques, quand elle est revendiquée par des parties-prenantes aux intérêts, besoins, prérogatives et contraintes fondamentalement pluriels. Enfin, à travers les partages des acteurs et actrices rencontré.e.s, cette recherche questionne l'hégémonie actuelle du modèle Logement d'abord, et propose une mise en lumière des stratégies et résistances déployées par les intervenant.e.s pour le façonner et le réimaginer en adéquation avec les réalités des premières et premiers concerné.e.s : les consommateurs et consommatrices en situation d'instabilité résidentielle.

Le présent mémoire comprend cinq chapitres. Le premier revient sur l'émergence du modèle Logement d'abord, étayant la problématique au cœur de notre sujet, à savoir ses liens complexes et ambigus avec l'approche de RDM qu'il propose de mobiliser. Le second chapitre explicite le choix d'une conceptualisation tissée à partir d'un regard critique sur les pratiques institutionnalisées de RDM, avec pour clé de lecture théorique le concept d'« environnements de risque » proposé par Rhodes (2002, 2009). Le troisième chapitre détaille les décisions et stratégies méthodologiques et éthiques de ce mémoire mené en partenariat, alors que le quatrième dresse un état des lieux des résultats générés par notre collecte de données. Ceux-ci font l'objet d'une discussion critique dans le cadre de notre ultime chapitre, à la lumière de notre cadre conceptuel. Enfin, la conclusion de ce mémoire est l'occasion de porter un regard sur les discussions engagées tout au long du projet avec les acteurs et actrices de terrain, en proposant de penser une constellation de réponses au sein de laquelle le Logement d'abord pourrait s'insérer.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 Émergence du modèle Logement d'abord

1.1.1 L'accès direct et inconditionnel à un logement comme modalité essentielle

La modalité essentielle du modèle Logement d'abord a trait au fait que l'accès au logement ne soit pas conditionné par un changement de comportement ou l'acceptation d'un traitement. En pratique, dans le cas des dépendances, cela signifie que l'obtention du logement peut avoir lieu quand bien même la personne présente une consommation active (Beaudoin, 2016; McNaughton Nicholls et Atherton, 2011; Tsemberis, 1999). En sus de l'absence de critère s'agissant de la consommation, le principe d'un modèle à bas seuil est renforcé par le fait de ne pas exiger que les personnes présentent des compétences de base pour entretenir ledit logement, ou aient à faire preuve d'une motivation à « changer » ou d'une disposition à la stabilisation (Johnsen et Teixeira, 2010). De même, la conservation du logement obtenu via le programme n'est pas associée à une exigence de modification du comportement ou au suivi d'une thérapie ou d'un traitement.

Ce modèle propose ainsi de prendre le contre-pied du *continuum* associé au *Treatment First*, en partant du postulat que les individus n'ont pas à faire la démonstration de leurs capacités à parvenir à une stabilité en logement par la neutralisation préalable de leurs comportements et problématiques qui pourraient entraver celle-ci (Sahlin, 2005; Tsemberis et Asmussen, 1999; Wong *et al.*, 2006). Au contraire, ces programmes reposent « [...] sur l'hypothèse que le meilleur endroit pour se préparer à une vie en indépendance est précisément un logement indépendant » (Johnsen et Teixeira, 2010, p. 6, traduction libre). Ce faisant, les partisans du modèle Logement d'abord soutiennent que l'obtention du logement, sans donc quelconque critère d'exclusion ou obligation de suivi et/ou traitement, permet l'élimination des principaux obstacles à la stabilité résidentielle des personnes en situation d'« itinérance chronique », définie comme une « [...] itinérance de longue durée ou répétitive (Echenberg et Jensen, 2008, p. 3), et/ou « cyclique », c'est-à-dire épisodique et découlant « [...] d'un changement dans les conditions de vie » (Echenberg et Jensen, 2008, p. 3).

Sur un plan très concret, l'accès au logement en soi est permis par une subvention pouvant généralement couvrir jusqu'à 70% du montant du loyer, sur des périodes variables selon les pays et régions, alors que les fournitures de base ainsi qu'une épicerie mensuelle peuvent également être offertes (Beaudoin, 2016; Johnsen et Teixeira, 2010; Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), 2017; Tsemberis, 1999).

1.1.2 Un accompagnement mobilisant une approche de RDM comme seconde modalité essentielle : penser le maintien en logement au-delà de l'accès à celui-ci

À l'accès à un logement se conjugue une deuxième modalité essentielle, la mise en place d'un accompagnement psychosocial fondé sur une approche de RDM⁴. Les interventions fondées sur cette approche, résumées de manière très générique puisqu'elles seront explorées dans le cadre du prochain chapitre, mettent l'emphase sur l'atténuation des conséquences négatives des comportements à risque, les « méfaits », sans viser l'élimination des comportements eux-mêmes (Tsemberis *et al.*, 2004). Il est intéressant de noter que cette approche, telle que formulée au départ, n'a pas pour unique point focal la consommation en tant que telle, et propose au contraire une appréhension large des « méfaits » et des « risques » : un enjeu majeur auquel nous nous intéresserons dans le cadre du prochain chapitre. Le modèle, expérimenté par des militant.e.s, acteurs et actrices communautaires engagé.e.s sur le terrain (Eide, 2020) à la fin des années 70 à Toronto (*Houselink*, 2011), à Los Angeles dans les années 80 (*Beyond Shelter*, 2011), puis, de façon souvent plus renommée, à New York dans les années 90 (McNaughton Nicholls et Atherton, 2011; Waegemakers Schiff et Rook, 2012), revendique ainsi une approche de RDM plus large et ambitieuse que de simplement réguler les conséquences de la consommation de drogue ou d'alcool pour penser la création d'environnements plus sûrs :

[Cette approche] va au-delà de l'usage plus sécuritaire par les individus, pour se concentrer sur les déterminants des méfaits de la consommation de drogues [...] Une science sociale de la réduction des risques s'appuie sur l'épidémiologie sociale, l'économie politique et les expériences vécues, reconnaissant l'influence de facteurs

⁴ À noter que l'approche de RDM n'est pas historiquement associée aux programmes d'accès au logement, mais dans le cadre du modèle Logement d'abord ce soutien régulier est introduit comme garant du maintien en logement des personnes vivant avec des dépendances.

structurels [...] et la façon dont ils contraignent l'autonomie et le libre-choix des personnes. (Pauly *et al.*, 2013, p. 2, traduction libre).

Cet accompagnement fondé sur l'approche de RDM est appréhendé comme central, présenté comme le second pilier du modèle Logement d'abord, le premier étant le logement lui-même (Watson *et al.*, 2017). Contrairement au modèle traditionnel (*Treatment First*), le fait de se présenter aux rencontres de suivi ne conditionne en aucun cas le droit au logement, et, en concordance avec l'approche sur lequel ce soutien repose, il aspire à être adapté le plus possible aux besoins, réalités et demandes des participant.e.s. (Johnsen et Teixeira, 2010).

1.1.3 Projet humaniste : plus qu'un nouveau modèle, un nouveau paradigme?

Ces couleurs, imprégnées de la perspective de RDM, expliquent qu'originellement beaucoup aient pu considérer le Logement d'abord, au-delà d'être un nouveau modèle de stabilisation résidentielle, comme marquant un tournant paradigmatique (Waegemakers Schiff et Rook, 2012). Outre l'accès au logement en soi, il porte en effet pour projet de replacer le libre-arbitre des participant.e.s au cœur de leur stabilisation résidentielle. En premier lieu, par le fait de privilégier des appartements concentrés dans le parc locatif privé, choisis directement par les personnes qui prennent part aux programmes, selon leurs propres critères, leur octroyant ainsi un statut de locataire au même titre que n'importe quel individu (Johnsen et Teixeira, 2010; Pleace, 2013; Tsemberis *et al.*, 2004). Tout en luttant contre la stigmatisation que peut générer la concentration d'hébergé.e.s vulnérables et exclu.e.s, cette démarche inaugurerait la reprise du pouvoir du ou de la locataire par sa pleine participation aux démarches associées à son futur logement et par la suite à son installation, de l'ameublement au choix des fournitures, entre autres (McNaughton Nicholls et Atherton, 2011; Tsemberis, 1999).

Le déploiement du libre-choix s'épanouirait en second lieu en privilégiant un accompagnement qui se ferait à la carte, pour contrer la logique « *one-size-fits-all* » véhiculée par la rigidité linéaire du modèle *Treatment First*. Des rendez-vous et des accompagnements sont proposés, et possibles en tout temps, mais les intervenant.e.s sont appelé.e.s à tenir compte du rythme et des besoins de la personne et donc à moduler leur soutien en conséquence (Johnsen et Teixeira, 2010; Pleace, 2013). Ce principe est également revendiqué afin de contrecarrer la tendance essentialisante selon laquelle

les personnes en situation d'itinérance auraient nécessairement toutes les mêmes difficultés, enjeux et aspirations. Ainsi :

Le modèle Logement d'abord est présenté comme inclusif et respectueux des personnes présentant un enjeu d'itinérance chronique, parce que, fait crucial, il prend en considération et favorise leur capacité à choisir pour elles-mêmes. L'enjeu du choix est présenté comme au cœur du Logement d'abord, et c'est même l'explication qui est fournie pour justifier son succès : l'humanité des personnes en situation d'itinérance chronique est reconnue, leurs droits sont respectés et elles peuvent exercer des choix s'agissant des services qu'elles utilisent et [...] de leur lieu de vie. C'est cette différence philosophique qui, de l'avis général, expliquerait l'efficacité du Logement d'abord. (Pleace, 2013, p. 330, traduction libre).

À ceci s'entremêle un argumentaire humaniste important, orienté sur les droits des personnes, et tout spécifiquement leur droit au logement. L'accès au logement est, de fait, appréhendé comme un droit primordial :

Plutôt que de faire en sorte que l'individu devienne « prêt-au-logement » (*housing ready*), le logement est envisagé comme une dimension essentielle, un droit humain qu'il est majeur d'assurer indépendamment des failles que celui en situation d'itinérance manifeste. (McNaughton Nicholls et Atherton, 2011, p. 767, traduction libre).

L'activation de ce droit est appréhendée comme la condition première pour penser la stabilité et l'intégration sociale (Beaudoin, 2016; Tsemberis *et al.*), d'où la promotion d'une distinction claire entre le logement et le « traitement » de la dépendance. Le modèle repose ainsi sur le principe essentiel selon lequel une fois ses besoins primaires, autrement dit ses droits les plus fondamentaux, satisfaits, la personne logée pourra se concentrer sur ses autres besoins. Il est donc établi que subséquentement à l'entrée en logement la qualité de vie pourra graduellement s'améliorer, en particulier s'agissant de la santé mentale et physique (McNaughton Nicholls et Atherton, 2011; Pauly *et al.*, 2013). Sur le papier, le modèle tend ainsi à s'éloigner d'une perspective recherchant à travailler et façonner l'adaptabilité des personnes aux environnements et services disponibles, pour au contraire proposer d'adapter et transformer leur environnement - ici, en facilitant l'accès à un logement dans la communauté -.

1.2 Critiques et résistances

Le modèle Logement d'abord tend *a priori* effectivement à s'inscrire dans la perspective de RDM qu'il revendique. À travers l'accès à un logement sans critère d'exclusion, d'abord. Par le fait, ensuite, de soutenir une trajectoire qualitative au sein de celui-ci en recherchant l'épanouissement de la personne par le biais d'un accompagnement ne visant pas la sobriété ou la régulation des comportements à risques. Enfin, en raison de la mobilisation de valeurs humanistes porteuses d'un projet social alternatif, à son fondement et tout à la fois constituant son but, son orientation : il s'agit de permettre le déploiement du libre-choix des personnes accompagnées, tout comme l'activation de leurs droits.

Cet état des faits apparaît toutefois fondamentalement plus complexe, comme nous pourrons l'explorer par la suite (Chapitre II), du fait de l'institutionnalisation croissante de l'approche de RDM, et des conséquences sur son projet politique et social historique. En effet, le projet du Logement d'abord, créé au départ par des organisateurs et organisatrices communautaires militant.e.s à titre expérimental en tant qu'alternative ayant pour fondement la RDM (Eide, 2020), se voit également saisi par les instances étatiques puis diffusé massivement (Eide, 2020; Waegemakers Schiff et Rook, 2012). Tout comme l'approche de RDM dont il se réclame, et de façon intrinsèquement entrelacée à l'institutionnalisation de celle-ci, il s'impose progressivement comme la norme plutôt qu'un contre-modèle, bénéficiant de subventions majeures, et exponentiellement appréhendé comme l'une des « meilleures pratiques » par les instances gouvernementales (Pleace, 2013; *United States Interagency Council on Homelessness*, 2018; Waegemakers Schiff et Rook, 2012).

Cette tension contribue à l'émergence de critiques, voire d'un certain scepticisme, alors que sont pointés du doigt les paradoxes, limites et injonctions contradictoires potentiels de ces programmes. La vague de protestations concomitante à l'introduction du modèle au Québec permet de mieux comprendre les tenants et aboutissants de cette résistance.

1.2.1 Implémentation du modèle Logement d'abord au Québec : un accueil houleux

Au Québec, l'annonce en 2013 de l'implémentation du modèle Logement d'abord, à travers des investissements majeurs pour soutenir les programmes associés, s'opère dans une ambiance pour le moins houleuse (Beaudoin, 2016). En premier lieu, la décision de la préséance, désormais, de ce

modèle sur l'approche généraliste privilégiée jusqu'alors est décidée par le gouvernement fédéral sans consultation ou presque au niveau provincial. Dans le même temps, de nombreux organismes dont le mandat n'est pas centré sur la réhabilitation via le logement et plus largement l'hébergement se voient en conséquence privés d'aides financières centrales à leur fonctionnement, cristallisant plus encore les tensions (Beaudoin, 2016; Réseau Alternatif et Communautaire des ORganismes (RACOR), 2013(a)). Acteurs et actrices de terrain, et plus largement le mouvement communautaire, protestent alors contre cette initiative vécue comme absurde : iels avancent que si le Logement d'abord peut être prometteur par certains aspects, il ne peut se penser de façon déconnectée aux autres approches et formes d'accompagnement existantes :

Là où le danger pointe [...] c'est de procéder à la simplification des enjeux et des approches et d'inviter les bailleurs de fonds à mettre tous leurs œufs dans un seul panier. En se positionnant comme le seul modèle valable d'intervention, [...] [il] porte en lui le gène de la monoculture et des solutions mur à mur qui finissent toujours par générer d'importants effets néfastes. L'itinérance est, par définition, complexe, et l'action dans ce domaine requiert une combinaison d'interventions adaptées aux différents volets et aux différentes expressions du phénomène. (Le Réseau, 2015, p. 19).

Ainsi, alors qu'est dénoncée « [...] une approche qui impose une solution unique au phénomène de l'itinérance » (Réseau Solidarité Itinérance du Québec (RSIQ), s. d.), est dans le même temps pointé du doigt le fait que la réduction des financements des offres et services tels que les loisirs, la prévention, le travail de rue, les refuges d'urgence (etc.) est une avenue dangereuse qui amplifie le risque d'une exclusion plus grave encore des personnes en situation d'itinérance ((Le Réseau, 2015; RACOR, 2013(b)). Ce, tout spécifiquement pour les profils dont la réalité rendra impossible un maintien en logement malgré les promesses du modèle. Pour ses détracteurs et détractrices, le fait de vouloir placer de la rue en logement indépendant des individus en situation d'itinérance chronique et/ou cyclique, aux trajectoires nécessairement complexes, protéiformes, entrelacées à des enjeux de consommation ancrés et de long court, dénote d'une méconnaissance fondamentale de ces populations, de leurs vécus et de leurs besoins (Le Réseau, 2015; RACOR, 2013(a); RSIQ, s. d.).

De surcroît, il est avancé qu'en dépit de la revendication du modèle d'adapter l'environnement aux individus, par l'accès à un appartement, c'est en réalité toujours d'eux dont est attendue une adaptation à l'environnement qu'on leur prescrit, selon des normes, attentes et règles finalement

peu différentes du modèle *Treatment First*. Ceci s'entrelace à un regard critique porté sur la rhétorique du « libre-choix » des personnes accompagnées, jugé illusoire, un argument également mis en lumière par la littérature sur le sujet :

Après avoir analysé le discours sur le choix du consommateur dans le modèle Logement d'abord, notre conclusion est que les deux modèles ne peuvent être appréhendés comme fondamentalement différents, car finalement ils visent tous deux à soutenir l'indépendance, la motivation et le rétablissement des clients; en d'autres termes, ils visent tous deux à rendre les individus aussi autonomes, autosuffisants et responsables que possible. (Hansen Löfstrand et Juhila, 2012, p. 64, traduction libre).

Les critiques québécoises dénoncent également le peu d'accent mis au départ sur l'accompagnement supposé concomitant à l'entrée et la vie en logement, un volet effectivement délaissé par les instances gouvernementales, dont l'argumentaire tendait à se focaliser sur le logement en soi et l'accès facilité à celui-ci (Beaudoin, 2016; Waegemakers Schiff et Rook, 2012). Le fait que ce volet pourtant central soit éludé, dynamique que nous explorerons ci-après, dénote selon elles de la lecture simpliste qui est faite de l'approche de RDM supposée au cœur du modèle et plus largement de la problématique de l'itinérance : selon cette lecture, en effet, accéder à un appartement, et donc ne plus être dans la rue, effacerait automatiquement et organiquement la trajectoire d'itinérance et les enjeux qui y sont intrinsèquement liés. Ainsi, le Logement d'abord contribuerait avant tout « [...] à faire sortir des gens des statistiques de l'itinérance » (Le Réseau, 2015, p. 28). Un parti pris d'autant plus décrié que le modèle repose entièrement sur le parc locatif privé, ce en dépit de la conjoncture particulièrement mauvaise et de la mixité de logement (logements sociaux, communautaires ou privés) habituellement privilégiée au Québec (Beaudoin, 2016; Gouvernement du Québec, 2014; Le Réseau, 2015).

1.3 Un logement, d'abord et avant tout : *quid* de l'accompagnement de RDM supposé au cœur du modèle?

Faisant écho aux critiques québécoises dans ce registre, plusieurs recherches démontrent que la seconde disposition supposée au cœur de la formule Logement d'abord, l'accompagnement fondé sur la RDM, est régulièrement ignorée ou mal appréhendée (Beaudoin, 2016; Watson *et al.*, 2017). Le modèle tend en effet à être interprété à travers le prisme unique de l'accès au logement. Ce, donc, au détriment de l'intervention orientée sur la RDM qui lui est supposée concomitante afin de

soutenir les nouveaux et nouvelles locataires et conséquemment pérenniser le maintien en logement (Pauly *et al.* 2013; Watson *et al.*, 2017). Comment l'expliquer? La littérature suggère que le flou entourant les modalités concrètes de cet accompagnement psychosocial, pourtant présenté comme central au modèle, présente une double origine. À un premier niveau, en lien avec la volonté politique de démontrer l'efficacité du modèle pour justifier sa présence et sa diffusion, beaucoup des recherches sur le Logement d'abord se sont jusqu'alors principalement focalisées sur le volet hébergement en termes quantitatifs, contribuant à une diffusion du modèle pour ainsi dire « tronqué » de son mandat d'accompagnement, celui-ci étant au mieux évoqué superficiellement (Beaudoin, 2016; Nicholls et Atherton, 2011; Padgett *et al.*, 2006; McNaughton Pleace, 2008; Waegemakers Schiff et Rook, 2012). À un second niveau, lorsque les recherches proposent effectivement une appréhension plus qualitative du modèle, les chercheur.e.s établissent que l'imprécision entourant les modalités de l'accompagnement psychosocial trouve son origine dans une difficulté notable à se saisir de l'approche de RDM en termes de pratique (Gillet et Brochu, 2005; Mancini *et al.*, 2008; Owczarzak *et al.*, 2013; Pauly *et al.*, 2013).

1.3.1 Une modalité d'accompagnement éludée par la démonstration d'efficacité du modèle

Du point de vue de l'orientation des recherches, notre premier niveau, le modèle Logement d'abord a jusqu'à présent été principalement traité en adoptant une perspective comparative avec le modèle *Treatment First*. Une dynamique découlant notamment du fait que les instances étatiques s'en soient saisies en le présentant comme *la* nouvelle voie, justifiant sa diffusion à grande échelle (Eide, 2020; Pleace, 2008; Waegemakers Schiff et Rook, 2012) - ce, alors que sont outre régulièrement pointés du doigt les conflits d'intérêts existant entre les recherches et les services évalués, entravant possiblement l'objectivité des résultats (Grotton, 2013) -. Les programmes liés ont ainsi été appréhendés en termes de résultats, dans l'optique de comparer les taux de « rétention » lorsque l'accès à l'hébergement ou au logement est conditionné à un traitement et/ou à un objectif d'abstinence, ou au contraire sans critères d'exclusion et directement au sein du parc locatif privé (McNaughton Nicholls et Atherton, 2011; Pleace, 2008; Waegemakers Schiff et Rook, 2012). Dans cette optique de comparaison évaluative, y compris d'un point de vue financier, les démarches évoquées ont pour beaucoup reposé sur une approche quantitative : cette dynamique de recherche s'est donc établie au détriment d'une compréhension qualitative du déploiement de l'intervention au sein des programmes reposant sur le modèle Logement d'abord. Ainsi, alors que la *durée* du

maintien en logement a été beaucoup documentée en termes statistiques, il existe peu de ressources explorant comment, dans quelles conditions, ce maintien est réalisé (Beaudoin, 2016; Pleace, 2003; Waegemakers Schiff et Rook, 2012).

Pourtant, au-delà de la considération du nombre de mois ou d'années, la durée du maintien au sein des programmes inspirés du modèle Logement d'abord est nécessairement influencée par une multiplicité de facteurs façonnant la stabilité résidentielle. Ceux-ci s'avèrent toutefois largement ignorés, McNaughton Nicholls et Atherton (2011) soulignant ainsi que les données telles que l'intensité de l'usage de substances, le nombre d'hospitalisations, la manifestation des symptômes psychiatriques, le niveau des revenus mensuels ou encore le degré du sentiment d'intégration à la communauté sont rares, souvent imprécises, et au mieux traitées uniquement selon un prisme quantitatif. Alors que la durée du maintien s'enracine nécessairement dans une trajectoire qualitative en logement, celle-ci demeure donc largement passée sous silence. Ainsi :

Les preuves des avantages du Logement d'abord, au-delà du maintien du logement en tant que tel (bien qu'il s'agisse d'un résultat important), restent peu convaincantes. On peut effectivement s'attendre *a priori* à ce que le fait de fournir un logement permette aux personnes de ne plus être sans-abri, mais si leur situation personnelle reste potentiellement entachée de difficultés [...] peut-on considérer ce résultat comme un « succès » [...]? (McNaughton Nicholls et Atherton, 2011, p. 175, traduction libre).

Ce faisant, l'accompagnement psychosocial dont cette potentielle trajectoire qualitative procède est donc fatalement souvent tue lui aussi (Beaudoin, 2016; Padgett *et al.*, 2006; Watson *et al.*, 2013). Beaudoin, chercheure québécoise ayant mené en 2016 une revue systématique dans l'optique de mieux apprécier l'opportunité de généraliser le modèle Logement d'abord au Québec, souligne en ce sens le fait que très peu de recherches se soient attelées à explorer les différentes formes de soutien existantes, le rôle de ce soutien, et ses modalités optimales : « Les données ne nous permettent [...] pas de déterminer, pour l'instant, les meilleures modalités et composantes à intégrer dans un tel programme [...], puisque trop peu d'auteurs se sont intéressés à ces comparaisons » (Beaudoin, 2016, p. 65). Cette appréhension, quantitative à portée évaluative et comparative, façonne le modèle Logement d'abord en tant qu'objet de recherche mais également en tant qu'objet social, au sens où les recherches privilégiant cette angle, majoritaires, contribuent

à une diffusion du modèle tronqué du mandat d'accompagnement fondé sur la RDM (Beaudoin, 2016; Pleace, 2013; Schiff et Schiff, 2014; Watson *et al.*, 2017).

Dès ses origines, plusieurs auteurs insistent sur l'importance de « [...] garder clairement en tête » les objectifs du modèle Logement d'abord pour « [...] espérer en faire un levier efficace » (Shinn et Baumohl, 1999, p. 13, traduction libre). Toutefois, en raison de son ascension en tant que nouveau modèle plébiscité par les instances gouvernementales, de la comparaison constante avec le modèle *Treatment First* qui s'ensuit, et du fait que cette comparaison soit menée uniquement ou presque en termes quantitatifs, la distinction de leurs aspirations respectives n'est paradoxalement plus si aisée. Considérer presque uniquement la durée du maintien en logement, par l'examen statistique des programmes, contribue en effet à déléster la vision portée par le modèle Logement d'abord de sa substance originelle (Beaudoin, 2016; Padgett *et al.*, 2006; Watson *et al.*, 2017). À savoir, l'appréhension du logement avant tout comme un levier pour soutenir la personne en situation d'itinérance navigant un univers de contraintes éco-systémiques conditionnant les opportunités qui s'offrent à elle tout comme les risques auxquels elle est confrontée, notamment s'agissant de la consommation de substances (Pauly *et al.*, 2013; Tsemberis, 1999) : d'où l'importance centrale de l'accompagnement psychosocial fondé sur la RDM. Cette vision tend, par la multiplication des études quantitatives et comparatives centrées sur le taux de « rétention » en logement, à être éludée au profit d'une conception rigide de l'itinérance, à la linéarité simpliste : l'accès au logement est érigé comme le but ultime à l'aune de l'étriquée équation « Mettre fin à l'itinérance » est égal à « Placer en logement » (Pleace, 2013; Schiff et Schiff, 2014; Watson *et al.*, 2017).

In fine, ces orientations de la recherche, entrelacées à un agenda politique désireux de mettre en place le modèle le plus « efficace », rapide, et le moins coûteux, encouragent une compréhension de la « composante » RDM du modèle Logement d'abord comme reposant uniquement sur le fait de donner accès au logement sans critères d'exclusion liés à la consommation (McNaughton Nicholls et Atherton, 2011; Pauly *et al.*, 2013). En somme, la RDM se voit réduite au fait de mettre en place de faibles barrières à l'entrée, sans engager de réflexion sur les stratégies déployées post-admission pour ancrer le maintien en logement (Watson *et al.*, 2013; Watson *et al.*, 2017). L'accompagnement de RDM tend donc de fait à être présenté comme optionnel, ce qui est loin d'être anodin :

Les discours décrivant l'accompagnement de réduction des méfaits comme compatible avec le Logement d'abord, plutôt que comme essentiel aux programmes, pourraient être interprétés comme signifiant que la réduction des méfaits est une composante facultative de ce modèle [...] faisant encourir le risque que celui-ci soit dévoyé (*model drift*). (Watson *et al.*, 2017, pp. 11-12, traduction libre).

1.3.2 Un accompagnement entravé par les définitions et compréhensions éclatées de l'approche dont il se réclame : la RDM en question

Nous pouvons maintenant en venir au second niveau d'explication du flou entourant les modalités du soutien psychosocial fondé sur la RDM supposé central au modèle Logement d'abord. La documentation, incontestablement plus rare donc, s'intéressant à cet accompagnement sur la base du témoignage d'acteurs et actrices de terrain - intervenant.e.s, coordinatrices et coordinateurs, gestionnaires -, permet de présumer que le caractère imprécis et incertain entourant la mobilisation de la RDM pour soutenir les locataires est intrinsèquement lié à l'approche de RDM elle-même (McNaughton Nicholls et Atherton, 2011; Watson *et al.*, 2017). Outre le Logement d'abord, en effet, elle est souvent pointée du doigt pour les lacunes qu'elle présente en termes de systématisation et de formalisation. Ces dimensions, jugées faibles et insuffisamment rigoureuses, entraveraient de fait son déploiement en tant que stratégie interventionnelle déclinable en pratiques concrètes et circonscrites, au-delà d'une philosophie d'intervention (Mancini *et al.*, 2008; Pauly *et al.*, 2013). Cette dynamique se transposerait ainsi au sein du modèle qui nous intéresse, l'absence d'identification de principes généraux d'intervention contribuant à une orientation imprécise de l'accompagnement psychosocial supposé fondé sur la RDM. Il existe en conséquence très peu d'outils de travail concrets pouvant encadrer et guider les pratiques d'intervention en ce sens (Beaudoin, 2016; Watson *et al.*, 2017).

L'enjeu de l'opérationnalisation est en outre accentué par un soucis de définition de l'approche. Originellement conceptualisée comme « alternative », elle se fondait sur une perspective à la fois humaniste et pragmatique, insistant sur le soutien à la qualité de la vie de la personne de manière globale (Gillet et Brochu, 2005). La RDM avait ainsi pour vocation de tenir compte des structures sociales, économiques et politiques, plutôt que de se focaliser strictement sur les dimensions de consommation. Plusieurs chercheur.e.s évoquent toutefois que la façon dont les pouvoirs publics s'en sont saisis au cours des vingt dernières années la colore de façon fondamentalement

ambivalente (Gillet et Brochu, 2005; Watson *et al.*, 2013). L'approche tend en effet à être invoquée sous le prisme unique de la santé et/ou de la consommation, le développement de pratiques « plus sûres » par les consommateurs et consommatrices suggérant finalement une responsabilisation individuelle et comportementale à forte connotation sanitaire (Gillet et Brochu, 2005; Pauly *et al.*, 2013; Watson *et al.*, 2017). Les objectifs de l'approche en deviennent également confus. Alors que l'arrêt de la consommation n'était au départ pas visé, le fait de réduire les « méfaits » est exponentiellement compris non plus comme la finalité mais comme l'étape nécessaire pour accompagner vers l'abstinence à terme (Gillet et Brochu, 2005) : le manque d'intelligibilité des objectifs portés par l'approche paraît ainsi se transposer au sein des programmes Logement d'abord, eux-mêmes symboles par excellence d'un modèle de RDM institutionnalisé par les instances gouvernementales (Beaudoin, 2016; Owczarzak *et al.*, 2013). Nous aurons l'occasion de revenir largement sur la question de l'institutionnalisation de l'approche dans le cadre du prochain chapitre, car c'est en effet un enjeu essentiel, au cœur de notre sujet.

Sont ainsi constatées sur le terrain des modalités d'intervention qui, bien que peu documentées, semblent refléter les dynamiques évoquées : des pratiques dissemblables voire contradictoires d'un.e intervenant.e à l'autre et d'un programme à l'autre; diverses logiques de coordination clinique mais aussi de gestion, peinant à façonner une réelle culture organisationnelle autour de la RDM en raison de visions hétéroclites si ce n'est éclatées de celle-ci; une prise en compte de la RDM disparate, fluctuante et relativement imprécise, « au cas par cas », tantôt menée dans une perspective globale, notamment sociale, tantôt visant l'arrêt graduel de la consommation (McNaughton Nicholls et Atherton; Watson *et al.*, 2017) :

Il existe des variations considérables en termes de degré de description de la réduction des méfaits [...]. Et la mobilisation incohérente de la réduction des méfaits démontrée dans la pratique est reflétée par des descriptions incohérentes dans la littérature sur le Logement d'abord. (Watson *et al.*, 2017, p. 11, traduction libre).

Tout ceci quand « l'accompagnement » de RDM ne se limite pas purement et simplement à l'accès au logement matériel avec des critères souples, laissant de côté le *maintien* en logement et donc le soutien dans toutes les autres sphères de la vie qui influencent la trajectoire au sein du nouvel environnement physique (Owczarzak *et al.*, 2013; Watson *et al.*, 2013).

1.4 Question et objectifs de recherche

À la lumière de ces éléments, nous avons travaillé à partir de la question de recherche suivante :

Suivi en logement de personnes avec un enjeu de consommation : comment se déploie l'approche de RDM au sein des programmes « Logement d'abord »?

Nous avons, de plus, structuré notre démarche autour de deux objectifs directeurs :

Objectif 1 : Documenter les pratiques fondées sur l'approche de RDM pour soutenir la transition de l'accès au logement vers le maintien en logement, à partir du point de vue direct des acteurs et actrices de terrain;

Objectif 2 : Toujours à la lumière de l'expérience des acteurs et actrices de terrain, dégager des pistes de réflexion sur les leviers et les obstacles à l'opérationnalisation de l'approche de RDM pour soutenir le maintien en logement.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

2.1. *Continuum* définitionnel et spectre de valeurs : définir la RDM

Définir l'approche de RDM est un exercice délicat. Il n'existe pas à ce jour de consensus en la matière, alors qu'une multiplicité d'acteurs et actrices la revendiquent tout en mobilisant pour ce faire des stratégies, outils et objectifs différents, et parfois antinomiques : Gillet et Brochu parlent en ce sens d'un « [...] *continuum* de définitions » (2005). Différents angles seraient ainsi possibles pour tenter de la définir. Au regard des tensions politiques inhérentes à sa conceptualisation historique, fondamentalement entremêlée à, et influencée par, l'institutionnalisation de ses pratiques par les instances étatiques, nous proposons de nous atteler à cette tâche à partir de la tension entre une RDM militante et politique d'une part, et une RDM dépolitisée d'autre part. Il nous paraît en effet que cette dualité est constitutive et transversale à l'ensemble des différentes valeurs, nuances et dimensions proposées et revendiquées pour définir l'approche. La décrire pourra ainsi permettre de mieux mettre en lumière les différentes déclinaisons définitionnelles et conceptuelles en jeu. Ainsi que l'explique Smith : « L'évolution de la réduction des méfaits est une histoire de compromis et de cooptation, révélant une relation historique malaisée avec son institutionnalisation. » (2012, p. 210, traduction libre).

Pour les besoins de la démonstration, afin de mieux mettre en lumière la complexité des tensions en jeu, nous pouvons prendre pour point de départ une définition de base, telle que communément formulée et comprise par un public non aguerri, en partant du principe que la RDM s'établit comme une *alternative* (Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), 2010). Il s'agit en effet techniquement de proposer une autre voie, une nouvelle avenue, afin de se détacher des registres traditionnels et dominants de la régulation psychotrope, du traitement et de la prohibition, qui ont pour ligne de mire commune l'abstinence (Gillet et Brochu, 2004). De façon générale, l'approche est comprise comme ayant pour Nord les notions de pragmatisme et d'humanisme (Gillet et Brochu, 2004; Inserm, 2010; Jauffret, 2000). Le pragmatisme repose sur le fait de renoncer, ou du moins ne plus prioriser, l'aspiration de l'abstinence comme idéal absolu et de long court, pour se focaliser sur la prise en charge des conséquences négatives, de court terme et ayant

un impact direct sur les personnes (*méfais* - '*harm*') générées par les comportements à risque, en l'occurrence le fait de consommer. Nous sommes ici proches de ce que Brisson (1997) nomme la définition « minimale » de la RDM, au sens où il s'agit d'un principe accepté par l'ensemble des acteurs et actrices, au-delà de leurs divergences. De façon très large, la notion d'humanisme, elle, véhicule l'idée de souplesse, de non-jugement et d'adaptabilité pour rejoindre au mieux les personnes les plus vulnérables et exclues des circuits « classiques » de prise en charge, dans le respect de leurs besoins, envies, et environnements - y compris, donc, directement dans la rue (Gillet et Brochu, 2004; Inserm, 2010; Jauffret, 2000).

Dans les faits, toutefois, ces deux notions peuvent revêtir des couleurs bien différentes, en lien étroit avec la naissance de l'approche et, surtout, son institutionnalisation. La notion d'humanisme revendiquée dans le cadre des stratégies de RDM originelles et historiques revêtait en effet au départ un sens beaucoup plus fort, puisqu'elle était au cœur d'une projet politique et moral de dénonciation du système social, politique et économique dominant, aspirant à la reprise de pouvoir collective des groupes et personnes exclues et marginalisées (Hathaway, 2001; Keane, 2003; Nadelmann, 1993; Roe, 2005). La notion de pragmatisme, elle, tend désormais à être souvent mobilisée pour penser la RDM comme une étape intermédiaire pratique et efficace pour pouvoir engager ensuite les personnes dans une « prise en charge » plus traditionnelle de la consommation : la RDM comme « pragmatique » se confond ainsi avec « utilitariste » (Gillet et Brochu, 2004; Hathaway, 2001; King, 2020). Ces glissements conceptuels, qui s'entremêlent et se conjuguent selon divers degrés, témoignent de l'influence majeure et décisive de l'institutionnalisation d'une approche au départ radicale et réactionnelle, militante et communautaire (Gillet et Brochu, 2005; Hathaway, 2001; King, 2020; Nadelman, 1993; Roe, 2005). Ainsi, au *continuum* de définitions possibles est surtout inhérent un spectre de valeurs hétéroclites, si ce n'est parfois fondamentalement contradictoires, témoignant d'orientations politiques bien distinctes. Pour mieux comprendre la façon dont diverses dimensions, pratiques, et conceptions s'entrelacent et s'entrechoquent, il est ainsi primordial de considérer le développement historique de l'approche, à travers sa récupération puis sa formalisation par l'État. Ainsi que le résume Brisson :

Les définitions de la réduction des méfaits forment une partition variable, à la mesure des référents pratiques et philosophiques qui s'y sont accolés au fil des ans, lesquels reflètent le point de vue et les intérêts des acteurs, nombreux, qui s'approprient l'approche. (Brisson, 1997, p. 9).

2.1.1 Alliances et coalition militance-instances gouvernementales : les origines de l'histoire « officielle » de la RDM

La réduction des méfaits est à l'origine une activité perçue comme illégale, proche des courants anarchistes et de désobéissance civile, alors que des militant.e.s et des travailleurs et travailleuses politisé.e.s de première ligne risquent l'arrestation en distribuant des seringues propres. La fin des années 70, et plus largement les années 80, marquent l'émergence des premières formulations de la RDM en termes de santé publique, le début de son histoire « officielle » ainsi que l'exprime Roe (2005). Ce, à travers des ébauches d'alliances entre instances gouvernementales et acteurs, actrices de terrain engagé.e.s., d'abord aux Pays-Bas, puis en Amérique du Nord (Beauchesne, 2000; Boucher *et al.*, 2017). Il s'agit pour les premières d'un calcul stratégique : collaborer avec les groupes résistants et radicaux apparaît en effet être un moindre mal alors que l'épidémie du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) fait des ravages, qu'il s'agit de prévenir son expansion à tout prix, et que ces groupes ont développés des techniques qui ont fait leurs preuves (Beauchesne, 2000; Boucher *et al.*, 2017; Cohen, 1997; Roe, 2005; Spruit, 1998).

Cette dynamique va de pair avec un assouplissement de l'application de la législation pour les infractions mineures liées à la possession de drogue, alors que celle-ci devient elle-même un problème social et politique. À cette époque, et plus largement dans les années 90 au Canada, le risque légal commence en effet à ne plus peser uniquement de façon disproportionnée sur un groupe restreint et déjà marginalisé, mais sur nombre grandissant d'individus, issus de toutes les couches sociales (Beauchesne, 2000; Fischer, 1997; Spruit, 1998; Roe, 2005). Le système légal s'agissant des drogues et de la consommation est donc de plus en plus contourné avec l'aval des acteurs étatiques, qui finissent par homologuer ces assouplissements officieux en réformant la loi canadienne (Giffen *et al.* 1991; Grund *et al.*, 1992; Roe, 2005).

Une perspective de RDM commence alors à être revendiquée par ces instances, supposée bénéficier aux consommateurs et consommatrices marginalisé.e.s, désormais désigné.e.s comme une « communauté » qu'il convient de protéger. Mais cette évolution est avant tout permise parce que l'application des politiques sociales et juridiques dans ce registre devient alors trop impopulaire, complexe et coûteuse, et il s'agit donc prioritairement d'un calcul coût-avantage politique (Gillet et Brochu, 2005; Quirion et Bellerose, 2007; Roe, 2005). Tout à la fois, donc, l'objectif est de

prévenir l'expansion de l'épidémie du VIH à la société globale, afin qu'elle demeure circonscrite aux groupes marginalisés - consommateurs et consommatrices, travailleurs et travailleuses du sexe, personnes, et surtout les hommes, appartenant à la communauté LGBTQIA+ (Lesbienne, Gay, Bisexuel.le, Trans, Queer, Intersexe et Asexuel.le ou Aromantique) - (Giffen *et al.*, 1991; Gillet et Brochu, 2005; Quirion et Bellerose, 2007; Roe, 2005).

De leur côté, les acteurs et actrices de terrain engagé.e.s dans la forme « originelle » de la RDM entament cette collaboration avec l'État parce qu'elle apparaît alors leur bénéficiaire (Gillet et Brochu, 2005; Roe, 2005; Smith, 2012). En effet, l'objectif d'un quelconque assouplissement des mesures légales semblait jusqu'alors fondamentalement irréalisable. De plus, cette coalition leur permet d'accéder à davantage de ressources, financières et matérielles, absolument cruciales : entre autres, la mise en place de lieux de soins de première ligne, la distribution de matériel d'injection stérile, et la fourniture extensive de produits de substitution tels que la méthadone (Favre, 1992; Gillet et Brochu, 2004). Ces avancées réformatrices apparaissent ainsi être un pas majeur et inespéré en faveur des consommateurs et consommatrices qu'ils cherchent à accompagner (Gillet et Brochu, 2005; Roe, 2005; Smith, 2012).

Un clivage grandissant s'établit à ce stade, certain.e.s militant.e.s se refusant à s'engager dans des collaborations soutenant les lois « prohibitionnistes » défectueuses du passé, tandis qu'un large pan des « nouveaux » et « nouvelles » acteurs et actrices de RDM reprochent désormais à ceux-ci et celles-ci de prôner une position « légalisationniste » irréaliste (Livingston, 1999; MacCoun, 1996; Roe, 2005; Wieloch, 2002) : un bras de fer finalement remporté par ces dernier.e.s. Ces alliances en émergence marquent en effet le début de l'institutionnalisation de la RDM, irrémédiablement entrelacée au renoncement à son aspiration radicale de décriminalisation voire de légalisation des drogues⁵, et plus largement à la dépolitisation de l'approche (Boucher *et al.*, 2017; Hathaway, 2001). L'histoire « officielle » de la RDM débute ainsi ici en tant qu'intervention institutionnalisée

⁵ Cet objectif est mal circonscrit par les acteurs et actrices à l'origine de l'approche (Gillet et Brochu, 2005). Ce, quand bien même décriminalisation et légalisation des drogues impliquent des projets et réalités distincts, relevant d'un spectre de différents niveaux d'intervention du système de justice pénale dans ce registre (*Canadian Centre on Substance Use and Addiction (CCSA)*, 2018).

et dépolitisée, tendant à éclipser son histoire « officieuse » et du même coup le projet politique moral et humaniste fort qu'elle proposait en tant que mouvement social.

2.1.2 Neutralisation politique de la RDM : évacuation stratégique des revendications militantes

En effet, le mouvement de RDM originel, à tendance radicale voire anarchiste, porte un projet politique fort, dont la décriminalisation et /ou la légalisation des drogues est effectivement un des volets, mais loin d'être le seul (Hathaway, 2001; Smith, 2012). Il s'agit plus fondamentalement de proposer une analyse systémique des « risques » et des « méfaits » en tant que sous-produits des inégalités sociales, économiques et raciales. En ce sens, la RDM originelle constitue un engagement moral et politique aspirant à transformer les conditions matérielles et sociales des consommateurs et consommatrices de drogue (Jose *et al.*, 1996; Rhodes, 2009; Roe, 2005). Ses acteurs et actrices militent pour se décentrer d'une lecture décontextualisée faisant des drogues et de leurs usagers, usagères, le problème à neutraliser, invisibilisant ainsi commodément les inégalités sociétales et systémiques susmentionnées. Ce faisant, la RDM s'affirme en tant que mouvement intrinsèquement oppositionnel et idéologique (Jose *et al.*, 1996; Livingston, 1999; Smith, 2012; Wieloch, 2002).

Toutefois, en s'engageant dans des alliances avec les instances gouvernementales, un glissement tend à s'effectuer s'agissant de ce qui est entendu par « méfaits » et « risques » (Gillet et Brochu, 2005; Hathaway, 2001; King, 2020; Quirion, 2001; Weingardt et Marlatt, 1998). Les organismes de santé publique canadiens et québécois auxquels commencent à s'associer les personnes et groupes engagés historiquement au sein du mouvement de RDM dans les années 80 tendent en effet à les appréhender comme une réalité objective et factuelle, affectant les individus et les groupes de manière définissable et circonscrite, à leur échelle, et n'appelant donc pas comme réponse une transformation radicale et fondamentale de la société et des politiques publiques (Fischer, 1997; Hathaway, 2001; Quirion et Bellerose, 2007; Roe, 2002). Les acteurs et actrices de la RDM « originelle », en déployant leur mandat historique au sein des systèmes politique et médicaux établis, contribuent ainsi indirectement à diluer celui-ci dans le registre de la coopération et de la collaboration, animé.e.s au départ par l'espoir de générer des changements pour les personnes auprès desquelles iels s'engagent (Bourgois et Bruneau, 2000; Savitz *et al.*, 1999). Ce faisant, iels tendent donc à progressivement renoncer au répertoire de la confrontation, quand bien

même les problèmes de santé visés demeurent intrinsèquement liés à l'idéologie des systèmes dans lesquels ils travaillent et s'impliquent désormais (Bourgois et Bruneau, 2000; MacCoun, 1996; Savitz *et al.*, 1999).

De façon entrelacée, dans le cadre de ces alliances entre institutionnel et communautaire, les professionnel.le.s de la santé tendent à être perçu.e.s comme détenteurs et détentrices de l'expertise sur laquelle pourra se fonder l'élaboration des politiques et financements. Ils contribuent ainsi à renforcer la prise de distance de la RDM vis-à-vis d'un argumentaire social, pour consacrer la formulation de son projet en termes d'arguments médicaux et sanitaires (Heather *et al.*, 1993; Tsui, 2000). Désormais, les aspirations de l'approche sont façonnées et formulées dans l'optique d'« [...] accepter que la consommation de drogues ne peut être évitée, et de se concentrer sur la réduction de ses conséquences sur la santé et la criminalité » (Reporter, 2003, cité dans Roe, 2005, p. 245, traduction libre), en insistant donc de plus en plus sur les conséquences individuelles et les coûts sociétaux engendrés.

Ce tournant marque ainsi la neutralisation politique exponentielle de la RDM. En passant d'informelle et officieuse à formalisée et officielle, nous assistons à une marginalisation progressive et irrémédiable des voix politiques et engagées qui la portaient au départ (Hathaway, 2001; Tsui, 2000; Weingardt et Marlatt, 1998). Alors qu'elle devient de plus en plus populaire, le mouvement attire et implique des acteurs et actrices « [...] qui ne sont pas des marginaux mais des initiés convaincus - des réformateurs plutôt que des révolutionnaires, des technologues plutôt que des activistes » (Roe, 2005, p. 247). La RDM tend ainsi à être « décantée » de sa fibre militantes, ses revendications et attaques engagées tendant désormais à être perçues comme contre-productives, entachant la crédibilité de l'approche, et donc brimant les potentialités de son déploiement (Alexander et Van De Wijngaart, 1997; Hathaway, 2001; MacCoun, 1996; Wieloch, 2002). Il s'agit, pour les politiques et pratiques institutionnelles, gouvernementales comme non-gouvernementales, de l'instituer en tant que « [...] paradigme mature et cohérent » (Cheung, 2000, p. 169, traduction libre) : ceci implique une nécessaire prise de distance vis-à-vis de revendications politiques et sociétales, présentées comme renvoyant « le mauvais message », pour mettre plutôt l'accent sur les avantages médicaux de l'approche (Alexander et Van De Wijngaart, 1997; Cheung, 2000; Hathaway, 2001; Roe, 2005).

2.1.3 Continuité versus Nouveau paradigme

À l'heure actuelle, cette approche de RDM dite « officielle » demeure largement revendiquée et mobilisée par les instances gouvernementales et plus largement les institutions. Elle tend à être présentée comme innovante et « alternative ». Ce, non pas en raison d'une possible dimension militante et morale, mais plutôt au sens d'autre « voie », en tant qu'avenue prometteuse et complémentaire aux autres services et programmes existants, plus adaptée aux consommateurs et consommatrices (Hathaway, 2001; Miller, 2001; Moffat, 1999). Roe parle en ce sens de la RDM en tant que « marque » (2005, p. 245), au cœur donc d'une stratégie de *marketing* de la part des acteurs et actrices politiques, notamment au Canada : elle est constamment présentée comme théoriquement et stratégiquement innovante (Des Jarlais, 1995; Hathaway, 2001; Roe, 2005). Toutefois, nombres d'auteur.e.s critiques insistent sur le fait qu'en dépit de cette narrative d'une RDM qui serait visionnaire, emblème d'un nouveau paradigme de prise en charge, créatif et prometteur, sa version officielle et institutionnalisée s'inscrit en réalité largement dans la continuité de la tradition de traitement, d'individualisation des dépendances et de responsabilisation vis-à-vis de celles-ci (Boucher *et al.*, 2017; Hathaway, 2001; Quirion et Bellerose, 2007). Ainsi que l'exprime Rhodes, chercheur dont les travaux ont inspiré notre cadre conceptuel que nous détaillerons plus bas :

Les sociétés occidentales néo-libérales sont sans doute les pires pour ce qui est de blâmer les personnes à un niveau individuel, malgré les affirmations contraires et le développement de formes élaborées de droits et responsabilités civiques. L'individualisation de la réduction des méfaits persiste en réalité même dans les milieux apparemment les plus progressistes dans leur poursuite de « nouvelles » politiques en matière de drogues [...]. (Rhodes, 2002, p. 88, traduction libre).

De plus, en atténuant et modulant les pires effets générés par l'usage des substances, ces auteur.e.s critiques exposent que l'approche contribuerait avant tout à dédouaner les institutions prohibitionniste et centrées sur l'abstinence des méfaits qu'elles produisent, en évacuant en outre toute potentialité de réflexion critique à l'égard de celles-ci et donc toute aspiration à engager une transformation de fond du système existant (Hanvelt *et al.*, 1994; Hurley et al., 1996; Quirion et Bellerose, 2007; Roe, 2005). Selon eux et elles, la RDM, ainsi déployée, permet avant tout de réduire le fardeau médical et politique de l'État, tout en détournant certains segments de la population toxicomane du système judiciaire. De façon entrelacée, parce que son projet politique

et moral, conjugué à des revendications sociales majeures, a été neutralisé, la version institutionnalisée de la RDM favoriserait l'appréhension des habitudes de consommation en tant que « maladie », à une échelle individuelle donc, et encouragerait une dépendance permanente aux services de RDM tout comme aux services de toxicomanie plus « classiques », en réintroduisant en outre insidieusement l'abstinence comme l'idéal à atteindre à terme (Boucher *et al.*, 2017; Gusfield, 1996; King, 2020; Quirion et Bellerose, 2007; Weingardt et Marlatt, 1998). De fait, alors qu'elle est amputée de l'analyse sociale et politique de ses débuts, les chercheur.e.s critiques avancent que la RDM institutionnalisée actuellement mobilisée apporte peu de perspectives de solutions réelles et de long court aux difficultés croissantes que pose la consommation de drogues (Boucher *et al.*, 2017; Erickson, 1998; Gillet, 2004; Hathaway, 2001; Johnson *et al.*, 2012) - sans nier qu'à court terme les services et programmes proposés sont centraux pour les personnes concernées -. *In fine*, la RDM, du fait de son institutionnalisation, constituerait donc avant tout en une transition d'un modèle « curatif », à travers l'interdiction et le traitement des dépendances, à un modèle de « soins palliatifs », bien loin donc d'un élan radical et transformatif (Quiron, 2002). Pour Roe, l'approche a ainsi « [...] mûri pour devenir un mouvement conservateur, une excuse pour le passé, et un moyen efficace de porter ce dysfonctionnement historique vers l'avenir » (2005, p. 248, traduction libre).

Ainsi, la déclinaison institutionnalisée de la RDM aujourd'hui dominante n'apparaît pas marquer une rupture innovante et porteuse d'une autre « voie » pour les communautés, quand bien même elle tend à être présentée en ces termes. Plutôt que radicale et transformatrice, elle s'inscrit en continuité des pratiques, rhétoriques et institutions de la Nouvelle Gestion Publique (NGP) (Boucher *et al.*, 2017; Gillet et Brochu, 2005; Quirion et Bellerose, 2007). En évacuant toute lecture structurelle, son projet politique et moral originel est abandonné : l'approche tend ainsi à devenir l'un des leviers inscrits au répertoire des techniques de gouvernementalité néolibérale qui misent sur l'autonomisation et la responsabilisation des personnes accompagnées (Boucher *et al.*, 2017; Hache, 2007; Hathaway, 2001; Quirion et Bellerose, 2007). Pour Moffat, la RDM institutionnalisée, loin d'être un nouveau paradigme, constitue donc plutôt l'une des pièces du puzzle de ce mouvement plus global qui renonce stratégiquement aux formes de pouvoir coercitives, manifestes, et autoritaires pour penser le contrôle social en mettant à profit des techniques plus insidieuses, presque « séduisantes », recherchant à inspirer un désir de conformité

par l'autorégulation (1999). À la lumière des dynamiques et tensions inhérentes au Logement d'abord, certains liens semblent déjà pouvoir être tissés dans ce registre, ainsi que l'écrit Pleace :

Métaphoriquement, [...] le modèle Logement d'abord pousse les personnes sans domicile fixe doucement à coups de coude, quand le modèle *Treatment First* les pousse fermement et abruptement, mais dans les deux cas vers le même objectif. En réalité, [...] le Logement d'abord est un exemple de plus d'un libéralisme avancé ayant pour projet le travail des sujets sur eux-mêmes afin qu'ils atteignent un degré suffisant d'autonomie et de responsabilité. (2013, p. 331, traduction libre).

In fine, afin de pouvoir penser la RDM en tant que paradigme à part entière, porteur d'un projet politique et humaniste de fond, les chercheur.e.s engagé.e.s et critiques appuient qu'il est nécessaire de revenir à ses origines historiques. C'est là que réside selon eux et elles la véritable rupture, promesse d'un élan politique fort, engagé et transformatif (Nadelmann, 1993; Hathaway, 2001; Roe, 2005; Hache, 2007; Quirion et Bellerose, 2007; Boucher *et al.*, 2017). Une tension historique, souvent peu conscientisée, de même que mal circonscrite, subsiste à ce titre parmi les acteurs et actrices de RDM. D'une part, se distinguent ceux et celles qui tendent à l'appréhender en tant qu'outil médical promouvant la santé et atténuant les dommages causés aux individus, alternative nécessaire et complémentaire aux services existants. D'autre part, certain.e.s acteurs et actrices, animé.e.s par un élan militant, l'envisagent comme le tremplin d'un changement social structurel global (Hathaway, 2001; Miller, 2001; Gillet et Brochu, 2005; Roe, 2005). Une tension fondatrice et essentielle que nous aurons l'occasion d'explorer dans le cadre de notre terrain.

2.2 Le choix de notre cadre conceptuel : l'« environnement de risque » (*risk environment framework*) développé par Rhodes (2002, 2009)

2.2.1 Une conceptualisation tissée à partir d'un regard critique sur les pratiques institutionnalisées de RDM

Le choix de ce cadre conceptuel est intrinsèquement motivé par le regard critique que porte son auteur, Rhodes, sur les mobilisations actuelles de la RDM, et conséquemment sa volonté de repenser celle-ci à l'aune du projet politique et social que l'approche portait originellement.

En ce sens, la genèse de la conceptualisation qu'il propose s'ancre dans une critique des interventions de RDM dominantes, qui, en dépit des discours évoquant cosmétiquement l'importance des environnements et des contextes au sein desquels évoluent les individus, perpétuent ce qu'il nomme l'« individuation » des risques :

Une telle conceptualisation suppose une vision excessivement « calculatrice » et décontextualisée de la prise de décision en matière de risque, négligeant de saisir la façon dont les risques et leur perception sont fondamentalement contextuels. (Rhodes, 2002, p. 86, traduction libre).

Selon cette analyse individualisante des comportements appréhendés comme « à risque », le fait de consommer, en l'occurrence, témoignerait ainsi de l'irrationalité des individus qui s'engagent sur cette voie. En filigrane, se tissent deux constats, qui l'un comme l'autre font reposer le poids de la consommation et de ses conséquences sur les consommateurs et consommatrices : si la personne accompagnée choisit de consommer sans être consciente des risques associés, elle tend à être appréhendée comme déviante. Si, au contraire, elle a agi en étant consciente des potentiels risques, elle est jugée responsable des méfaits générés (Rhodes, 2002, 2009). Ces appréhensions s'entrelacent en outre irrémédiablement à des discours socialement construits s'agissant du caractère moral des risques (Lupton, 1993). *In fine*, le cadre conceptuel que Tim Rhodes part du constat suivant :

L'individuation de la réduction des risques, ainsi que de la responsabilité, ne permet pas de saisir les pressions contradictoires et ancrées qui contraignent et déterminent la prise de décision en matière de risques, tout en masquant les inégalités de pouvoir dans la négociation de ceux-ci (qui peuvent être liées au genre, à l'origine ethnique, et à d'autres facteurs matériels). (Rhodes, 2002, p. 86, traduction libre).

Il s'agit donc, au contraire, de conceptualiser une approche de RDM globale et holistique : pour notre sujet spécifiquement, afin de penser un accompagnement vers le maintien en logement conjugué aux conditions environnementales qui modulent la réalité sociale des individus dépendants qui entament un suivi dans un programme Logement d'abord. Notre démarche s'ancre en ce sens dans le paradigme systémique, et nous adoptons plus précisément une perspective écologique : celle-ci établit que le développement et les comportements résultent d'influences mutuelles et continues entre les individus et les environnements dans lesquels ils s'inscrivent (Pauly *et al.*, 2013). Cette considération des facteurs structurels façonne également les réponses qui

sont ou pourraient être apportées. Dans le cas de la RDM, il est possible de penser une approche globale tenant compte de l'ensemble des conditions environnementales à l'œuvre. Pour ce faire, nous avons choisi de structurer notre travail à partir du concept d'« environnement de risque » (*risk environment*) développé par Rhodes pour penser la RDM (2002, 2009).

2.2.2 L'« environnement de risque » : un concept renouant avec les aspirations originelles de l'approche

Le concept d'« environnement de risque » désigne les milieux physiques, sociaux, économiques et politiques au sein desquels l'individu évolue, milieux dont l'interaction façonne le degré de vulnérabilité face à des pratiques présentant une proportion de risque (Rhodes, 2002). En d'autres termes, l'auteur établit que ces conditions environnementales, en se croisant et s'influçant mutuellement, augmentent ou diminuent les possibilités que l'individu soit touché par le risque en question. Dans le cas de personnes en situation d'itinérance présentant une problématique de dépendance, le postulat est que l'influence respective de ces quatre types de facteurs environnementaux est telle qu'elle produit un « environnement de risque » qui amplifie la vulnérabilité face aux méfaits (*harm*) des conduites addictives (Rhodes, 2002) : une conception écologique de l'étiologie des problématiques de dépendance est donc privilégiée.

La mobilisation de ce concept permet de comprendre la production des méfaits en termes de conditions environnementales, et par là même également leur réduction. Ainsi, les différents environnements évoqués contribuent à la vulnérabilité face aux méfaits, tout comme ils peuvent à l'inverse contribuer à diminuer l'exposition au risque s'ils interagissent de façon positive. Nous pouvons donc envisager les stratégies de RDM comme ayant pour vocation d'agir sur l'environnement physique, social, économique et politique dont font partie les individus engagés dans les programmes Logement d'abord et qui influencent les risques associés à leur consommation.

Le concept d'« environnement de risque » présente quatre dimensions correspondant aux quatre environnements décrits. Ceux-ci vont être associés à des risques - identifiés par les acteurs et actrices de terrain ou non -, et potentiellement à des stratégies d'intervention - ou non -, qui vont faire office d'indicateurs, notion renvoyant aux « [...] manifestations objectivement repérables et

mesurables des dimensions du concept » (Van Campenhoudt et Quivy, 2011, p. 122). Ainsi, le recensement des interventions liées à un risque environnemental sera mobilisé pour alimenter la description des pratiques en termes de stratégie globale de RDM. Certains risques environnementaux pourraient par ailleurs être identifiés par les acteurs et actrices sans que soient développées d'interventions, possiblement en lien avec les enjeux de définition et d'opérationnalisation inhérents à l'approche de RDM.

Ce concept permet de décentrer l'approche de RDM d'interventions qui seraient strictement circonscrites aux drogues et aux substances, et à leurs conséquences sur la santé. Une orientation, si elle est monolithique, qui revêt souvent un calque individualisant et pathologisant. Ce parti pris, loin d'être anodin, est selon Rhodes central pour deux raisons :

En premier lieu, cela permet d'inscrire la réduction des méfaits et la problématique des substances dans le cadre de mouvements sociaux plus larges [...]. Les potentialités en termes d'alliances politiques luttant en faveur d'un changement social et environnemental sont ainsi élargies. Deuxièmement, les modalités et orientations politiques en matière de consommation sont redessinées pour intégrer l'enjeu de la vulnérabilité et de la question des droits humains en tant que variables centrales. (Rhodes, 2002, p. 88, traduction libre).

Cet argumentaire témoigne du relief politique du concept qu'offre Rhodes, une texture en adéquation avec l'ADN historique de la RDM pré-institutionnalisation, entérinant plus encore sa pertinence.

2.2.3 Redoter l'approche de RDM de ses couleurs politiques

Le cadre conceptuel proposé par Rhodes est intéressant car il se fonde sur la déconstruction de la tension inhérente à l'approche de RDM, tiraillée d'une part entre ses modalités historiques, militantes, déployant une analyse systémique critique, et d'autre part ses modalités institutionnalisées. Il met ainsi en lumière le renoncement des pratiques actuelles de RDM à tout projet politique, malgré des discours visant à « [...] capturer notre imaginaire, la présentant comme une contre-culture (*street credible*), libérale et animée d'un idéal égalitaire » (Rhodes, 2002, p. 87, traduction libre). Il avance qu'au contraire l'individualisme néolibéral désormais intrinsèque à l'approche, du fait de son institutionnalisation, contribue à gommer les fondements environnementaux et sociaux des risques et comportements à risque, de même qu'invisibiliser les

leviers que pourraient constituer des initiatives recherchant un changement communautaire, environnemental et structurel.

L'auteur se saisit de cette tension et en fait le point de départ de la conceptualisation qu'il tisse. En effet, le cadre qu'il élabore prend volontairement le contre-pied des propositions individualisantes et responsabilisantes que la RDM tend à offrir dans sa version institutionnalisée, pour mieux renouer avec la prise en compte des dynamiques structurelles et collectives :

Les interventions de réduction des méfaits ne se déploient pas dans des conditions de laboratoire. Il s'agit d'interventions sociales, soumises à la relativité du risque et aux variations des comportements des individus relativement aux différents environnements sociaux, culturels, économiques, juridiques et politiques au sein desquels ils s'opèrent. (Rhodes, 2002, p. 87, traduction libre).

Ce faisant, il dote à nouveau l'approche de RDM de son projet politique, et élabore son cadre analytique avec cette aspiration pour essence :

[...] Au-delà de son importance pratique évidente, le concept d'environnement de risque est politiquement prometteur. En transférant l'unité d'analyse et l'agent de changement, des individus et du comportement individuel, vers les environnements, nous modifions notre façon de penser la responsabilité des méfaits - ce, en passant d'une appréhension des individus en tant que seuls responsables de leur comportement à une volonté de transformation des structures sociopolitiques au sein desquelles les individus évoluent. (Rhodes, 2002, p. 88, traduction libre).

Le choix de ce cadre conceptuel pour appréhender notre objet de recherche est ainsi entériné par le fait qu'il se conjugue de façon scientifique et empirique avec nos objectifs de recherche, tout en faisant écho idéologiquement au projet militant originel de l'approche RDM telle qu'elle a été pensée historiquement. Répertoire des risques environnementaux identifiés par les acteurs et actrices, tout comme les stratégies mobilisant les conditions environnementales physiques, sociales, économiques et politiques permettra en effet de nourrir notre état des lieux des pratiques de RDM existantes au sein des programmes Logement d'abord, en procédant à la documentation et description de celles-ci. Dans le même temps, les manquements et freins existants s'agissant du déploiement de la RDM pourront être examinés en se fondant sur les risques environnementaux qui ne sont pas suffisamment ou pas pris en compte dans la stratégie interventionnelle de RDM. La souplesse de notre concept principal, l'« environnement de risque », pourra permettre

l'identification de leviers au déploiement des pratiques en posant les fondements d'une interprétation plus globale de la RDM comme facilitatrice de la transition entre accès et maintien en logement. Enfin, l'éclairage critique que ce cadre conceptuel offre s'agissant de l'évolution politique de l'approche, dont les interventions se déploient en tension relativement à son projet historique et à ses modalités institutionnalisées, nous semble précieux.

Notre cadre conceptuel s'articulant autour des conditions environnementales des individus accompagnés, c'est cet angle qui sera tout particulièrement mis de l'avant tout au long de ce mémoire. Toutefois, il faut évidemment souligner qu'une compréhension riche et solide des conduites et de leurs répercussions requiert nécessairement de considérer la façon dont s'entrelacent multiples dimensions : les dimensions environnementales, oui, mais également les vulnérabilités et expériences individuelles des personnes présentant un enjeu de consommation, ainsi que les caractéristiques propres au produit consommé, entre autres.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Élaborer et façonner notre méthodologie a été une étape décisive pour affiner et enrichir la compréhension de notre objet d'étude, en poursuivant la réflexion entamée avec la problématisation et la conceptualisation. Nous partageons en ce sens la position de Pires :

[...] la fonction de la méthodologie n'est pas de dicter des règles absolues de savoir-faire, mais surtout d'aider l'analyste à réfléchir pour adapter le plus possible ses méthodes, les modalités d'échantillonnage et la nature des données à l'objet de sa recherche en voie de construction (1997, p. 115).

3.1 Stratégie générale

3.1.1 Une perspective exploratoire

Notre question de recherche privilégie comme stratégie de preuve l'approche exploratoire. En effet, selon Lefrançois (1992) celle-ci se situe à la croisée entre recherche descriptive et recherche explicative. Plus précisément, la recherche exploratoire va au-delà du fait de décrire, en s'appuyant sur un maillage conceptuel ancré dans la problématique. Toutefois, elle ne relève pas d'une perspective explicative puisqu'elle ne procède pas à partir d'hypothèses théoriques formelles et figées, mais bel et bien en « explorant » (Lefrançois, 1992). De façon similaire, Post et Andrew (1982) exposent qu'une telle approche se fonde sur l'identification de propriétés propres à une situation complexe, tout en livrant un propos analytique qui va au-delà d'une finalité strictement descriptive. Nous pouvons ainsi situer notre recherche dans une perspective exploratoire : nous souhaitons en effet décrire les pratiques actuelles mobilisant l'approche de RDM, tout en posant les fondements d'une interprétation plus globale quant à l'opérationnalisation de cette approche en contexte de logement, en lien avec son institutionnalisation.

La perspective exploratoire est également pertinente du fait que notre objet de recherche, le modèle Logement d'abord, a peu été analysé sous un prisme qualitatif jusqu'alors. Gauthier (2009) explique à ce titre qu'une recherche exploratoire est appropriée lorsque le ou la chercheur.e ne peut,

à partir des connaissances existantes, établir un portrait approprié et juste de la situation à l'étude. La recherche exploratoire vise alors à combler un vide, pour reprendre les propos de Van der Maren (1995).

3.1.2 L'étude de cas comme méthode de recherche

Nous avons, de plus, fait le choix de fonder notre recherche sur une étude de cas. Celle-ci est une méthode de recherche particulièrement appropriée pour répondre au caractère exploratoire des projets de recherche (Alexandre, 2013). Elle peut en effet être définie comme la « [...] description exhaustive et intensive d'un seul cas, phénomène ou unité sociale » permettant de révéler les dynamiques et phénomènes (Alexandre, p. 28, 2013).

S'agissant de la fiabilité externe, la faible représentativité relativement à la société globale constitue une des limites évidentes de cette méthode (Gagnon, 2012). Cette limitation peut être, au moins dans une certaine mesure, contrecarrée en réalisant une étude de cas multiple : toutefois, au regard des limitations de temps et financières qui conditionnent cette recherche, nous avons décidé de nous en tenir à un cas unique. Un choix limitant, mais qui tout à la fois optimise notre capacité à accéder aux nuances que revêt sa complexité (Anadon, 2006). Notre projet s'inscrit de fait dans une démarche de recherche idéographique, aspirant à la compréhension du phénomène dans son contexte, plutôt que dans une démarche nomothétique ambitionnant l'établissement de lois générales (Gagnon, 2012). Il ne s'agit ainsi pas ici de tirer des conclusions globales, mais bien de « [...] comprendre en profondeur le particulier » afin de rendre compte au mieux de la réalité « [...] dans l'optique de découvrir et d'interpréter » (Alexandre, 2013, p. 30).

3.2 Choisir un terrain : recrutement et faisabilité

3.2.1 Notre cas unique

Le cas à l'étude pour ce mémoire est le programme Stabilité Résidentielle avec Accompagnement (SRA) Laval, le modèle SRA étant le pendant québécois du modèle Logement d'abord. Le SRA Laval a été privilégié tout autant en raison de ses caractéristiques spécifiques que du potentiel de

faisabilité, deux volets que nous allons maintenant détailler. Nous mobiliserons pour ce faire les critères établis par Pires (1997) pour penser l'échantillonnage par cas unique.

Le SRA Laval se distingue tout particulièrement par sa capacité à innover, répondant ainsi au critère de la « qualité intrinsèque riche » (Pires, 1997, p. 54) qui doit autant que faire se peut caractériser le cas choisi. Il naît en effet dans un contexte de réorientation des financements du gouvernement fédéral pour privilégier le modèle Logement d'abord, ainsi qu'évoqué précédemment. Sur le territoire lavallois, comme au Québec en général, cette évolution implique une diminution majeure du financement des organismes en itinérance qui n'exercent pas en hébergement, et qui ne peuvent donc que difficilement mettre en place un programme SRA (Greissler, 2014). Sous l'impulsion du ROILL, neuf organismes lavallois, certains centrés sur l'hébergement, mais d'autres non, décident alors de se regrouper et s'unir pour créer le « projet commun », unique en son genre au Québec (MSSS, 2017). Celui-ci donne naissance au SRA Laval tel qu'il existe toujours aujourd'hui. Tout en facilitant la centralisation des financements, cette initiative permet de combiner et faire fructifier les compétences respectives des divers organismes : ceux dont le volet hébergement se prêtent déjà au modèle Logement d'abord et qui jouissent donc d'une expertise certaine dans ce registre, tout comme ceux fondés sur une approche généraliste sans dimension logement, privilégiant loisir, travail de rue, intervention d'urgence et prévention (Greissler, 2014).

S'agissant d'un portrait plus factuel, le programme présente des résultats positifs et stables en termes de maintien en logement des personnes prenant part au programme. En moyenne, chaque année depuis sa création, près de 90% des individus enrôlés se maintiennent en logement pendant au moins un an, un chiffre en adéquation avec la moyenne provinciale (MSSS, 2017). Le programme regroupe actuellement neuf organismes communautaires, qui chacun délègue un à trois employés au sein du programme SRA, qui compte ainsi une douzaine d'intervenants - effectif fluctuant - (MSSS, 2017). De façon plus globale, le territoire de Laval présente un caractère hybride, à la croisée entre centre urbain - en tant que troisième ville du Québec - et banlieue résidentielle (Agence de santé et des services sociaux de Laval, 2011). Ces éléments suggèrent une certaine « exemplarité », « typicité » du cas, bien que relatives (Pires, 1997, p. 47). Ceci peut sembler paradoxal au regard de la richesse intrinsèque évoquée plus haut, qui tend plutôt à

témoigner de sa singularité. Pires rappelle toutefois qu'il y a toujours « [...] un rapport à la fois de compétition et de complémentarité » entre les différents critères de sélection (Pires, 1997, p. 45).

3.2.2 Un partenariat au service de la faisabilité

Le présent mémoire a été élaboré avec le soutien du ROIL, dont le SRA Laval constitue l'un des principaux projets. Une entente a ainsi été signée entre l'étudiante-chercheure, son directeur de recherche et l'organisation avant la réalisation du terrain (Annexe A). En ce sens, le « recrutement » du cas que constitue le SRA Laval, qui correspond *in fine* au ROIL, et donc de ses acteurs et actrices, a été grandement facilité. Le choix de notre cas unique, en sus des critères déjà évoqués, a ainsi également été porté par son « accessibilité à l'enquête », pour reprendre à nouveau la terminologie de Pires (1997, p. 47).

Le ROIL se distingue par son engagement pour la recherche, collaborant régulièrement avec des chercheur.e.s dans l'optique d'améliorer son appréhension de la problématique de l'itinérance. Nous pouvons citer la recherche-action menée par Greissler (Université de Montréal) afin de réfléchir la création du projet commun SRA, en lien étroit avec un comité de recherche créé spécialement par le ROIL à cette occasion (2014). Une étude a également été menée l'année suivante en collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval sous la direction de Julie Desjardins et Nicole Beaudry (2015). Les intervenant.e.s des organismes affiliés sont également encouragé.e.s à prendre part aux tables de concertations locales lorsque les thèmes touchent à l'itinérance.

Ces éléments mettent en lumière la façon dont le partenariat a pu bénéficier les deux partis. L'étudiante, d'une part, par la facilitation de l'ensemble des étapes de recherche - exploration, recrutement, terrain, suivi, diffusion -. L'organisation du ROIL, d'autre part, en nourrissant la démarche de réflexivité qui lui est propre, tout en contribuant au rayonnement et à la diffusion des pratiques qu'elle a pu mettre en place.

Cette collaboration avec le ROIL impliquait certains enjeux que nous passerons rapidement en revue ici, puisqu'ils ont été détaillés de façon plus exhaustive dans le cadre de la certification éthique. Concernant le poids du regroupement dans la sélection des participant.e.s, la lettre

d'entente a permis d'établir qu'il était appelé à jouer un rôle de facilitateur, sans toutefois jouir d'un pouvoir décisionnel. Une personne-ressource du ROIL a ainsi été choisie afin de faciliter la communication et la mise en liaison entre les différent.e.s acteurs et actrices via leur comité respectif, mais c'est l'étudiante elle-même qui a procédé à la présentation du projet et à la sélection des profils sur la base des critères établis ci-après. En ce qui a trait au contenu du mémoire, les échanges avec le ROIL et la rétroaction des acteurs et actrices ont été mis à profit pour enrichir le matériel de recherche. Toutefois, le regroupement ne disposait d'aucun droit de regard s'agissant du document final, dont la rédaction a été du ressort exclusif de l'étudiante-chercheure.

Ces différentes stratégies visaient à atténuer les potentielles externalités négatives occasionnées par l'existence de cette entente, notamment en termes de neutralité et d'objectivité. Pour autant, le projet a nécessairement en partie été façonné par l'existence de ce partenariat. Nous pensons toutefois que les limites éventuelles générées ont amplement été compensées par les bénéfices évoqués.

3.3 La méthode de collecte des données

3.3.1 Le choix de l'entretien semi-directif

Notre méthode de récolte des informations était une méthode d'entretien - la décision d'une technique de collecte de données unique est explicitée ci-bas -. Comme le rappellent Van Campenhoudt et Quivy (2011), celle-ci convient tout particulièrement aux recherches portant un objectif d'analyse du sens que les acteurs et actrices attribuent à leurs pratiques; poursuivant l'appréhension d'un problème précis - de certains enjeux spécifiques au fonctionnement d'une organisation -; ou encore souhaitant mettre en lumière les processus d'action à l'œuvre. Ces aspirations s'alignaient particulièrement bien avec les objectifs de ce mémoire alors que nous souhaitions explorer le caractère polysémique de la RDM relativement aux rôles et statuts des acteurs et actrices dans l'organisation, sa déclinaison en des pratiques éclectiques et enfin les leviers tout comme les freins à son opérationnalisation sur le terrain.

Nous avons plus précisément fait le choix de l'entretien individuel semi-directif : le ou la chercheur.e, si il ou elle pose des questions selon un protocole établi préalablement, entreprend de

favoriser l'expression propre du sujet, sans l'enfermer dans des questions rigides. Paillé précise ainsi qu'il s'agit de « [...] proposer un ordre des interrogations et guider la conversation, sans toutefois l'imposer » (1991, p. 2). Par ailleurs, bien que la structure des hypothèses de travail et du cadre conceptuel ne soit pas reproduite telle quelle au moment de l'entretien, ces éléments doivent pouvoir se déceler en filigrane : « L'esprit théorique du chercheur doit rester continuellement en éveil de sorte que ses propres interventions amènent des éléments d'analyse aussi féconds que possible » (Van Campenhoudt et Quivy, 2011, p. 170). À ce titre, notre cadre conceptuel a nourri la conception de l'instrument qui a permis d'opérationnaliser cette méthode de récolte des données : le canevas d'entretien (Annexe B).

Nous avons organisé celui-ci de façon thématique, chaque thème regroupant les questions associées, questions de substitution, complémentaires ou de clarification lorsque la réponse n'était pas claire. Le choix des thèmes, pour ce projet, a été dans un premier temps influencé par notre travail de problématisation et le cadre conceptuel associé - démarche déductive - : ici nous avons pu penser des thèmes structurés relativement aux différents environnements qui influencent la vulnérabilité associée aux conduites de consommation à risque (environnement physique, social, économique, politique (Rhodes, 2002)). Cette structuration thématique a soutenu notre perspective exploratoire à finalité descriptive du déploiement de la RDM, puisque plusieurs des questions portaient sur l'identification des risques associés spécifiquement à chaque environnement par l'acteur ou l'actrice, puis sur les moyens déployés - stratégies interventionnelles de RDM - pour réduire la vulnérabilité face à ces risques. Prenons par exemple le cas de l'environnement social. Ce thème était appréhendé à travers des questions par lesquelles la personne interrogée pouvait identifier (ou non) la façon dont l'environnement social influence négativement et/ou positivement la fragilité face à la consommation problématique de substances - isolement social, absence ou présence d'un système de soutien, existence ou inexistence de personne à qui parler en cas de *craving* (désir intense de consommer) ou surdose, qualité des relations de voisinage, etc. -, et quelles interventions sont mises en place pour prévenir ou encourager cette dynamique - si de telles interventions existent -. Les interventions relatives à chaque environnement, en étant recensées - ou non -, faisaient office d'indicateur au gré des réponses des personnes interrogées. Celles-ci permettaient d'estimer le degré de prise en compte de chacun des types d'environnements dans le

déploiement de l'approche de RDM, nourrissant ainsi la description et la documentation des pratiques propres au programme SRA Laval.

Nous avons ainsi mobilisé cette grille de façon souple et flexible, en laissant s'exprimer les questions et interrogations émergentes au gré de l'entretien et des personnes, sans jamais, donc, faire de cet instrument un carcan linéaire qui n'existerait que pour lui-même. Il s'agissait de se laisser guider par l'inopiné et l'imprévisible du terrain, en improvisant donc parfois de nouveaux fils conducteurs (démarche inductive).

3.3.2 Quel.le.s acteurs et actrices interroger? Réflexion et démarche privilégiée

Le choix de nous entretenir avec les personnes directement concernées par les enjeux de consommation et prises en charge au sein du programme SRA n'a pas été fait, bien qu'un temps considéré. Le contexte de pandémie mondiale au moment de l'élaboration de notre projet de mémoire a en effet dès le départ grandement complexifié toute possibilité d'entretiens en personne. Pour rappel, de telles rencontres ont même été formellement interdites durant plusieurs mois, par intermittence, au cours de cette période. Au regard de la très grande fracture numérique qui touche les individus en situation d'instabilité résidentielle engagés au sein du programme SRA - l'écrasante majorité des logements ne disposent pas d'internet, en particulier durant les premiers mois -, la logistique nécessaire pour tenter de mener des entretiens par Zoom est apparue être un obstacle trop important, en particulier dans le temps qui nous était imparti pour réaliser ce mémoire. Ces considérations, certes pratiques mais pour autant centrales, se sont entremêlées à nos réflexions pour affiner progressivement notre objet de recherche, pour ultimement convenir de centrer notre démarche sur les acteurs et actrices qui mettent en œuvre l'accompagnement de RDM, plutôt que sur ceux et celles qui en bénéficient. Toutefois, ainsi que discuté en conclusion de ce mémoire, il s'agit certainement d'une piste majeure à explorer pour la suite. Ce, notamment à travers une épistémologie située ayant vocation à mettre en lumière les pratiques et savoirs des consommateurs et consommatrices, en privilégiant pour ce faire des processus collaboratifs et participatifs (Baker *et al.*, 2020; Boucher *et al.*, 2017).

S'agissant de la nature de l'échantillon plus spécifiquement, l'unique critère retenu était de travailler ou *d'avoir travaillé* au moins 6 mois au sein du programme. Ceci permettait de tenir

compte du taux de rotation important des employé.e.s au sein du programme et plus largement caractéristique du milieu communautaire. Par ailleurs, la nuance s'agissant de la temporalité n'était pas anodine : elle permettait en effet d'inclure des acteurs et actrices n'œuvrant plus actuellement au sein du SRA Laval mais ayant joué un rôle dans l'organisation entre sa création en 2014 et aujourd'hui. Aucun critère de nature sociodémographique n'était retenu, et le type de diplôme et/ou de formation n'était pas non plus pris en compte au regard de la grande variété des profils amenés à être interrogés.

Fait important, nous nous sommes en effet entretenu.e.s avec les intervenant.e.s impliqué.e.s directement sur le terrain, mais également avec les différent.e.s acteurs et actrices qui participent au déploiement de la RDM au sein du programme sans nécessairement mener d'interventions directes : entre autres, les coordinateurs et coordinatrices cliniques, ainsi que les personnes occupant des fonctions de gestion. Ainsi qu'évoqué précédemment, la RDM se décline en pratiques concrètes auprès des hébergé.e.s, mais elle peut également se déployer en tant qu'approche, voire projet social et politique, qui colore potentiellement la culture organisationnelle. Notre réflexion, en ce sens, allait au-delà de l'accompagnement quotidien et concret et nous a conduit à nous interroger sur la façon dont la RDM imprégnait les choix, mesures et orientations de l'entité que constitue le SRA Laval pour encadrer et réguler l'accompagnement psychosocial prévu par le modèle Logement d'abord.

Pour mieux comprendre les rôles et missions des individus avec lesquels nous avons été amené.e.s à nous entretenir, il convient à ce stade de présenter rapidement la structure du SRA Laval. Ainsi qu'évoqué précédemment, le programme de logement regroupe neuf organismes œuvrant en itinérance sur le territoire lavallois, qui délèguent chacun un à trois intervenant.e.s pour travailler « à l'externe » pour le programme de logement (MSSS, 2017). Ensemble, ces intervenant.e.s forment le comité action-terrain, chapeauté par un coordinateur ou une coordinatrice (MSSS, 2017). Ce comité travaille en liens étroits avec le comité clinique et le comité de suivi. Le premier statue sur l'admissibilité des candidat.e.s au SRA, et établit le type de soutien à octroyer au niveau matériel, financier et psychosocial relativement à une évaluation clinique - il regroupe plusieurs des coordinateurs et coordinatrices cliniques des organismes impliqués - (MSSS, 2017). Le comité de suivi, directement relié au ROIL, détermine les orientations du programme et joue un rôle pivot en tant qu'intermédiaire entre les acteurs et actrices directement impliqué.e.s sur le terrain et les

instances politiques qui permettent son financement : pour reprendre les mots du comité lui-même, il s'agit de veiller « [...] à ce que le projet SRA Laval respecte ses principes organisationnels » tout en suivant « [...] l'évolution du projet afin de proposer des recommandations » (MSSS, 2017, p. 4).

Cette variété d'acteurs et actrices interrogé.e.s, œuvrant dans des comités aux rôles diversifiés, soutient le principe de triangulation par le fait de « [...] rassembler des informations à partir d'une gamme diversifiée d'individus et d'environnements » (Maxwell, 1999, p. 138) alors que la question de la fiabilité interne se pose avec acuité : il s'agit ici de développer des « lignes d'enquête convergentes » nous dit Yin (1984, p. 91). La pluralité des points de vue permet en outre de soutenir l'intention de comprendre le plus intimement possible le cas à l'étude tout en couvrant diverses facettes du phénomène investigué (Pepin, 2017). En ce sens, le choix de s'entretenir avec des intervenant.e.s, mais pas uniquement, permet d'explorer la RDM de la mécanique très concrète de l'accompagnement sur le terrain aux considérations plus abstraites des acteurs et actrices qui n'interviennent pas directement auprès des hébergé.e.s, mais qui, de par leurs fonctions, influencent le déploiement des pratiques. Notre documentation des pratiques de RDM, objectif premier du projet, s'en trouve ainsi enrichie. Enfin, les perspectives des personnes interrogées se déclinent nécessairement au gré des rôles qu'ils occupent et des comités dans lesquels ils exercent. Leur définition de la RDM tout comme leur appréhension de ses valeurs, objectifs et de son opérationnalisation sont donc hétéroclites, mais fondamentalement complémentaires s'agissant de la construction de la compréhension de l'objet de recherche (Pepin, 2017) : interroger une pluralité d'acteurs et actrices permet ainsi de doter notre démarche du relief nécessaire pour répondre au mieux à notre second objectif.

Interroger ces trois types de profils, intervenant.e.s de terrain, coordinateurs et coordinatrices, et enfin gestionnaires, nous a permis de fonder notre étude de cas unique sur une diversité de *sources* de données, plutôt qu'une diversité de *techniques* de collecte de données. Alors que cette méthode requiert en effet traditionnellement un minimum de trois techniques de collecte distinctes (Alexandre, 2013), cette diversification n'était pas possible, ou complexe, s'agissant de notre cas et de notre sujet. L'option de l'enquête documentaire, un temps considérée, a rapidement été évacuée étant donné la teneur majoritairement administrative et logistique des documents et écrits existants. L'observation des réunions cliniques et rencontre des comités, également envisagée, n'a

pas été retenue pour les mêmes raisons, après plusieurs sessions exploratoires - elles ont en outre été stoppées en raison du contexte sanitaire -. Nous avons donc choisi de diversifier le nombre de sources de données, en passant d'une source unique - les intervenant.e.s externes -, à trois sources, en élargissant les entrevues aux coordinateurs, coordinatrices, et gestionnaires. Pour solidifier cette démarche, nous avons, de plus, façonné la grille de questions relativement au statut des différents types de profil interrogées : coordinateurs-coordinatrices, intervenant.e.s externes, et gestionnaires, avaient ainsi des questions qui leurs étaient spécifiquement attribuées, renforçant le potentiel de fiabilité interne et de triangulation en dépit du recours à une unique technique de collecte.

Enfin, considérant que le présent projet se déployait dans le contexte d'un mémoire de maîtrise, dont les différentes étapes devaient s'échelonner sur moins d'un an, la participation de 8 à 10 individus étaient visée. Ceux-ci ont pu être contacté comme prévu via l'agente de liaison du ROIL, et neuf entretiens ont été menés de façon régulière et fluide entre fin novembre 2020 et janvier 2021. Plus précisément, quatre intervenant.e.s, quatre coordinatrices-coordonateurs, et un.e gestionnaire ont été rencontré.e.s. Ainsi que nous le détaillerons au moment d'évoquer la question éthique, nous avons stratégiquement fait le choix de ne pas relever de données sociodémographiques ayant trait à leur âge, leur genre, ou leur niveau d'éducation. Le portrait de nos participant.e.s s'en tient donc à leur rôle au sein de l'organisation du SRA⁶. Enfin, le contexte de pandémie mondiale à cette époque a fait en sorte que les entrevues aient à se tenir de façon virtuelle, via le logiciel Zoom, sans que cela soit problématique.

3.3.3 Posture épistémologique

Tout au long de ce mémoire, et tout spécifiquement au moment des entretiens, nous avons eu à cœur de nous efforcer de prévenir les asymétries de savoir(s) et de pouvoir(s) que tendent à cristalliser les contextes de recherche, à la faveur des chercheur.e.s et à la défaveur des représentant.e.s du milieu. Nous nous sommes en cela inspiré.e.s de l'épistémologie de la recherche-action et de la recherche féministe participative, bien qu'il serait erroné de nous en réclamer à proprement parlé étant donné la petite envergure du projet et l'insuffisance de modalités

⁶ Ainsi qu'explicité ci-après, pour des raisons d'anonymat et de confidentialité, lorsqu'un ou une participant.e est cité.e dans le Chapitre IV il ne lui est jamais directement associée sa fonction au sein de la structure du SRA.

mises en place pour approfondir cette démarche, y compris par manque de temps et de moyens. Nous nous sommes toutefois évertué.e.s à « dédramatiser » la symbolique formelle du temps de l'entrevue, en nous efforçant d'aller au-delà des codes académiques souvent favorables à l'ascendant du ou de la chercheur.e. Ce, pour tenter de faire émerger une dynamique de relations horizontales, tout autant bénéfiques s'agissant du confort et de l'assurance de la personne interrogée qu'en termes de potentiel heuristique.

Parmi les stratégies déployées en ce sens, nous pouvons notamment évoquer le fait de nous être présenté.e.s en début d'entretien en tant qu'étudiante-chercheuse, mais également en tant qu'intervenante psychosociale exerçant dans le milieu communautaire, ce qui a souvent permis de mettre les personnes interrogées plus à l'aise, et d'inscrire le dialogue dans un registre davantage ouvert. À l'issue de l'entretien, un moment était réservé pour remercier les acteurs et actrices rencontrés, pour leur temps bien sûr, mais avant tout pour la richesse des savoirs qu'ils avaient pu nous transmettre : ce, dans l'optique de dépasser la division traditionnelle qui assigne aux chercheur.e.s la *production* des savoirs, et aux intervenant.e.s leur *utilisation* (Gervais *et al.*, 2018). Enfin, grâce à l'obtention par l'auteure du présent mémoire d'une bourse auprès du groupe Recherche et intervention sur les substances psychoactives Québec (RISQ), nous avons pu dédommager financièrement chaque personne rencontrée. Ce, dans l'optique de reconnaître la contribution des acteurs et actrices de terrain en termes de savoir, un principe recommandé en recherche participative et partenariale (Descarries *et al.*, 2018).

3.4 Traitement et analyse des données

Les entretiens, en tant que méthode de récolte des informations, sont indissociables d'une méthode d'analyse de contenu. Suite à la lecture de *L'analyse qualitative en sciences humaines* (Paillé et Mucchelli, 2012), texte de référence, nous avons plus précisément fait le choix de l'analyse thématique. Celle-ci est selon les auteurs idéale pour une première recherche du fait de son intelligibilité comme de son caractère « efficace ».

3.4.1 Au cœur de l'analyse : un double-mouvement déductif-inductif

Deslauriers et Kérisit parlent du processus de la recherche de la collecte de données et de l'analyse comme obligeant « [...] le chercheur à balayer systématiquement le champ d'investigation pour construire son objet » (1997, p. 102). Ils évoquent à cet égard un « mouvement de va-et-vient » entre inductif et déductif (Deslauriers et Kérisit, 1997, p. 2), ingrédient essentiel de la « fermentation » du matériau, permettant de révéler « [...] des perspectives d'explication non perçues à l'origine de la recherche, jetant sur les phénomènes un regard plus éclairant, à la fois plus englobant et plus subtil » (Van Campenhoudt et Quivy, 2011, p. 201).

Concrètement, les entrevues ont fait l'objet d'un enregistrement audio, puis ont été retranscrites sous forme de verbatim. Au moment d'entamer l'analyse en tant que telle, nous avons privilégié comme référent les travaux de Miles et Huberman (1994). En effet, les clés qu'ils livrent s'agissant d'opérationnaliser ce double mouvement inductif-déductif a pu soutenir la concrétisation de notre démarche, qui, parce qu'elle aspirait à une description de pratiques existantes et établies, ne se voulait pas une « quête de sens » qui reposerait sur un élan purement inductif.

Nous avons ainsi mobilisé une base déductive, avec pour point de départ la conception d'une grille de codification, grille que les auteurs décrivent comme « [...] une "liste de départ" de codes. Cette liste provient du cadre conceptuel, des questions de recherche, hypothèses, zones problématiques et variables clés que le chercheur introduit dans l'étude » (Miles et Huberman, 1994, p. 114). Cet outil se fondait ainsi sur la lecture flottante des premiers verbatims, sur les axes suggérés par notre grille de questions, et enfin sur les dimensions induites par notre cadre conceptuel. Bien qu'embryonnaire, cette grille fut utile lors de l'analyse de premier niveau afin de naviguer les données, très nombreuses, fournissant des repères bienvenus.

Tout à la fois donc, elle reposait sur le principe d'une qualification *mixte*, au sens où sa dimension déductive constitutive était suffisamment flexible et ouverte pour accueillir des codes « émergents » générés par le terrain, permettant la formation d'une dynamique inductive. Elle a ainsi drastiquement évolué, du fait de l'entrelacement, au fur et à mesure des entretiens, de la base inductive à des allers-retours inductifs. Ainsi que l'expriment Miles et Huberman :

Les chercheurs avec des listes de départ savent que les codes vont être modifiés. [...] Certains codes ne fonctionnent pas; d'autres se détériorent. Ils ne peuvent s'appliquer à aucun terrain ou bien la façon de découper le phénomène ne correspond pas au

mode d'apparition empirique de ce dernier. Dans ce cas, il faut se débarrasser du code ou le changer de niveau. (1994, p. 120).

Cette analyse de premier niveau a été réalisée à l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVivo (version 12). Sa souplesse a été précieuse dans ce processus, alors qu'il était constamment nécessaire de faire et défaire la codification, en s'appuyant sur la base déductive tout en s'efforçant de la faire dialoguer avec la constellation des codes émergents.

À l'issu des entretiens, alors que l'analyse de premier niveau menée en parallèle était presque achevée, la grille avait pu atteindre un palier de stabilisation caractérisé par des catégories « saturées », et « un nombre suffisant de "régularités" » (Miles et Huberman, 1994, p. 121). Nous avons alors pu entamer l'analyse dite de second niveau (horizontale), où il s'agissait de se pencher sur chaque unité catégorielle pour examiner le faisceau des extraits qui y étaient centralisés. Ce faisant, nous avons pu pénétrer les spécificités propres à chaque thématique, en faisant dialoguer ensemble les données correspondantes : nous avons ainsi pu mettre en lumière les liens logiques, relations de congruence ou divergence, entamant une description plus analytique pré-rédaction.

Tout au long de ce processus, il faut noter que nous avons laissé une place majeure aux « mémos », ces « idées qui jaillissent » (Miles et Huberman, 1994, p. 144) et qui tissent, même de façon approximative et balbutiante, la conceptualisation qui est toujours sous-jacente lorsque nous thématisons. En les répertoriant systématiquement, et en prenant toujours la peine de les rédiger et décrire de façon exhaustive, nous avons pu gagner un temps précieux par la suite, en particulier au moment de la rédaction du Chapitre V. Discussion. Ainsi que le résume Miles et Huberman : « Les mémos saisissent au vol, si l'on peut dire, les pensées de l'analyste, et à ce titre, sont précieux » (1994, p. 145).

3.5 Considérations éthiques

S'agissant des considérations éthiques, déjà évoquées rapidement, ce projet relevait d'une recherche à faibles risques. Les acteurs et actrices interrogé.e.s n'avaient pas à s'exprimer sur leur vécu et trajectoire personnels, mais sur leurs pratiques professionnelles. Il s'agissait toutefois d'une étude de cas, ce qui impliquait de devoir tenir compte du caractère potentiellement disruptif d'une telle recherche pour le milieu d'étude : comme le souligne Gagnon, une « étrangère » (2012, p. 51)

s'immisce pour ainsi dire dans les rouages internes du programme. Il convenait notamment de minimiser l'impact potentiel sur les dynamiques et pratiques de travail (risque), tout en encourageant une collaboration qui pourrait porter l'efficacité heuristique et ainsi alimenter *in fine* la réflexivité des acteurs et actrices (avantage). Dans cette optique, il est apparu pertinent d'organiser une session d'information regroupant les différents membres du programme SRA afin de présenter les buts du projet et ce qu'impliquait la participation. Elle a également été l'occasion d'aborder la dimension éthique de la recherche, pour préciser les conditions de l'implication du milieu tout en affinant notre compréhension de certains enjeux qui auraient pu être éludés.

Ainsi que souligné par Miles et Huberman, il existe d'importantes divergences terminologiques relatives aux données destinées à la recherche, en particulier s'agissant de la question de l'anonymat, souvent promis à tort (1994). Au-delà des détails techniques qui ont été explorés lors de la certification éthique, nous nous sommes longuement attardé.e.s sur cette question en raison du caractère particulièrement épineux qu'elle pouvait revêtir du fait que nous travaillions à partir d'un cas unique, et de surcroît en partenariat. À ce titre, le *continuum* du degré identificatoire établi par l'Énoncé de politique des trois conseils (EPTC 2, 2018) nous a permis d'établir que pour ce projet l'anonymat était fondamentalement impossible. En effet, notre méthode de collecte impliquait que l'auteur du présent mémoire aurait nécessairement connaissance de l'identité des participant.e.s. Ceci nous a amené à considérer l'anonymisation par dénominisation irréversible, c'est-à-dire la destruction de la liste associant le nom des participant.e.s aux numéro de codes ou pseudonymes leur ayant été attribués : l'identification, un temps possible, devient alors irrévocablement impossible (EPTC 2, 2018). Nous avons toutefois dû considérer le fait que notre projet impliquait des « identificateurs indirects » forts (EPTC 2, 2018). À un niveau externe, pour le monde extérieur, en raison de l'implication du ROIL, qui est explicitement nommé (à sa demande); d'un point de vue interne, en raison de la petitesse du milieu et du nombre restreint de personnes interrogées, qui pouvaient rendre aisée l'identification entre elles. L'anonymisation était, de fait, contre-productive tout au plus. Au regard de ces éléments, nous avons finalement fait le choix d'une stratégie de dépersonnalisation, en travaillant à partir de données dénominisées et en procédant au retrait ou au codage des identificateurs directs, et indirects autant que faire se peut - notamment s'agissant du genre ou encore de la fonction précise au sein de la structure - (EPTC 2, 2018). En outre, aucune donnée sociodémographique n'a été relevée au moment de l'entretien.

Cette démarche a permis de focaliser nos efforts sur le fait de rendre impossible l'association entre une personne et les données recueillies lors de son entretien. Cette piste a été privilégiée car dans la configuration qui était la nôtre il était possible de compliquer l'identification à partir des données, c'est-à-dire les propos tenus lors de l'entrevue, mais il était impossible de garantir que les personnes ne pourront pas être identifiées comme ayant participé au projet : le promettre aurait été fallacieux au regard des deux identificateurs indirects forts évoqués, l'implication du ROIL et le caractère restreint de notre cas.

Outre l'enjeu de l'anonymat, la question éthique a été approfondie lors de la certification du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ), que nous avons obtenue en octobre 2020 (No. de certificat : 4476 – Annexe D). Ce processus a été aisé et rapide, soutenu par un dialogue ouvert et efficace avec le ROIL, avec lequel nous avons pu discuter et convenir des modalités de confidentialité, de protection des données, ou encore de diffusion des résultats. Ainsi qu'évoqué précédemment, une lettre d'entente entourant les principes de collaboration et les règles de fonctionnement des personnes impliquées dans la recherche a pu être élaborée conjointement, et jointe à notre demande de certification. Pour les participant.e.s, ces modalités étaient réitérées lors du recueil du consentement en début d'entretien (Annexe E).

CHAPITRE IV

RÉSULTATS⁷

La présentation des résultats permettra dans un premier temps de dresser un panorama des visions et compréhensions de l'approche de RDM mobilisées par les acteurs et actrices de terrain (4.1), pour ensuite explorer son opérationnalisation concrète relativement aux différents types d'environnements (4.2). On peut noter que ces deux premières parties permettent de développer les résultats obtenus en réponse à l'objectif 1 de ce mémoire, à savoir la documentation des pratiques fondées sur l'approche de RDM pour soutenir la transition de l'accès au logement vers le maintien en logement.

Nous aborderons ensuite le contexte organisationnel unique du SRA, au service d'une RDM collective et politique et conséquemment d'un modèle Logement d'abord engagé (4.3), avant de considérer le regard que portent ces acteurs et actrices sur ce dernier en tant que « solution » à l'itinérance (4.4). Ces deux dernières parties répondent elles à l'objectif 2 de notre projet, puisqu'il s'agit ici de dégager des pistes de réflexion sur les leviers et les obstacles à l'opérationnalisation de l'approche de RDM, toujours à la lumière de l'expérience des acteurs et actrices de terrain.

4.1 Compréhension(s) de la RDM

Nous nous intéressons dans le cadre de cette première section aux visions et compréhensions que les acteurs et actrices du programme ont de la RDM. Le fait de leur demander de nous partager leur définition de l'approche, en début d'entretien, s'est avéré être un exercice loin d'être anodin, révélant dès le départ les tensions qui lui sont inhérentes.

⁷ Ainsi qu'indiqué dans le cadre du chapitre III, nous travaillons à partir de données dénominalisées, et avons procédé au retrait des identificateurs directs et indirects : la fonction (coordination, intervention ou gestion) occupée par les personnes citées n'est donc pas précisée dans le cadre des extraits. Ce, pour préserver l'anonymat des participant.e.s, en tenant tout particulièrement compte du caractère restreint du milieu à l'étude (étude de cas unique), qui implique qu'ils pourraient sinon potentiellement se reconnaître entre eux et elles. Pour ces mêmes raisons, les participant.e.s n'ont pas été numéroté.e.s, et ne sont pas désigné.e.s à partir d'un nom de substitution. Ce sont cependant bel et bien diverses personnes, acteurs et actrices, qui prennent la parole à partir des différents extraits sélectionnés.

4.1.1 En quête d'une définition

4.1.1.1 La RDM définie en tant que pratique d'intervention

Pour l'ensemble des acteurs et actrices, la RDM se définit en tant que stratégie concrète d'intervention, « pratico-pratique », « du quotidien ». Il s'agit « [...] d'aider la personne à éviter certains dangers qui pourraient s'accorder face à sa consommation », ou encore de « [...] mettre des choses en place pour [...] que les effets de cette problématique soient moindres. ». De nombreuses illustrations mettant en lumière des stratégies d'intervention très concrètes sont données en ce sens, par exemple :

[...] le participant me dit qu'il boit... qu'il boit de l'alcool, il boit une caisse de 24 à lui tout seul, « Bien ok, est-ce que tu prends le temps de boire de l'eau? – ben non. – Ah bien si t'arrives à six bières, prends le temps de boire de l'eau, parce que ton corps va être déshydraté et c'est là que tu vas commencer à avoir des maux de tête et tout, alors bois de l'eau; bois beaucoup d'eau; garde-toi un litre d'eau.

Les acteurs et actrices insistent sur l'importance d'adapter cette RDM aux besoins de la personne, à ce que la personne désire pour elle-même. Il ne s'agit pas de la plaquer de façon artificielle, mais bien de façonner les interventions au cas par cas, « [...] l'idée, c'est... dans la réduction des méfaits, c'est viser les impacts négatifs que la personne identifie, parce qu'évidemment, c'est toujours en fonction de ce qui est identifié par la personne. ». Une valeur qui se dégage également est celle de non-jugement, posture en pointillée à toutes les interventions concrètes déployées, et donc composante importante des définitions proposées en ce sens : « C'est vraiment ça la réduction des méfaits, c'est de l'informer sans pour autant tomber dans la morale et de lui dire " Bien non, c'est mal la drogue" - c'est pas ça le but, ça il l'a entendu toute sa vie. ».

Par ailleurs, il apparaît que les actrices et acteurs interrogés n'appréhendent pas les potentielles effets négatifs des conduites comme strictement liés à la santé :

Mais ça va au-delà de ça. Là, tout ce qu'il y a au niveau de la santé, les gens vont penser à ça en premier. Tandis que oui, c'est important, mais quand on voit les gens, la santé c'est pas la principale préoccupation. Ce qu'ils vivent au quotidien, c'est... ils s'en foutent un peu de leur santé. C'est pas ça la priorité.

Dans le cadre de cette définition, les méfaits que l'on souhaite réguler, envisagés comme concrets et tangibles, sont ainsi appréhendés de façon globale et plurielle : « [...] que ce soit physique, que ce soit psychologique, que ce soit social, que ce soit... c'est de diminuer les impacts dans le fond négatifs de la consommation de drogue et d'améliorer la qualité de vie des gens qui consomment. ».

4.1.1.2 La RDM comme philosophie d'intervention

Les acteurs et actrices définissent tout à la fois la RDM en tant que philosophie d'intervention, déployant de ce fait une vision plus abstraite, moins ancrée dans des dimensions et considérations concrètes. Ici l'approche est appréhendée comme fondée sur le non-jugement et l'accueil de la personne « [...] où elle en est », et tend à envisagée en tant que *pensée*, « une culture organisationnelle, une philosophie » colorant les interventions : « Ça serait d'accepter l'être humain comme il est. Donc juste... pas porter de jugement, s'assurer que la personne est bien reçue, bien comprise, écoutée et s'assurer que tous ses besoins, exemple, soient le plus optimisés »; « On est en réduction des méfaits, alors notre façon d'intervenir [...] nous, on part de ce que la personne est et on la suit peu importe ce qui arrivera, on va être là. ».

Cette définition de la RDM en tant que philosophie d'intervention apparaît intrinsèquement liée à une dénonciation des approches et programmes qui se fondent sur un projet de responsabilisation individuelle, mettant en lumière une RDM réactionnelle et engagée :

De dire « Peu importe le choix que tu fais, nous on continue d'être là et notre objectif, c'est d'améliorer ta qualité de vie; si tu te fais évincer, bien on va essayer de te replacer, on va être là avec toi, on va faire des recherches, etc. » [...] Et c'est toute une optique d'intervention qui est vraiment, vraiment difficile parce que notre société n'est pas faite comme ça.

Tout en dialoguant avec les valeurs mobilisées lorsque la RDM est définie de façon plus concrète (non-jugement, respect des choix des personnes), émerge *a priori* ici, bien que de façon plus ou moins explicite selon les participant.e.s, une philosophie de RDM dotée d'une conscience critique et sociale. Cette appréhension tend en effet à reposer sur le rejet d'une lecture individualisante des trajectoires d'itinérance, que les acteurs et actrices ont à cœur de recontextualiser lorsqu'ils se prêtent à l'exercice de définition de l'approche : « C'est vraiment d'aller vraiment voir qu'est-ce qui est derrière la consommation aussi. ». Se dessine également un regard critique sur l'idéologie

punitive s'agissant de l'usage de substance : « Finalement, c'est travailler avec quelqu'un qui consomme dans une société qui fait la guerre à la drogue et qui réprime la consommation ». À ce stade, et donc en surface, les couleurs politiques et idéologiques que suggèrent les définitions qu'offrent les acteurs et actrices tendent à être uniformes.

4.1.1.3 Un enjeu définitionnel?

La plupart des personnes interviewées définissent tout autant la RDM de façon concrète, « pratico-pratique », que comme une « philosophie ». Ces deux propositions s'entrelacent en réalité plus qu'elles ne s'entrechoquent. La RDM semble s'incarner dans une articulation entre une pensée et tout à la fois une praxis : ces appréhensions sont co-existantes pour les personnes interviewées.

Ce dialogue entre une vision abstraite de l'intervention, et une vision très concrète, pratique, peut prévenir une formulation claire et précise. Ce, d'autant plus, qu'il existe une certaine porosité avec d'autres approches, telles que l'approche humaniste ou l'approche globale, que les acteurs et actrices mobilisent pour définir la RDM. Toutefois, les mêmes éléments de définition reviennent systématiquement pour toutes les personnes interrogées, indépendamment de leur statut au sein du programme. Elles sont toutes unanimes s'agissant du principe de base de réduire les effets négatifs des conduites à risque, en l'occurrence s'agissant de consommer, et pour les deux types de définitions (4.1.1.1 et 4.1.1.2) nous retrouvons des thèmes transversaux : s'adapter aux besoins et aspirations des individus, non-jugement, dépasser le seul thème de la santé en tenant compte de tous les environnements.

De plus, un projet politique et social commun se dessine de façon sous-jacente, partagé à cette étape par tous et toutes par leur souci de contextualiser la lecture et les interventions s'agissant des comportements à risque - i.e., le fait de consommer - et plus largement de l'itinérance, à l'inverse d'une appréhension individualisante et d'interventions visant la responsabilisation. Ainsi, alors que nous cherchions à dégager une définition générale de la RDM, une vision uniforme et unifiée émerge de façon relativement solide, bien que quelque peu imprécise. À ce stade, globalement, la compréhension globale de la RDM n'apparaît pas être un enjeu.

4.1.2 La question de la diminution de la consommation : une RDM reposant sur des projets politiques et sociaux antinomiques

Les visions et compréhensions des acteurs et actrices tendent à perdre leur apparente unicité lorsque nous nous intéressons spécifiquement à la question de la réduction de la consommation, voire même de l'arrêt total de celle-ci. Trois types d'approches différentes se distinguent sur cet enjeu : les interventions visant spécifiquement la réduction de la consommation et à terme l'abstinence; les interventions proposant d'accompagner vers la réduction de la consommation si c'est pertinent, et surtout désiré par les participant.e.s; enfin, les interventions rejetant toute aspiration à réduire la consommation, et souhaitant s'intéresser strictement à la diminution des méfaits que consommer peut générer.

Cette typologie embryonnaire est mobilisée pour les besoins de la démonstration, mais il faut noter que ces trois conceptions s'entremêlent et se conjuguent les unes les autres, de façon plus ou moins prononcée selon les personnes rencontrées. Ainsi, le positionnement d'une même personne sur cette question peut se décliner de façon éclectique au gré des exemples ou explications qu'elle fournit pour étayer ses propos.

4.1.2.1 Les interventions de RDM comprises comme visant la réduction de la consommation, et in fine la sobriété des participant.e.s

Selon cette conception, la RDM a pour but essentiel la réduction graduelle de la consommation, et si possible la sobriété, considérée comme un idéal pour les participant.e.s : « Travailler en réduction des méfaits c'est [...] de faire des rencontres à l'effet de qu'est-ce qu'on peut mettre en place pour réduire ta consommation ». Cette appréhension, bien que minoritaire et souvent entrelacée à d'autres propositions d'intervention moins tranchées, a toutefois émergé de façon claire. Elle tendait à être portée par les acteurs et actrices davantage proches d'activités de gestion, et donc moins présent.e.s sur le terrain ou en contact direct avec les personnes accompagnées, mais il n'est toutefois pas possible d'établir un lien de cause à effet formel. Fait important, cette perspective en outre tend se conjuguer à un regard négatif sur le fait de consommer : « Je trouve que ça donne plus d'outils à la personne et ça fait en sorte qu'elle puisse se sortir de ses mauvaises habitudes elle-même. Donc je visais vraiment juste la réduction vis-à-vis la consommation en tant que telle. ».

Ce faisant, on constate une relative confusion s'agissant de ce qui est entendu par « méfaits » (i.e., les conséquences négatives des comportements à risque, en l'occurrence s'agissant de consommer) et par « risques » (i.e., le fait de consommer en tant que tel). Ici, c'est en effet la consommation elle-même qui est considérée comme le *méfait* à éliminer à terme. La lecture des situations et des interventions à déployer repose donc sur un contresens, comme l'illustre par exemple cette explication des objectifs de la RDM : « Des fois c'est une rechute et l'abstinence reprend et on n'en reparle plus. Des fois l'abstinence reste et des fois c'est vraiment la rechute de la consommation et la re-perte de logement et on recommence le processus. ».

De plus, bien qu'en pointillé et *a priori* pas de façon conscientisée, cette compréhension de la RDM tend à être colorée par un regard négatif sur l'approche de RDM, perçue comme fondée sur du « laissez-faire » :

Il y a eu beaucoup de questionnement aussi en lien avec tout ça [...] parce qu'au départ, Logement d'Abord, à la base c'était du sans condition, tu peux faire ce que tu veux dans ton logement, on ne s'en soucie pas. Donc à la limite une personne aurait pu faire du recel dans son logement, ou aurait pu faire une piquerie dans son logement ou aurait pu recevoir des clients pour faire de la prostitution dans son logement. Et on n'aurait pas dû s'en mêler.

Le logement est partiellement subventionné par une subvention fédérale, alors comment va-t-on justifier qu'avec une subvention fédérale on finance une piquerie ou qu'on finance un... en tout cas, il y avait quelque chose éthiquement qui ne tenait pas la route.

4.1.2.2 Les interventions de RDM comprises comme accompagnement potentiellement vers un objectif de diminution et/ou de sobriété

Selon cette seconde conception, partagée par la majorité des acteurs et actrices, les interventions de RDM sont orientées vers la réduction de la consommation ou vers un objectif de sobriété complète, si, et seulement si, c'est souhaité par la personne accompagnée. Contrairement au point précédent, ici la réduction de la consommation est un but flexible, formulé uniquement si c'est le choix des participant.e.s concerné.e.s, et elle n'est donc pas comprise comme l'objectif essentiel et constitutif de l'approche :

C'est pas nécessairement l'objectif et c'est pas [...] dans cette perspective-là qu'on travaille. Évidemment que si la personne qu'on accompagne a cet objectif-là d'abstinence, parfait, tant mieux, ou tant pis ou bon... mais l'idée étant de pouvoir atteindre une certaine stabilité qui permet à la personne d'être correcte – dans ses standards à elle.

Ces interventions se fondent ainsi sur le fait d'adapter l'accompagnement lié à la consommation, et donc à sa potentielle réduction, aux besoins de la personne : « On y va au rythme de la personne, on ne force rien. Peut-être des fois quand c'est dans l'ambivalence, bien on donne les deux options et peu importe quel chemin tu vas prendre, on va être là ». La diminution des prises, voire la sobriété, peuvent donc faire partie du plan d'intervention, mais uniquement si c'est le souhait de la personne accompagnée, et de façon souple et ouverte :

La personne qui dit « Ma consommation augmente et moi, ça m'inquiète, j'ai besoin d'aide avec ça » Bien là, une fois qu'elle nous a dit ça, « Bien oui, on va t'aider avec ça », mais pas... pas dans la philosophie « Je regarde et je calcule et c'est moi aussi qui suis ton dosage » non, pas de ça pantoute.

Les intervenant.e.s insistent sur l'importance d'établir un dialogue sur la consommation, dans l'optique de normaliser celle-ci et de dépasser un potentiel tabou, de même que d'effacer toute crainte de stigmatisation ou de réponse punitive de la part des participant.e.s. On insiste donc ici sur le fait de ne pas porter de jugement négatif sur le fait de consommer :

C'est vraiment tout le temps sous l'égide du dialogue, de la discussion ouverte. [...] C'est plus d'y aller dans la prévention si je peux le dire ainsi, mais la prévention sympathique. Donc sans tomber dans le jugement, c'est dire « Vas-y, consomme, je ne te juge pas ». Il y a un dialogue, il y a une chimie, il y a une belle chimie qui s'est créée à travers tout ça et c'est sympathique; c'est très simple, c'est très fluide. La personne n'est pas dans le « Ouais mais t'sais, je ne suis pas sûr si je devrais t'en parler, que j'ai consommé ou que... » [...] C'est beaucoup plus *soft*, c'est beaucoup plus doux, c'est moins confrontant, sûrement qu'ils ont été habitués aussi de se faire confronter à tout bout de champ et de se faire réprimander, que ce soit par leurs parents ou leurs proches par le passé.

Ainsi, ici les intervenant.e.s ne portent *a priori* pas de jugement négatif sur le fait de consommer, et ne lisent pas l'hypothétique but de réduction comme intrinsèque à leur vision de l'accompagnement de RDM. Toutefois, ils et elles apparaissent porter un regard indéniablement positif sur cette potentialité de diminution, c'est une avenue qui tend à être valorisée et vers laquelle les participant.e.s du programme SRA tendent à être encouragé.e.s : « Ils sont juste à l'étape de

l'ambivalence, alors moi je ne les lâche pas quand ils sont à cette étape-là, vraiment. Donc on va faire "Ok, mais là tu consommes combien? Ça serait quoi ton idéal en ce moment?" »; « On va en parler, on va savoir... on va vérifier c'est quoi dans le fond : "C'est quoi qui te fait boire? C'est quoi qui t'aide à pas boire? C'est quoi qui fait en sorte que ça pourrait te faire arrêter aussi". ». Contrairement au point précédent le fait de consommer n'est donc ici pas jugé négativement, mais le fait de potentiellement diminuer tend à être appréhendé positivement : « Je ne suis pas un curé, je ne suis pas là pour juger qu'est-ce qu'ils font de leur vie – mais c'est sûr qu'il y a des avenues où on se prévoit des meilleurs lendemains que d'autres. ».

Ce faisant, la description de ces interventions révèle à nouveau que la frontière entre méfaits et risques n'est pas nécessairement toujours limpide. Les deux notions apparaissent en effet s'entremêler, au sens où la consommation va avoir tendance à être lue comme un méfait, puisque sa diminution consiste ainsi en un accompagnement de RDM réussi - si c'est le vœu de la personne accompagnée - :

Donc celui qui est en réduction des méfaits et il est alcoolique et il considère que boire trois bières par soir c'est correct, *versus* celui qui en boit douze, mais une fois par semaine, on n'est pas à la même place, mais on est dans la réduction des méfaits parce qu'il ne consomme pas à tous les jours.

4.1.2.3 Les interventions envisageant l'accompagnement de RDM comme entièrement décentré d'un objectif de diminution et/ou de sobriété

Pour une minorité d'acteurs et d'actrices, notamment proches du travail de rue, et qui se distinguent par leur avis très arrêté sur la question, la RDM et les interventions liées se doivent d'être *totale*ment décentrées de la consommation en tant que telle : « Vous décentrez les discours de la consommation – c'est pas le sujet en fait finalement ». Ici, contrairement aux points précédents, la distinction entre méfaits et risques est très claire : la consommation correspond au risque, et en aucun cas au méfait. Or, ils et elles visent à réduire les méfaits - c'est-à-dire les conséquences négatives, de court terme et ayant un impact direct sur les personnes - associés au comportement à risque qu'est la consommation, et non pas le comportement à risque lui-même. Ainsi, la réduction de la consommation (risque) n'a en aucun cas à être visée, et encore moins la sobriété :

Nous on essaie de ne pas du tout miser sur la consommation. [...] On continue d'être là pour toi, peu importe, et oui, de les avertir des conséquences de tel et tel truc [...] Mais dans le fond nous on ne s'occupe pas de ça. Souvent quand les gens veulent nous parler de diminuer leur conso ou ces trucs-là, nous on leur dit tout le temps moi c'est pas ma job.

Ainsi, selon cette perspective, la consommation peut être abordée relativement aux méfaits qui en découlent, et que l'accompagnement de RDM vise à réguler, mais jamais pour elle-même, dans une optique de diminution ou d'arrêt. Ici, le fait de consommer n'est pas jugé négativement, tout comme la seconde perspective présentée, mais contrairement à cette dernière, le fait de réduire ou de stopper la consommation n'a pas à être appréhendé de façon positive, ce qui constitue une nuance très importante :

Il y a quelqu'un qui me dit « Ah, ça fait mettons deux mois que j'ai pas consommé » bien on va être habitués de féliciter la personne. Mais non, parce que c'est pas la consommation en soi la problématique [...] On devrait juste comme féliciter la personne [...] par rapport à pendant les deux mois qu'elle n'a pas consommé, qu'est-ce qu'elle a fait comme démarches, qu'est-ce qu'elle a réussi à... c'est ça qu'on devrait féliciter... parce qu'après, à la rechute, bien les gens se tapent sur la tête. J'ai beaucoup de gens mettons qui rechutent et qui sabotent tout le reste.

Le risque que constitue le fait de consommer n'a pas à être abordé par l'intervenant.e, car cela revient déjà à porter un jugement et pousser dans la direction d'une réduction, ce qui est en désaccord avec leur compréhension de l'orientation de la RDM, qu'ils souhaitent décentrer des comportements individuels : « Pour nous, c'est clair dans le fond que non, on ne s'embarque pas là-dedans, parce que des fois juste de le nommer, dans le fond juste de nommer l'objectif, il y a une pression associée à ça et après... ».

Selon cette perspective, la consommation diminuera organiquement, ou pas, à travers des interventions orientées sur les environnements dont font partie les participant.e.s, et non sur leur usage de substances. Les acteurs et actrices qui portent cette conception revendiquent cette démarche parce qu'ils avancent que se focaliser sur la consommation revient à individualiser l'approche de RDM, en interprétant le « problème » en jeu comme étant la consommation, et la « solution » la diminution ou l'arrêt de celle-ci :

Sauf qu'à tous les gens qui sont en situation de précarité, ce qu'on leur répète, ce qu'on leur dit et ils sont conscients de ça, c'est que réduire la conso c'est la solution...

Alors ils sont comme tout le temps « Si j'arrête de consommer, j'aurai plus de problème » mais c'est pas vrai [...] Et là ils reconsumment, ils se tapent sur la tête, ils se sentent mal et plus tu te sens mal, plus tu consommes.

En ce sens, centrer les interventions sur le comportement individuel, que ce soit en visant, en encourageant ou aiguillant les personnes accompagnées vers une diminution de la consommation, revient selon les personnes revendiquant ce positionnement à individualiser, responsabiliser, et donc effacer toute lecture systémique de la souffrance et de l'exclusion des participant.e.s du SRA :

Parce qu'on s'entend qu'il y a des... je ne sais pas combien de pourcentage de la population qui consomme, mais il y a quand même beaucoup de gens qui consomment et qui n'ont aucun problème avec leur consommation, alors c'est pas en soi la consommation le problème, c'est tout le mal-être autour de ça.

Pour l'ensemble de ces raisons, alors que la majorité des intervenant.e.s apparaissent plutôt déployer la typologie d'interventions décrites dans le point 4.1.2.2, encourageant potentiellement la diminution de la consommation mais sans en faire un objectif constitutif, les personnes portant cette troisième perspective tendent à percevoir le programme SRA comme ne relevant pas de l'approche de RDM : « [...] présentement le projet n'est pas monté pour ça. »; « C'est comme un mot populaire, à la mode, donc on le dit que ça va être comme ça ou que tel organisme utilise la réduction des méfaits, mais au bout du compte... Au bout du compte, l'abstinence est quand même valorisée. ». Ce, y compris parce que sont mobilisés, dans le cadre de l'accompagnement SRA, des services appréhendés comme fondamentalement à l'opposé de leur vision de la RDM : « [...] tout ce qui est offert présentement, les thérapies, les centres de réadaptation, les détox, les AA (Alcooliques anonymes), les NA (Narcotiques anonymes), ça vise l'abstinence. On peut tu offrir quelque chose d'autre aux gens qui consomment au lieu des services pour arrêter de consommer? ». *In fine*, les acteurs et actrices revendiquant ce positionnement jugent qu'en dépit d'une apparente compréhension globale, partagée et « neutre » de la RDM, la question de la réduction et de l'arrêt de la consommation cristallise des orientations contradictoires, témoignant de projets sociaux et politiques bien différents :

Tous revendiquent une réduction des méfaits, mais c'est là aussi qu'on voit que... enfin, personne ne m'a dit évidemment qu'ils étaient pour l'abstinence ou que le but c'était que la personne arrête de consommer, mais par contre, bien sûr qu'il [...] y a souvent un rôle de l'intervenant pour accompagner ou encourager s'il y a cette

démarche « d'arrêt ». Et pourquoi pas des outils. Même si c'est pas tant que ça tu vois, pas tant, mais quand même. Mais c'est juste que la vision est très différente au final. L'air de rien. Parce que la RDM vraiment dans la neutralité, elle n'est pas neutre du tout.

À partir de ce spectre de trois scénarios possibles d'accompagnements RDM, nous constatons que la compréhension unifiée qui se dégageait en termes de définition, de premier abord (4.1.1), se complexifie dès que l'on rentre dans le « vif du sujet ». La question de la sobriété et plus largement de la réduction de la consommation cristallise des orientations fondamentalement différentes, si ce n'est opposées, s'agissant de l'accompagnement RDM. Les projets politiques sous-jacents sont fondamentalement distincts, pouvant ainsi favoriser l'émergence d'injonctions contradictoires pour les participant.e.s.

4.1.3 Au-delà d'une définition générale commune : penser un projet politique et social de RDM unifié

4.1.3.1 *Impulsions, dynamiques et freins : spécificités locales*

Le programme SRA Laval est animé par une volonté d'unification des pratiques de RDM, recherchant à créer et « [...] renforcer une communauté de pratiques » en ce sens. Plusieurs initiatives ont été mises en place dans cette optique, centrées principalement autour du projet de renouvellement du comité action-terrain, pensé « [...] comme un lieu d'échange » pour les intervenant.e.s dit.e.s externes qui accompagnent les participant.e.s SRA selon une perspective RDM :

Il y a une certaine forme d'éducation qui peut se faire à travers ce comité-là. [...] Par exemple, on a des invités qui viennent nous faire un petit topo sur une thématique de réduction des méfaits bien précise et qui viennent enrichir notre expertise et tout ça, tout en gardant toujours la plateforme lieu d'échange.

Toutefois, les préoccupations du comité action-terrain vont avoir tendance à être *in fine* logistiques ou administratives : « Ça nous aide au final plus en pratico-pratique, logistique, sur le terrain. Donc c'est toujours maintenu. ». Il n'existe que peu ou pas d'outils pour permettre une opérationnalisation conjointe de la RDM, et encore moins de temps pour penser le projet social et politique que le programme souhaite porter à travers cette approche. Les outils tendent à être

d'ordre administratif et logique, car à court terme ce sont les contraintes qui pèsent le plus fortement sur les intervenant.e.s : recherche de logement, faire une admission rapidement et sans nécessairement bien connaître la personne, enjeux avec l'Office Municipale d'Habitation (OMH), trouver un lit en urgence, problématiques au niveau du bail, etc. : « Je ne peux pas le référer, mais en même temps qu'est-ce que je fais avec le monsieur qui est devant moi? Fait que là des fois... le comité action-terrain sert un peu ça. Voir qui en a encore de la place, qui n'en a pas. »; « Dans les derniers temps, c'était plus au niveau logistique. Alors si mettons on octroie un matelas, mais je ne sais même pas c'est où cet entrepôt-là. Alors c'est vraiment plus pour ça qu'on se parle. ».

Le comité va également fournir un espace pour briser l'isolement des intervenant.e.s, alors qu'ils peuvent connaître des épisodes d'épuisement et de surmenage, travaillant souvent seul.e.s sur un nombre disproportionné de dossiers. : « Ça nous permet aussi de ventiler, si je peux le dire ainsi, sur des dossiers plus épineux, plus *crunchy*. »; « C'est-à-dire que les gens ne peuvent pas... quand t'es tout seul dans ta boîte à faire ça, veut, veut pas, tu te sens un peu... seul au monde. ». Un dispositif crucial pour leur santé mentale, donc, mais qui remet à nouveau au second plan la mission du comité-action terrain s'agissant de discuter et décider conjointement d'un cadre clinique de RDM unifié, et des orientations politiques et sociales associées.

L'élan en faveur d'un projet social et politique construit et réfléchi est en outre freiné par les contraintes financière et de temps, réduisant les opportunités de formation pour le comité action-terrain : « Bien c'est quand même un comité qui a été difficile à démarrer, qui est difficile à maintenir en vie [...] Ça se veut... ça s'est voulu aussi un lieu de formation, en même temps il n'y a pas de budget, alors... ». Les ressources humaines sont également un enjeu, alors que les intervenant.e.s des organismes qui composent le programme SRA - et donc le comité - changent constamment et que le recrutement est complexe. Un état des faits intrinsèquement lié au contexte organisationnel du milieu communautaire plus largement, et entrelacé à une conjoncture difficile.

Je trouve qu'on s'éparpille un peu, que les intervenants sont un peu tout seuls dans leur boîte, que souvent ils ne savent pas nécessairement c'est quoi les enjeux, je pense qu'il y a des intervenants qui sont dans certains organismes qui manquent de formation ou qui connaissent très peu c'est quoi le projet SRA et la réduction des méfaits.

Il y a un roulement de personnel incroyable. Alors là tu rentres mettons pour être un intervenant SRA qui mobilise la réduction des méfaits, mais t'as personne qui est là pour te former, alors si tes *boss* en haut de toi connaissent plus ou moins le SRA, mais ça ne fonctionne pas... Et là présentement, moi j'ai l'impression que c'est un peu ça qui se passe.

La configuration du programme SRA en tant que telle est également un frein important. Pour rappel, il est question ici de neuf organismes distincts, qui, ainsi que nommé par l'une personnes rencontrées, se sont unis « pour leur survie » : ils ont pris la décision de se regrouper et de former un collectif afin de garantir l'obtention d'une subvention pour chacun d'eux face aux changements d'orientations gouvernementales en matière de prise en charge de l'itinérance. Ils assurent toutefois l'accompagnement de populations parfois très différentes (personnes ayant des problèmes de santé physique ou mentale, population jeune, etc.), et présentent des mandats éclectiques (hébergement d'urgence, de court, moyen, long terme; réinsertion; travail dans le milieu, travail de rue; loisir, etc.). À ce titre, développer une vision clinique commune, ancrée dans une approche RDM unifiée, s'avère donc particulièrement complexe, ainsi que le décrivent les acteurs et actrices avec lesquelles nous nous sommes entretenus. Encore une fois, cet état des faits contribue à maintenir le registre des discussions dans des considérations logistiques, pratiques :

Le lieu d'échange, il se crée; ça il n'y a pas de problème là. Mais on s'entend qu'une communauté de pratique, c'est un degré d'introspection dans nos pratiques d'intervention qui est assez poussé et qui demande une certaine compréhension mutuelle de la réalité opérationnelle de chaque intervenant. Ça devient peut-être difficile à neuf groupes.

4.1.3.2 Le besoin (ou non) d'une vision unifiée de l'approche RDM : point de vue des acteurs et actrices rencontrés.e.s.

Beaucoup des acteurs et actrices interrogés.e.s avancent ainsi qu'il ne peut y avoir une approche de RDM, mais des approches, car les interventions qui en découlent sont fondamentalement contextuelles, se déclinant dans l'incertitude de l'urgence et relativement aux couleurs et aux réalités des différents organismes :

Il y a plusieurs définitions, plusieurs façons de le voir, façons de l'interpréter et de le vivre, de le travailler comme intervenante ou comme organismes, en fonction des

problèmes qui surgissent, des urgences à régler, de la personne. On peut pas « fixer » ça.

En faisant de l'intervention psychosociale, on vise tous jusqu'à un certain point une certaine forme de réduction des méfaits. C'est dans l'application que ça va se différencier beaucoup dépendamment de la philosophie d'intervention du milieu où est-ce qu'ils sont, ou même jusqu'à un certain point de l'intervenant lui-même. Comme intervenant, on est notre propre outil; donc forcément, on y va avec ce qui nous colle et ce qui nous correspond.

En ce sens, proposer une vision unifiée de l'approche serait donner trop de place à la théorie, en intellectualisant des accompagnements qui se font et se pensent dans l'action, et qui ne peuvent être figés, formalisés : « [...] Je suis rarement en train de me demander ah, avec quelle approche... c'est plus... C'est pas un truc qui est formalisé, quoi. Ça ne peut pas l'être »; « Ce qu'on lit, ce qu'on apprend, ça va être une chose, mais ce qu'on va appliquer sur le terrain, ça va être toujours être une petite coche différent. Ça va être toujours... nuancé, il va toujours y avoir des ajustements, ça ne sera jamais parfait. ». Ainsi, iels ne ressentent pas nécessairement le besoin de penser une approche commune :

C'est vraiment plusieurs approches mélangées ensemble qui vont créer oui, une sorte de ligne directrice. C'est sûr qu'elle va être toujours vague, je veux dire c'est pas une ligne propre, parfaite, parfaite, il va y avoir des petites courbes, mais c'est correct parce que c'est la réalité de l'intervention.

On travaille tous dans le même sens j'ai l'impression. Mais j'accorde le fait que c'est vrai que ça touche à plusieurs choses en même temps; [...] ça peut être flou étant donné que justement on travaille sur plusieurs plans, dans des situations différentes, des environnements qui sont pas les mêmes.

Pour ces acteurs et actrices, majoritaires dans l'échantillon, l'approche de RDM est vécue comme un *continuum* fondamentalement contextuel, ayant pour caractéristique commune le fait de renoncer, selon des degrés divers, à une posture punitive s'agissant de la consommation. Ainsi, l'approche n'est pas vécue ou comprise comme fondée sur un projet politique et social pouvant potentiellement rentrer en tension avec des formes plus institutionnalisées :

On sait tous c'est quoi la réduction des méfaits, donc c'est sûr que si pour toi, t'es pas là-dedans et que t'es plus dans la morale, bien écoute, je t'annonce que t'es pas dans le bon domaine [rire] Mais c'est sûr et certain que je ne peux pas te dire que tous les intervenants ont la même pensée et façon de faire [...] on va se compléter, mais il y en a d'autres qui vont peut-être pousser plus loin, qui vont être comme bien

non, mais c'est vraiment tu le laisses dans sa consommation, tu n'interviens même pas là-dedans et tu l'acceptes comme il est présentement, et d'autres au contraire moins intenses là-dedans.

Au contraire, certaines des personnes rencontrées (minoritaires), pour la plupart jouant un rôle d'intervention, apparaissent se positionner en faveur d'une réflexion collective sur le sujet : « Tout le monde dit qu'il fait de la réduction des méfaits alors qu'il n'en fait pas vraiment, alors [...] il n'y a pas assez de formation sur la réduction des méfaits. »; « À Laval, j'ai l'impression qu'on n'est pas rendus loin au niveau de la réduction des méfaits. ». Ces acteurs et actrices tendent à avoir davantage déconstruit le rapport de l'approche à la sobriété et la consommation selon les différents usages qui en sont faits, et les possibles contradictions et tensions qui en découlent. Iels peuvent ressentir un certain malaise s'agissant du contraste entre leur propre mobilisation de la RDM, en opposition à la et les façons dont elle est déployée plus largement dans le programme. L'influence de l'institutionnalisation de l'approche est comprise, et iels tendent à avoir développé un avis critique sur la question :

Alors il faut tout revoir notre schéma de pensée. Il faut que la société au complet change. [...] nous on essaie dans le fond... je te dirais, d'enlever ce schéma de pensée aux utilisateurs de drogues en premier, mais c'est un lourd travail parce qu'à chaque fois, ils sont confrontés à ça... y compris avec des intervenants.

L'approche de la RDM est appréhendée comme portant un projet politique, voire militant, qui se doit d'être conscientisé pour lui rendre justice et espérer qu'elle puisse effectivement être vectrice de changement social : « Ça devrait être beaucoup plus militant, on devrait se parler et se sentir impliqués dans ce projet-là justement, [...] d'amener ça plus collectif... Mais il n'y a pas de projet. ». En ce sens, ils et elles considèrent qu'elle ne peut être diluée dans une appréhension générale et abstraite rassemblant toute forme intervention n'abordant pas de posture punitive à l'égard des enjeux de consommation. Pour ces personnes, c'est précisément ce caractère « vague », « imprécis » et donc par là même consensuel qui est problématique :

C'est un *buzzword* comme on dit en bon français, c'est ça, c'est un beau mot qui *flash*, ça fait bien. C'est un peu... je veux dire quand on me présente la réduction des méfaits, c'est un peu difficile d'être contre, aussi. [...] Après ça le pratiquer, c'est une autre histoire.

Fait que oui, c'est un mot magique que tout le monde utilise, mais qui au bout du compte le fait vraiment de la bonne manière qu'il faudrait le faire? Quand je te dis

que même moi – qui ai la réduction des méfaits tatoué sur le cœur – même moi je fais des erreurs majeures des fois. Alors c’est pas vrai que l’intervenante au [centre de réadaptation qui travaille souvent en partenariat avec le SRA] qui dit qu’elle travaille maintenant en réduction des méfaits travaille vraiment en réduction des méfaits.

4.2 Déploiement de la RDM dans le cadre de l'accompagnement en logement

En lien avec l’institutionnalisation de l’approche, plusieurs visions de la RDM apparaissent se décliner et s’entremêler, révélant parfois une individualisation des situations plus ou moins articulée. L’étude de l’accompagnement concret en logement par les intervenant.e.s permet toutefois de montrer que dans les faits, bien loin d’un soutien de RDM qui serait à portée uniquement individualisante et responsabilisante, un travail de fond des environnements est effectivement entrepris.

4.2.1 Environnement physique

4.2.1.1 Soutien dans les démarches liées au logement

Rappelons-le, l’obtention d’un appartement privé, choisi en autonomie par la personne accompagnée, est l’un des mécanismes au cœur même du modèle Logement d’abord. L’accès direct à cet environnement physique, sans critère d’exclusion sur la base entre autres des habitudes de consommation, est appréhendé comme le fondement central de la quête de stabilisation résidentielle - contrairement au *continuum* proposé par le traditionnel modèle *Treatment First* -. Dans les faits, les intervenant.e.s interrogé.e.s mettent en avant la difficulté à concrétiser cet accès à un appartement, quand les participant.e.s SRA font face à un marché du logement, déjà lui-même saturé, qui tend à les rejeter systématiquement sur des bases discriminatoires. Ce, à un niveau « interpersonnel », à travers les fréquents préjugés des potentiel.le.s propriétaires ou locataires, locatrices à leur égard, de même qu’à un niveau structurel, puisqu’en effet iels tendent à ne pas pouvoir répondre aux critères formels requis pour ce type de démarches (enquête de crédit, casier judiciaire, historique des emplois, solvabilité générale, état des finances, etc.). Au-delà d’une dimension logistique et administrative, le rôle des intervenant.e.s - et souvent également des coordinateurs et coordinatrices, en appui - s’impose alors comme crucial pour naviguer ces

obstacles. Ce, en formant une « alliance » avec le ou la participant.e., en particulier s'agissant de négocier le dialogue de façon stratégique avec les propriétaires :

[...] Avoir un intervenant à leurs côtés qui leur explique le projet, qui leur explique de façon plus officielle si je pourrais le dire ainsi, le fonctionnement, qu'est-ce qui fait en sorte que la réalité de la personne – je n'entre pas dans les détails naturellement, j'ai pas besoin d'expliquer qu'il a fait trois overdoses dans sa vie – non, j'ai pas besoin d'entrer là-dedans, mais d'expliquer c'est quoi le projet de façon plus formelle, ça peut amener une once d'accalmie chez le propriétaire et chez le participant.

[...] c'est délicat, il y a des modalités d'ordre vraiment technique et spécifique, mais c'est mauditeusement ambigu, parce qu'on le sait, dans le cadre du marché du logement, il faut... en tant que locataire, il faut vendre sa candidature. Et là on part avec un élément insécurisant pour un propriétaire : « J'arrive de la rue » théoriquement. Si on prend le message pur et dur, ça serait ça qui doit être envoyé. Et on ne veut pas se retrouver à cacher ça non plus au propriétaire, mais on ne veut pas nécessairement le souligner avec ces mots-là. Alors vraiment, là on va utiliser beaucoup l'expression de stabilisation résidentielle, d'aide à la prise du logement...

Pour les personnes interrogées, l'approche de RDM commence finalement ici. En se faisant le porte-parole des participant.e.s, tout en travaillant en binôme avec eux et elles, les intervenant.e.s façonnent stratégiquement le système qui les rejettent en raison de leur situation d'itinérance et de leur enjeu de consommation, pour permettre l'activation de leur droit au logement, environnement au cœur du modèle Logement d'abord.

4.2.1.2 Expérience en logement et consommation

Les acteurs et actrices interrogées détaillent les façons dont l'expérience au sein du nouvel environnement (physique) peut interagir avec les habitudes de consommation, tout insistant sur le fait qu'il n'existe pas de trajectoires-types.

Il est notamment mis en avant le fait que l'arrivée en logement, dans certains cas, peut favoriser une diminution de la consommation. Ce, parce qu'en s'appropriant les lieux, en désirant en faire un « chez soi », les participant.e.s sont dans une démarche de stabilisation et peuvent accéder à une certaine forme d'apaisement - en opposition à une dynamique de survie dans la rue - : « Bien c'est sûr que d'avoir un endroit où on se sent en sécurité, où est-ce qu'on peut revenir, bien on consomme moins parce qu'on est moins dans la survie tout le temps, tout le temps à la recherche de quelque

chose »; « Moi je crois que le fait d'arriver en logement, peut-être dans les premiers temps ça peut aider la personne à se dire enfin, je suis à la bonne place, j'ai un logement pour moi, je peux me remettre sur pied et continuer la vie avec d'autres projets. ».

Les personnes interrogées insistent cependant sur la fragilité de ce possible *momentum*, souvent de courte durée. Ils sont en réalité unanimes sur le fait que, bien souvent, l'arrivée en appartement va favoriser des épisodes d'anxiété et de stress chez les participant.e.s SRA, augmentant leur propension à consommer :

Bien l'arrivée en logement est excessivement anxiogène. [...] Ils ferment la porte et ils sont tout seul. Et ça, tout cela, ça rentre dedans, c'est intense, ça crée beaucoup d'anxiété. [...] Il n'y a personne qui te prépare à manger, t'as peut-être pas tout reçu tes affaires, t'es un peu dans le bordel... il y a... ça exige une grande capacité d'adaptation, ce qui crée beaucoup d'émotions et la réponse la plus directe pour les émotions, c'est la consommation. Alors c'est là le... La rechute, elle est imminente.

Pour certain.e.s, cela peut notamment survenir du fait qu'ils séjournaient jusqu'alors au sein d'hébergements encadrés, à la routine rythmée par des intervenant.e.s, et proposant une vie de groupe à travers les co-résident.e.s :

[...] il y en a des rechutes qui se font pendant qu'ils sont en hébergement, sauf qu'il y a quand même toujours une espèce de garde-fou autour. Il y a les autres, il y a les intervenantes, il y a demain matin ils vont me voir, ils vont le savoir, ils ne vont pas être contents, etc., je vais tu me faire mettre dehors? Tandis que quand t'es tout seul dans ton logement...

L'environnement de la rue et sa dimension rassurante, connue, avec ses repères, est également évoqué, en contraste avec un logement individuel inconnu où la personne se retrouve seule avec elle-même :

Là on les amène dans un lieu qu'ils ne connaissent pas, avec des voisins qu'ils ne connaissent pas, dans un environnement nouveau avec un cadre qu'ils n'avaient pas avant. Donc ça vient stimuler beaucoup d'émotions et d'anxiété. Et ça peut contribuer à les précipiter dans de la consommation un petit peu plus excessive. [...] les gens qui arrivent directement de la rue, jusqu'à un certain point bien ces gens-là s'étaient créé une certaine zone de confort dans la rue; il y a un réseau de rue; ils ont des amis de rue. Là on s'en va les isoler dans un logement.

Les personnes interrogées mettent en outre exergue le fait que, au-delà d'une consommation exponentielle du fait d'une anxiété contextuelle, le fait de consommer demeure un réflexe ancré, presque un automatisme, en tant qu'exutoire aux souffrances rencontrées et à l'exclusion vécue. Iels expliquent ainsi que l'arrivée en logement à elle seule ne peut effacer cette réalité, enracinée souvent depuis de très nombreuses années. Consommer demeure pour beaucoup la première réponse : « À un moment donné c'est l'*fun* de sentir le confort de son divan et d'apprécier la luminosité de sa tv, mais il y a comme un bout où est-ce que ça manque un peu d'action et la seule chose qu'il connaisse, c'est ça : c'est la conso. »; « C'est extrêmement difficile à gérer et à changer et à transformer pour que finalement ta réponse à ça, ça ne soit pas "Je m'en vais consommer" et "Ah! je vais prendre un bain" »; « Très souvent la consommation, c'est de l'automédication, ça part souvent de là. ».

Ces éléments, parce qu'ils traduisent la complexité de l'arrivée en logement, tendent à témoigner du fait que l'accès en soi à un appartement n'est en aucun cas garant de l'épanouissement en son sein. S'il s'agit du mécanisme au cœur du modèle Logement d'Abord, à savoir permettre d'accéder à un toit sans exigence d'arrêt de la consommation, il ne peut s'agir là du seul levier de réduction des méfaits. En l'occurrence, du point de vue des personnes rencontrées la logique de celle-ci ne semble pas pouvoir se déployer réellement si au-delà de l'accès à un logement ne sont pas pensés les moyens pour permettre une trajectoire qualitative en son sein, c'est-à-dire satisfaisante et en accord avec les besoins, aspirations et réalités spécifiques à chaque individu. C'est donc précisément pour cette raison que l'accompagnement par un ou une intervenant.e se révèle primordial.

4.2.1.3 Dépasser l'accès au logement pour penser le maintien qualitatif de la personne accompagnée : l'indispensable accompagnement

Les acteurs et actrices interrogées sont unanimes quant au fait que pour les nouveaux et nouvelles participant.e.s SRA présentant un enjeu de consommation, une trajectoire qualitative en logement demande à être conjuguée à un accompagnement fondé sur l'approche de RDM :

Pour ne plus être itinérant, ça te prend un chez-toi, et pour arriver à garder ce chez-toi-là, ça prend de l'accompagnement psychosocial. Alors on met ces deux affaires-

là ensemble, et après, bien... on souhaite... on y va avec la personne, avec ses... ses potentiels, ses limites...

À mon avis l'accompagnement avec l'intervenant c'est primordial. Ok, tu prends un véhicule; tout le monde a une auto, tu prends une auto, il y a une crevaison; si tu t'arrêtes pas et que tu continues, ta crevaison ne va pas s'en aller. T'as pas le choix de t'arrêter et regarder ce qui n'a pas fonctionné. Tu ré pares le pneu et on recommence. On ne peut pas juste mettre quelqu'un... « Ah t'as perdu ton logement? On va t'en trouver un autre, pas de problème, retourne en logement ». Ça va faire la même chose. Quelqu'un va faire touc, touc, touc... se promener de logement en logement.

Pour les personnes rencontrées, façonner le maintien en logement, en tant qu'environnement physique, ne peut être entrepris sans simultanément travailler les autres environnements au sein desquels la personne évolue : c'est là le fil conducteur qui apparaît guider les intervenant.e.s, qui insistent donc, bien au-delà de l'appartement en tant que tel, sur l'ensemble des autres sphères de vie du ou de la participant.e. :

Si on réduit à une équation super simpliste de « On te met en logement, c'est bon, tout est fini, y a plus d'itinérance, c'est réglé » ça marche pas; ça montre bien que certes il y a l'environnement physique, c'est clair que ça va aider, mais en même temps il faut une présence multifactorielle des intervenants [...] Finalement on veut penser une amélioration des conditions globales à partir du point d'entrée du logement comme plateforme de stabilisation. Et c'est sûr qu'il faut regarder toutes les sphères; on ne regarde jamais une sphère.

En ce sens, plusieurs des acteurs et actrices, et tout particulièrement la coordination, pointent du doigt le fait que le modèle Logement d'abord n'aurait jamais pu fonctionner sans cet accompagnement. Or, certain.e.s rappellent qu'au départ l'accompagnement n'était pas mentionné, ou de façon imprécise, ce qui avait provoqué de vives réactions au Québec et dans le milieu communautaire ainsi que mentionné dans le cadre de notre Chapitre I. Certain.e.s nomment même s'être engagé.e.s contre l'adoption du modèle au départ. Cette dynamique fait écho à la tendance tenace, toujours actuellement, de considérer la dimension de RDM de ces programmes uniquement sous l'angle des faibles barrières à l'entrée, quand elle est supposée s'ancrer tout à la fois dans l'accompagnement par l'intervenant.e :

C'est d'autant plus important d'avoir cet accompagnement-là si on peut transmettre ça dans le modèle Logement d'Abord, bien c'est sûr et certain que oui, le logement

avant tout parce que ça fait partie des besoins de base de se loger, se nourrir et se vêtir, mais en même temps il y a tout le temps l'aspect accompagnement derrière.

C'est se dire bien un toit sur la tête, c'est bien, mais c'est pas suffisant pour se sortir de la rue ou se sortir d'une dynamique d'instabilité. Donc c'est la clé. La clé dans le projet SRA c'est vraiment le « A » d'accompagnement, d'avoir une intervenante ou un intervenant qui va faire un suivi.

Quelles stratégies de RDM les intervenant.e.s déploient-ils pour façonner les environnements qui interagissent avec l'environnement physique que constitue le logement? Dans le cadre des prochaines sections, il s'agit dans un premier temps d'identifier les risques associés à chaque type d'environnement (économique, social, et enfin politique) pour réguler ceux-ci et *in fine* pouvoir réduire les méfaits qui y sont associés.

4.2.2 Environnement économique

4.2.2.1 Risques associés à l'environnement économique

Les acteurs et actrices identifient plusieurs risques associés à l'environnement économique pouvant interagir avec les habitudes de consommation de façon à potentiellement menacer la vie en logement. Est notamment évoqué le fait que, peut-être paradoxalement, le soutien financier souvent offert par le programme SRA - subvention partielle ou totale du coût du loyer, associé possiblement à un montant consacré à l'épicerie - peut constituer un risque pour les participant.e.s. En effet, alors qu'ils n'ont pas à consacrer une partie importante de leurs finances du mois dans ce poste budgétaire, ils sont en possession d'un montant d'argent qui peut être déstabilisant, voire anxiogène, car ils sont alors en capacité de dépenser pour consommer. Ce faisant, si la dépense se fait de façon non régulée, d'autres postes budgétaires touchant à leur vie quotidienne peuvent en pâtir : ils peuvent en venir à manquer d'argent pour se nourrir, pour payer l'électricité, les services Internet, les produits d'entretien et d'hygiène (etc.). Autant d'éléments qui ont nécessairement un impact sur la qualité de vie au sein de leur appartement.

Pour les personnes dont le loyer n'est pas subventionné, la précarité financière entremêlée aux réflexes de consommation demeure un risque central associé à l'environnement économique, avec la menace de la perte du logement en surplomb. Plusieurs des intervenant.e.s s'expriment à ce titre

sur le fait que la consommation demeure un exutoire central dans la vie de beaucoup de participant.e.s SRA, puisqu'elle a souvent été pendant des très longues années la seule réponse possible aux enjeux de souffrance et d'exclusion. ADN de la survie, elle est internalisée pour beaucoup comme le seul scénario possible quand un choix du quotidien se pose, alors que l'apprentissage des autres potentiels scénarios a été très longtemps brimé - par exemple, choisir entre utiliser son argent pour payer son loyer ou utiliser son argent pour consommer - :

C'est une façon pour certains d'oublier le mal si je peux le dire ainsi, de façon temporaire. [...] Oublier le mal physique et le mal mental. Ce sont des gens qui vont quand même vite déraiper vers flamber l'ensemble du budget dans la consommation et ne pas pouvoir payer le loyer à la fin du mois ou au début du mois...

De manière générale, la précarité financière générale de la majorité des participant.e.s SRA demeure un facteur de risque majeur - l'enjeu de l'endettement revient systématiquement -. Plusieurs des intervenant.e.s soulignent ainsi la façon dont l'accès à un logement n'annule en rien le fait que beaucoup se doivent de continuer à être dans une dynamique de survie, en l'occurrence économique, s'engageant dans des activités qui peuvent interagir négativement avec leurs habitudes de consommation et potentiellement mettre à mal leur stabilité résidentielle : « Des difficultés économiques qui vont ramener des fois à des activités économiques de survie qui amènent des habitudes de consommation. Des activités associées à la criminalité des fois, ou au travail du sexe. Et là oups, ça va repartir des spirales. ». Une avenue d'autant plus favorisée que, ainsi que mis en relief par plusieurs des personnes interrogées, l'employabilité des participant.e.s du SRA est très complexe à travailler, quand le marché du travail tend à les rejeter tout autant que le marché du logement précédemment évoqué, et qu'il n'existe peu ou pas de ressources et programmes pour contrecarrer cette dynamique sur le territoire lavallois. En un sens, l'environnement économique lui-même est ainsi interprété comme un risque pour les participant.e.s SRA.

4.2.2.2 Stratégies de RDM pour façonner l'environnement économique

Les acteurs et actrices interrogées, spécifiquement les intervenant.e.s, évoquent plusieurs stratégies et interventions de RDM possibles pour travailler l'environnement économique de façon à réduire les risques associés à celui-ci.

Il s'agit principalement de fournir des clés et outils pratiques aux participant.e.s SRA afin qu'ils puissent naviguer les choix et décisions financières qui vont survenir au gré du quotidien du logement - anticipation des dépenses mensuelles, réalisation d'une projection écrite du budget, comptabilité hebdomadaire des dépenses réalisées, démarche d'épargne, etc. -. Au-delà de la dimension de planification pragmatique, cet accompagnement vise à dépasser le tabou associé au fait de consommer, et donc au fait de consacrer une portion du revenu à cette dépense : au contraire, les intervenant.e.s abordent ouvertement ce potentiel poste budgétaire avec les participant.e.s SRA, les encourageant à élaborer un budget prenant en compte cette dépense de façon réaliste et pratique : « C'est trouver une manière d'inclure les gens qui sont en consommation active. Quand on dit "On va faire ton budget, ok, sur ton chèque de x, il reste tant... [rire] ok, ça marche tu? Ça marche tu pas?" »; « Donc c'est de prendre ça en compte aussi dans le budget, de ne pas juste dire "Bien on enlève ça de ton budget" - Non, non, tu peux budgéter ta consommation si tu veux. ». En anticipant ce poste, et en normalisant le fait qu'il fasse partie de la planification financière quotidienne et mensuelle des participant.e.s, les risques associés à l'environnement économique sont amoindris. Ainsi, tout en proposant un accompagnement s'agissant de l'appropriation d'outils pragmatiques tels que le budget, les intervenant.e.s favorisent une déconstruction du stigma entourant le fait de consommer et d'avoir à mobiliser une partie de ses ressources financières pour ce faire. Ce faisant, le méfait potentiel du fait d'être à court d'argent, pouvant mettre à mal le règlement du loyer et donc la trajectoire résidentielle, est prévenu.

Dans certains cas, la stratégie consiste à mettre en place des systèmes de « fiducie », plus ou moins formalisés. Il s'agit, encore une fois, d'une réponse qui va au-delà d'un aspect simplement pratique : elle se fonde sur un dialogue fondamentalement ouvert et transparent entre l'intervenant.e et le ou la participant.e SRA s'agissant de ses habitudes de consommation, reposant sur une déconstruction du tabou entourant celle-ci. Le maillage des organismes communautaires peut jouer un rôle dans ce registre, en conservant par exemple chaque mois dans leurs bureaux l'argent des participant.e.s qui ont formulé ce souhait - scénario le plus formalisé -; il existe également des stratégies moins formalisées :

Il y a beaucoup de gens qui vont nous laisser l'argent de leur chèque pour aller payer leur loyer. Il y a des gens mettons qui vont nous laisser leur carte débit parce qu'ils savent que c'est à partir de 11h qu'ils y ont accès à leur compte en banque. Et que sinon ils vont... dépenser.

Parallèlement, se déploient l'ensemble des stratégies s'attachant à travailler l'environnement économique lui-même, identifié, ainsi que mentionné plus haut, comme un risque majeur pour les participant.e.s SRA. Elles s'entremêlent indéniablement à une dynamique de défense des droits - dimension approfondie dans le cadre du point 4.2.4 -, puisqu'il est question d'entreprendre des démarches pour activer les droits des personnes accompagnées, les soutenir pour naviguer le système, réaliser des montages financiers stratégiques, etc. Il s'agit donc, autant que faire se peut, de prévenir la précarité financière générée par un système discriminatoire, pour réguler au mieux les méfaits qui sont associés aux activités de survie économique, entre autres. Dans cette optique, un important travail en partenariat est déployé avec une association de coopérative d'économie familiale :

Il y a des choses que [Nom de l'organisme] observe dans le budget que moi j'ai pas observé et eux peuvent avoir accès par rapport aux ententes de paiement et aussi au niveau de la défense des droits, bien eux autres aussi peuvent aider là-dedans par rapport au fait qu'un huissier ne peut pas te harceler pour x raison... On peut aussi s'occuper de planification budgétaire et aussi de démarches à l'aide sociale pour aller faire reconnaître des contraintes, aller chercher un plus gros chèque pour essayer de faire finalement un montage financier à peu près possible.

Enfin, dans un registre relativement similaire, l'intervenant.e pourra intervenir stratégiquement auprès des propriétaires en cas de défaut de paiement, afin par exemple de passer des ententes. Son rôle d'intermédiaire, voire de médiateur, médiatrice, et tout à la fois d'allié.e des participant.e.s SRA, est ici clé afin de prévenir des démarches qui contribueraient plus encore à leur précarisation.

4.2.3 Environnement social

4.2.3.1 Risques associés à l'environnement social

L'isolement est unanimement nommé par les personnes interrogées comme étant le risque absolument majeur associé à l'environnement social. Iels insistent en effet sur le fait qu'il est ici question de personnes désaffiliées et marginalisées, de façon ancrée : « Moi je dirais que la solitude c'est un gros facteur. Le fait de se sentir seul et de ne pas savoir quoi faire d'autre que de boire, de jouer, de pouvoir prendre de la drogue, à ce moment-là je crois que c'est un des plus grands facteurs. »; « Très souvent pour plusieurs d'entre eux, ils sont laissés à eux-mêmes, bien lorsqu'ils sont isolés, c'est difficile pour eux de briser l'isolement social ». Les participant.e.s SRA tendent

ainsi à se retrouver fondamentalement seul.e.s une fois dans leur logement, seul.e.s physiquement et seul.e.s avec leurs traumatismes, leur anxiété et leurs peurs. Une transition d'autant plus difficile à naviguer pour certain.e.s qui venaient tout juste de développer des habitudes de vie de groupe s'il y a eu un séjour en hébergement communautaire avant l'intégration en programme SRA⁸ :

Il y avait des gens qui l'entouraient, donc il savait qu'il était en sécurité. Là le logement, je ne dis pas qu'il n'est pas en sécurité, mais là il est tout seul; il doit être autonome pour vrai. Donc là, il doit... il va affronter si je peux dire ses pensées, même des pensées qui sont moins le *fun* à se remémorer, et c'est sûr que pour plusieurs, bien exemple, ça peut être autant l'alcool que n'importe quoi, donc oui, ça a un impact.

En s'entremêlant, l'ombre de la solitude et la réponse de survie que constitue la consommation peuvent alors menacer leur stabilité résidentielle au sein du nouvel appartement.

Cet isolement est d'autant plus complexe à travailler qu'il est, nous l'avons dit, très enraciné. Il est en premier lieu souvent liée à des réseaux relationnels, en particulier familiaux, particulièrement altérés lorsqu'ils ne sont pas inexistantes. La rupture sociale est souvent très avancée : « Il y en a qui n'ont plus de famille. Il y en a que c'est comme si... il y en a qui sont exilés, il y en a que ça fait longtemps qu'ils sont dans la rue. ». Pour d'autres, le réseau familial est dysfonctionnel, si ce n'est dangereux, dans les cas de violence conjugale. L'arrivée en logement tend à cristalliser ces réalités, les participant.e.s SRA ressentant souvent avec d'autant plus d'acuité la perte ou la dislocation de ces liens⁹ :

Ça aussi c'est difficile de constater ce qui s'est passé dans les dernières années, les années qui n'ont pas été... l'espace qui... le trou qui s'est créé entre toi et tes proches. Il y a des familles qui... même si la personne est en appartement depuis deux mois, les familles... sont pas nécessairement... alors tout ça, de constater ces choses-là, ça peut être vraiment très difficile!

De façon entrelacée, les acteurs et actrices interrogées mettent en avant le manque d'habiletés sociales de beaucoup des participant.e.s. Dans une disposition de survie devenue pour ainsi dire chronique, il leur est souvent difficile d'entrer en interaction, alors que maintenir un dialogue peut

⁸ Certain.e.s participant.e.s arrivent à l'inverse directement de la rue en logement SRA, une problématique que nous aborderons par la suite.

⁹ Il faut préciser que dans certains cas, *a contrario*, des figures familiales peuvent toujours être présentes et jouer un rôle important dans la trajectoire de la personne en logement. Cela reste toutefois marginal.

être complexe du fait d'une « sensibilité » exacerbée pour reprendre les termes d'une des personnes rencontrées :

« Eh il y a untel qui m'a dit ça, j'y vais plus ». Et là non seulement c'est fini pour là, mais c'est fini pour... « Je ne veux plus rien savoir de rien parce que j'ai été heurté » et là, bien ça détruit tout ce que t'as construit pendant des mois et tout est à reprendre avec un échec supplémentaire.

Iels peinent généralement à faire confiance à autrui et à créer du lien de façon durable, ce qui tend à neutraliser les potentialités de création d'un nouveau réseau social ou le développement de relations interpersonnelles au quotidien - dans le cas de la nouvelle vie en logement, difficultés à créer des relations de bon voisinage, par exemple - :

L'isolement, comment entrer en contact avec des gens, ou ça leur apparaît comme une montagne infranchissable, mais aussi très peu plaisant comme perspective. [...] Dans leur vie tout ce qu'ils ont appris c'était : il faut que tu te méfies de tout le monde.

Les habiletés sociales, c'est soit tu les as pas apprises parce que t'avais une famille dysfonctionnelle, ou que tu les as perdues parce que ta famille c'est devenu la rue et que tu ne sais plus trop c'était où ces affaires-là et que ta façon intégrée d'être en relation, c'est la dynamique violente de la rue.

Cette réalité est d'autant plus complexe qu'elle peut s'entrelacer à des enjeux de santé mentale, qui tendent à renforcer plus encore la dynamique d'isolement, voire d'auto-isolation : « Il y a tout ça aussi, troubles de santé mentale, troubles de personnalité, troubles psychotiques, la paranoïa, toute la patente, la dépression... t'es pas super motivé pour aller jouer aux échecs quand t'es dépressif. C'est difficile de te lever le matin, alors... ».

À ceci s'ajoute souvent le manque ou l'absence de développement de ce que les acteurs et actrices nomment la « sphère occupationnelle », au sens de loisirs et activités, une tendance renforcée par l'absence de ressources financières. Les possibilités de socialisation ou de divertissement restent ainsi largement circonscrites à la consommation :

« Quoi... je vais aller faire un club de lecture... je vais aller faire quoi? » - *Le trip*, quand t'as connu les *buzz* de consommation, après ça avoir du *fun*, c'est quand même pas évident et bon, les activités de loisirs, il y a bien des choses qui coûtent de l'argent, les chèques sont petits, l'argent est vite dépensé, qu'est-ce qui est priorisé...

Ces dynamiques, en s'entremêlant, contribuent au fait que l'environnement social des participant.e.s SRA demeure souvent strictement limité au milieu de consommation. Alors qu'iels peuvent parfois chercher à s'en défaire, notamment au moment de l'arrivée en logement, iels se retrouvent alors souvent d'autant plus isolé.e.s puisque leurs contacts et potentiel.le.s ami.e.s évoluent dans ce milieu :

Pas pour te sortir, mais pour oublier que t'es itinérant, consommation, consommation, consommation pour oublier que t'es seul et que t'es en train de peut-être comme perdre un peu le fil; conso, conso, conso, donc tes amis, c'est... mais tu vois je parlais de ça avec mon résident tantôt, il me disait qu'il avait 217 contacts dans son téléphone, il est devenu abstinent et depuis ce moment-là, il a fait un *flush*, il a *flushé* tout le monde, il est rendu à 31 contacts.

Couper les liens avec celui-ci, dans l'optique de réduire ou stopper la consommation, conduit finalement à accentuer leur exclusion. Leur isolement, ainsi renforcé, peut alors les inciter à renouer de façon dysfonctionnelle avec leur cercle de consommation, et ainsi de suite :

Souvent les personnes, j'ai l'impression que lorsqu'ils veulent par exemple changer ou diminuer leur consommation à ce moment-là, ça devient plus compliqué pour eux, étant donné qu'ils ont ce réseau social-là, donc ils vont essayer de peut-être repousser ces personnes-là, ils vont s'isoler, donc ils vont être plus vulnérables et seuls, donc ils vont peut-être vouloir plus souvent consommer.

4.2.3.2 Stratégies de RDM pour façonner l'environnement social (et difficultés potentielles)

Les stratégies de RDM déployées par les acteurs et actrices de terrain pour travailler l'environnement social des participant.t.es SRA se déclinent en trois volets principaux : le travail du lien avec l'intervenant.e, le travail de la sphère occupationnelle des personnes accompagnées, et enfin le travail de la dynamique collective entre les différent.e.s participant.e.s.

- Travail du lien avec l'intervenant.e :

Le travail du lien avec l'intervenant.t.e SRA s'avère souvent être un levier majeur pour travailler l'environnement social dans une optique de réduction des méfaits. En effet, la formation de ce binôme contribue en soi à briser l'isolement de la personne, mais plus encore, il constitue un lieu d'apprentissage et de ré-apprentissage pour le ou la participant.e SRA par le fait d'entretenir un

dialogue régulier et quotidien - répondre aux messages et appels, être présent.e aux rendez-vous (etc.), et plus largement de réappropriation des dynamiques de socialisation :

Et là, en appartement, « Le voisin, il me fait chier... le proprio... »... il y a toujours quelque chose qui fait chier, ils doivent avoir une patience qui est à peu près à -10... sur zéro, alors... il y a ça à prendre... essayer de les amener à avoir des outils autant que possible [...]. Ça se fait rarement en disant « Bien là aujourd'hui, on va travailler sur $a + b$ » c'est comme... on le fait, on le fait tout le temps. Je veux dire, « Là je m'excuse, j'aime pas vraiment comment tu me parles, tu reviendras dans cinq minutes et on se parlera calmement; j'aime pas quand tu cries après moi » - ça fait partie de l'intervention à chaque fois.

Il s'agit également d'un espace central pour réapprendre à faire confiance (et se faire confiance!) :

« Qu'est-ce que t'aimes, toi? – Ah bien toi, qu'est-ce que t'aimes? » Je me suis fait demander ça. « Qu'est-ce que t'as envie de manger? – Toi, qu'est-ce que tu manges? – Bien tu ne vas pas manger ce que je mange... comme qu'est-ce que toi t'as envie de manger? Parce que tu vas trouver ça plate, moi je ne mange pas de viande, ça m'étonnerait que t'aies envie de manger des galettes végé... » Alors... c'est vraiment ça. Je trouve que ça leur permet d'avoir un contact positif avec quelqu'un et de se rendre compte justement de qui ils sont en tant qu'individus à part entière.

Une relation qui cristallise donc beaucoup d'enjeux d'intervention en tant que terrain d'exploration des relations interpersonnelles pour la personne accompagnée : « Ça prend toute son importance et c'est clair que ça va créer un lien de confiance et un bel impact à moyen long terme avec ces clients-là. Ça c'est sûr et certain. ».

Les intervenant.e.s interrogé.e.s soulignent que la formation d'une telle relation est permise par la flexibilité de l'intervention proposée au sein du SRA, qui mise sur l'informel et l'horizontalité des rapports entre intervenant.e et participant.e, dans une perspective de RDM :

Je suis une fumeuse – de cigarette, pas d'autre chose là, mais... – je fume la cigarette et c'est quelque chose que je fais avec beaucoup de mes usagers parce qu'eux fument la cigarette, donc « Eh, on sort-tu? On va tu fumer? » c'est une liberté d'intervention qui est vraiment, vraiment intéressante. Tu peux... tout se dit. Nous on est vraiment dans l'optique que tout se dit, l'important c'est dans la manière de l'amener et d'en parler et s'excuser c'est important, tout ça, je ne pense pas que je te cache rien, si tu vas faire un faux pas ou tu froisses quelqu'un, s'excuser c'est la meilleure chose que tu peux faire, parce qu'après ça, eux voient que toi, t'es un humain aussi. C'est pas

comme... toi t'es Jésus... [...] Je ne suis pas meilleure que toi, je ne suis pas supérieure, on s'assoit et on voit ce qu'on peut faire.

Ces couleurs sont favorisées par une coordination engagée, dont l'implication au sein du programme a permis d'assouplir et de façonner les règles entourant le modèle Logement d'abord de façon décisive, ainsi que nous pourrons l'explorer plus largement par la suite.

Le développement du lien avec l'intervenant.e doit *in fine* être un tremplin pour tenter d'expérimenter les habiletés sociales développées dans ce cadre auprès d'autres personnes, afin d'élargir le réseau social de la personne. Ceci demeure toutefois un enjeu nommé par plusieurs des acteurs et actrices interrogé.e.s, qui expriment que la paire intervenant.e-participant.e tend à représenter l'entièreté du système social de la personne, favorisant l'émergence d'un lien d'attachement qui peut flirter avec le dysfonctionnel pour la personne accompagnée. Faire en sorte que leur environnement social ne soit donc pas uniquement centralisé autour de ce binôme est donc un enjeu central, mais parfois complexe à naviguer : « Il y a certains qui ne veulent pas parler à d'autres, seulement aux intervenants alors c'est... je pense que c'est là aussi le problème, parce que là ils nous font confiance... je pense que c'est vraiment à nous de dire bien c'est possible d'avoir confiance en d'autres personnes. ».

En outre, plusieurs personnes rappellent que la question des ressources humaines pour le programme SRA, tout comme pour le milieu communautaire en général, peut être problématique dans ce registre. En effet, les intervenant.e.s SRA sont amené.e.s à souvent changer, ce qui peut être fortement déstabilisant pour les participant.e.s lorsqu'une confiance s'était établie, entravant le développement du lien et donc le travail de l'environnement social par son biais :

Le roulement de personnel, c'est difficile pour les participants et les participantes parce que le lien de confiance est encore à reconstruire à chaque fois. À un moment donné... [...] Tu t'attaches à quelqu'un, tu commences... bon, tu t'ouvres de plus en plus, et oups, elle s'en va. C'est des abandons pour des personnes qui ont vécu beaucoup de ruptures et d'abandon, des enjeux émotifs... en tout cas, c'est quand même compliqué.

- Travail de la sphère occupationnelle :

Identifiée comme un enjeu lié à l'environnement social des participant.e.s qui présentent un enjeu de consommation, la sphère occupationnelle (i.e., loisirs, divertissement, activités diverses), et donc son développement, constituent une préoccupation des intervenant.e.s SRA. Ce, dans l'optique de briser l'isolement des personnes, potentiellement diversifier leur réseau social, et finalement permettre le développement d'une routine associée à la nouvelle vie en appartement. Ce sont également des lieux de réapprentissage des dynamiques de socialisation : « Dans l'idéal il faut trouver une activité. Il faut qu'ils sortent, il faut qu'ils voient du monde; sociabilité. ». Est notamment évoquée la possibilité de faire du bénévolat, louer des livres à la bibliothèque, la participation à des « cafés-causerie » (etc.). Plus largement, il va s'agir de travailler en partenariat avec des organismes ou ressources qui proposent des activités, ou de les intégrer aux activités organisées par les organismes communautaires d'affiliation des intervenant.e.s SRA :

Nous on peut te payer certaines activités quand on se rend compte que c'est positif dans le suivi. Mettons [Nom de l'organisme] pour quelqu'un... bien justement, je suis allée payer la carte de membre, on est allés visiter ensemble une fois, deux fois et après ça elle a commencé à y aller d'elle-même, alors c'est de lui créer un réseau social un peu plus sain et sortir de chez elle et d'être contente de rentrer chez elle « Ah enfin chez moi! » C'est vraiment de créer une routine de vie autre.

Pour l'ensemble des raisons évoquées précédemment, inciter les participant.e.s SRA à prendre part à de telles activités est souvent complexe. En ce sens, l'intervenant.e peut parfois y participer avec lui ou elle au départ, pour éviter que la personne soit déstabilisée. Il est par ailleurs souligné que les possibilités d'occupations et loisirs demeurent restreintes - soit parce qu'elles sont très spécialisées - notamment, dédiées aux personnes avec des enjeux de santé mentale -, ou tout bonnement insuffisantes, en particulier sur le territoire lavallois.

- Travail du collectif :

De façon conjointe, vont également être déployées des interventions visant à favoriser les liens d'entraide et partages d'expérience entre participant.e.s du SRA, et plus largement consommateurs et consommatrices. Cette dynamique s'ancre dans un principe important de l'approche de RDM « originelle », fondée sur la reconnaissance du fait que les personnes qui consomment, indépendamment de l'accompagnement par l'intervenant.e, développent par elles-mêmes des stratégies de RDM s'agissant de leurs habitudes de consommation, et ici spécifiquement s'agissant de comment les intégrer et les penser dans le cadre de la nouvelle vie en logement. Il s'agit donc

de reconnaître le savoir des premiers et premières concerné.e.s, en tant qu'expert.e.s de vécu, et de le collectiviser, également dans une perspective de RDM :

Moi ce que j'aime faire habituellement, c'est que j'apporte les participants SRA au site fixe, on a un site fixe pour les personnes utilisateurs de drogues injectables ou peu importe, drogues, consommation [...] ça permet de voir qu'il y a différents profils aussi de consommateurs. Fait que c'est vraiment de normaliser et d'en parler. « Toi c'est quoi tes trucs? » entre eux. On a même des pairs aidants [...] Donc c'est des personnes, c'est des consommateurs ou des anciens consommateurs qui sont là pour faire le contact avec des consommateurs; c'est un peu moins... on dirait que la distance est moins là et justement, c'est que ça permet de voir qu'il y a des personnes qui s'en sortent et qui ont réussi. Et pour les pairs aidants, ça permet eux de se valoriser là-dedans et de continuer...

Il s'agit également de reconnaître, comme nous l'avons dit, que le réseau de consommation demeure pour la majorité des participant.e.s SRA le noyau constitutif de leur environnement social. Plutôt que de le nier et d'inciter à une prise de distance à son égard, les intervenant.e.s vont au contraire chercher à le mettre à profit, pour construire sur son fondement des stratégies de RDM, tout en favorisant une dynamique de solidarité et d'entraide. Pour ce faire, les déclinaisons sont plurielles, mais l'intervenant.e peut notamment favoriser les relations entre participant.e.s qui habitent à proximité (courant), ou mettre en place des activités collectives en tant que telles, souvent en lien avec le maillage des organismes communautaires qui participent au projet SRA Laval.

Afin de renforcer plus encore cette avenue, un projet de centre de jour dédié aux participant.e.s SRA était en réflexion au moment de la tenue des entretiens¹⁰ :

Pour qu'entre elles ces personnes-là puissent se côtoyer et se rejoindre... on pourrait ouvrir juste sur l'heure du diner et je ne sais pas de 1h à 3h pour avoir une espèce de groupe d'entraide, de soutien, de discussion [...] Parce qu'ils sont un peu en train de vivre la même chose et bon, qui peut mieux aider celui ou celle qui vient de commencer et qui se retrouve pour la première fois entre ses quatre murs, que quelqu'un qui est là depuis un an ou même deux ans, qui pourrait faire une espèce de... d'échange et de soutien [...] C'est quelque chose qui avait été identifié comme étant quelque chose qui pourrait favoriser le maintien à long terme des gens dans leur logement.

¹⁰ Un centre de jour a depuis effectivement été créé, sous la forme d'un café de rue proposant une approche de RDM. Cette ressource a rencontré, dès son ouverture, un succès très important.

Au-delà de penser le collectif des participant.e.s SRA, les interventions vont rechercher l'entraide entre consommateurs et consommatrices plus largement. Dans ce registre, les groupes tels que les AA, NA (etc.) sont souvent cités comme des ressources importantes pour beaucoup des participant.e.s. Certain.e.s des acteurs et actrices interrogées affichent toutefois leur réticence face à ce type de groupes, dont les ressorts sont très éloignés d'une perspective de réduction des méfaits : inciter les personnes accompagnées à y participer est donc vécu comme un dévoiement de leur mandat. D'autres intervenant.e.s ne lisent pas la mobilisation de ces groupes comme rentrant en tension avec leur approche de RDM, à partir du moment où ils peuvent permettre de renforcer la dynamique de solidarité autour du participant.e SRA qui consomme, et tout simplement qu'ils répondent à ses besoins à court terme : ils sont donc plutôt envisagés de façon pragmatique, comme un « mal pour un bien ».

4.2.4. Environnement politique

4.2.4.1 Défense des droits et éducation populaire

À la lumière des entretiens, façonner l'environnement politique au sein duquel les participant.e.s SRA gravitent repose sur deux volets principaux, étroitement liés, fondés sur une approche de RDM qui se rapproche de la vision morale et engagée de celle-ci. En premier lieu, ainsi que déjà mentionné dans le cadre de la recherche de logement, il s'agit pour l'intervenant.e d'œuvrer pour la défense des droits des personnes accompagnées, en particulier s'agissant de leur droit au logement. Et ce, tout en naviguant les relations avec les propriétaires :

Des fois, ils pensent que « Ah oui, je vais accepter quelqu'un, il va être dans un logement supervisé dans mon immeuble » et la minute qu'il y a une crise ou quoi que ce soit... « L'intervenant va venir mater ça ». Non. L'intervenant ne va pas venir mater rien. Vous êtes des justiciables, vous êtes des citoyens dans un cadre de relation propriétaire/locataire et ça se passe selon les règles de la Régie. Pour le reste, dans le personnel, ça devrait se passer sous l'égide de la civilité pour tout le monde. *That's it, that's all.*

Iels peuvent ainsi agir en tant que médiateur, médiatrice, auprès de ces derniers - toujours en alliance avec les participant.e.s -, les accompagner et soutenir dans leurs démarches juridiques et légales, et plus largement les référer aux organismes compétents :

Dans la signature du bail, d'être sûr que c'est rempli en bonne et due forme, d'être sûr aussi que ce que le propriétaire a dit comme prix, c'est ce qui est écrit dans le bail, parce que c'est un contrat d'engagement, veut, veut pas, et la personne est excitée, « Ah mon dieu, ok, je signe! » - Ok, attends, c'est parce que s'il dit 500\$ et sur le bail c'est écrit 650\$, tu ne la trouveras pas drôle, là c'est d'être sûr que ça aussi, c'est bien respecté. De s'assurer que s'il y a des réparations, des travaux ou qu'il y a des conditions à respecter avant la signature du bail, que ça soit respecté aussi. [...] De les réorienter vers des organismes qui les aident à justement les guider là-dedans aussi, au niveau de la mise en demeure et toute la procédure, bien c'est un peu ça aussi mon rôle, c'est de les accompagner là-dedans parce que pour eux, ça peut être rassurant aussi.

Conjointement, les intervenant.e.s peuvent égrener des interventions de RDM s'apparentant à de l'éducation populaire - explicitement nommée par certain.e.s -, au sens de conscientisation des personnes accompagnées, visant la déconstruction de leurs propres représentations s'agissant d'elles-mêmes : ce, pour lutter contre leur stigmatisation et les encourager à faire entendre leur voix et reconnaître leurs droits. Alors que les participant.e.s SRA ont souvent largement internalisé le fait qu'ils sont régulièrement essentialisé.e.s et stigmatisé.e.s relativement à leur trajectoire d'itinérance et leur enjeu de consommation, iels peinent en effet à se percevoir comme des citoyens et citoyennes à part entière, disposant des mêmes droits que la population générale :

C'est de leur dire qu'ils ont des droits, parce que pour la plupart d'entre eux, ces participants-là, c'est « Écoute, j'ai un toit, je ne veux pas qu'il y ait de merde, j'aime mieux rien dire. ». Mais t'es sûr que c'est mieux de vivre dans la moisissure et de rien dire? Ils disent oui... la peur de déranger parce qu'ils ont tellement perdu dans la vie que maintenant, ils ont enfin un toit : « C'est pas vrai que je vais perdre mon toit ». Oui, mais en même temps, si c'est dégueulasse, t'as des bibittes, t'as une infestation, et que t'as de la misère à respirer, c'est pas mieux non plus.

Cette démarche de RDM peut s'entrelacer au fait de les sensibiliser aux paradoxes et injonctions contradictoires de la société s'agissant de la consommation, et plus largement vis-à-vis de l'itinérance :

T'es pas défini par le fait que t'es dans la rue. Ok, on te définit comme ça, la société te met un cadre et il faut que tu rentres, t'es en marge, t'es un itinérant. Mais pour nous, t'es pas pire que... t'es pas différent d'un autre. La seule chose, la caractéristique, c'est que t'es dans la rue. Et cette caractéristique-là elle se change. C'est vraiment de déconstruire aussi des étiquettes [...] t'es quelqu'un avant d'être quelque chose. Parce que je me suis souvent fait dire ça. « Quand t'es arrivée dans ma vie, je me suis rendu compte que j'étais quelqu'un », je me suis fait dire ça par quelqu'un du SRA et ça vient quand même... wow! Parce que tu ne pensais plus

que t'étais une personne, tu ne pensais plus que t'avais une individualité à toi. [...] C'est de défaire des stéréotypes et les étiquettes aussi beaucoup et de normaliser la consommation. Comme « Ah moi, je ne suis pas normal »... Mais pourquoi tu ne serais pas normal? Les stéréotypes de société.

À cet égard, certain.e.s intervenant.e.s proposent même des interventions mobilisant des principes féministes auprès des participant.e.s SRA qui sont des femmes, et s'agissant donc des enjeux qui peuvent les toucher spécifiquement. Ici donc, repenser la consommation se conjugue au fait de porter un regard critique sur la multiplicité des préjugés et conceptions sociales autour du phénomène de l'itinérance plus largement : elle n'est pas envisagée en vase clos, précisément pour s'éloigner d'une lecture individualisante.

Par ailleurs, plusieurs intervenant.e.s, qui tendent à nouveau à s'inscrire dans la vision morale et politique de la RDM, pointent du doigt le fait que le modèle Logement d'abord contraint considérablement leur mandat de défense des droits. En effet, le fait qu'ils soient dépendant.e.s du parc locatif privé, partie-prenante centrale du projet, contribue à une asymétrie de pouvoir conséquente à la faveur des propriétaires. Les revendications s'agissant du droit au logement tendent ainsi à être irrémédiablement étouffées, quand les intervenant.e.s doivent la plupart du temps batailler pour trouver des appartements décents pour les participant.e.s SRA. Ainsi qu'évoqué précédemment, cette configuration peut contribuer à un malaise important chez certain.e.s acteurs et actrices, pour qui les suivis SRA sont circonscrits d'une façon telle qu'ils ressentent ne pas mettre en œuvre une approche de RDM en accord avec les valeurs humanistes et engagées qu'elle est supposée porter :

Moi je trouve que c'est très difficile de faire de la défense des droits en étant dans le projet SRA; ça ne fonctionne pas du tout. Mettons si t'as un propriétaire qui accepte de signer un bail, t'es déjà tellement content qu'il accepte de signer un bail qu'après, tu ne lui demandes quasiment plus rien... juste un exemple comme ça, dans le bail t'as une section qui est de donner le montant du prix du loyer que la personne payait au loyer précédent. C'est obligé de le mettre, ce montant-là. La plupart des propriétaires ne vont pas le mettre. Là t'es en train de signer le bail avec ton participant SRA, déjà t'es tellement content parce qu'un propriétaire qui accepte de signer un bail avec genre zéro garantie, t'as ton participant qui est bourré de tics parce qu'il était tellement stressé qu'il a consommé avant de venir, ou qui s'est dit je ne consommerai pas et là qui est en sevrage et ça ne va pas... Fait que là tu ne vas pas dire « Ah mais c'est la loi, vous devez mettre le montant que l'ancien locataire payait, c'est obligé de le mettre » non, non, non, l'intervenant SRA va fermer sa gueule, et

va... parce qu'on ne sera pas dans la défense des droits, on est juste comme « Ah mon dieu! Il y a quelqu'un qui signe un bail! », fait qu'on ne va rien demander.

4.2.4.2 *Empowerment versus Responsabilisation : tension paradoxale*

Le travail de l'environnement politique des participant.e.s SRA présentant une problématique de consommation, dans une perspective de RDM, va également se faire par le biais d'interventions recherchant leur *empowerment*, c'est-à-dire leur « reprise de pouvoir ». Cette aspiration s'ancre dans l'environnement politique, mais est fondamentalement transversale à tous les environnements déjà cités. Il faut toutefois noter que de la même façon qu'il existe un *continuum* des compréhensions possibles de l'approche de RDM, déclinées selon une lecture plus ou moins individualisante de la consommation, le concept d'*empowerment* va lui-même être manié et mobilisé selon des tendances très différentes, en recherchant parfois en réalité plutôt la responsabilisation, l'autonomisation des participant.e.s. Relativement à une dynamique d'*empowerment* politique et collective, mené dans une perspective d'action et de changement social, ce sont donc des lectures très différentes, voire contradictoires, qui apparaissent coexister.

Nous l'avons vu, l'approche de RDM peut s'ancrer dans des stratégies qui recherche un *empowerment* proche des origines radicales et militantes du concept, aux aspirations collectives et politiques. C'est tout particulièrement le cas des efforts de conscientisation déjà abordés, dans l'optique de permettre l'activation des droits des personnes et parfois de déconstruire leur propre regard sur elles-mêmes, ou encore des interventions de RDM recherchant le développement de réseaux d'entraide et de solidarité entre les participant.e.s qui présentent un enjeu de consommation. C'est plus largement également le cas des interventions qui envisagent l'*empowerment* comme une résilience, à travers le développement de la confiance de la personne accompagnée en ses propres capacités, malgré les obstacles, la souffrance et l'exclusion sociale :

Je parle souvent des graines qu'on sème, aujourd'hui... on ne les verra peut-être pas pousser, mais les graines qu'on sème, on les a semées, elles sont là. Et ce que je dis aussi souvent, c'est que la personne qui a été en appartement avec le projet SRA a un souvenir relativement récent aujourd'hui de ce que c'est que vivre en appartement et donc ça peut être un moteur pour reprendre quelque chose, de réessayer... [...] Il y a quelque chose qui te dit « ouais, j'étais quand même bien quand j'étais là, alors je suis capable... je me suis planté, mais... » et c'est ça, ça demande des ressources

exceptionnelles pour être capable de se remettre de tout ça et de pas juste se péter la face à tous les jours.

Cette appréhension s'éloigne quelque peu du concept originel, mais repose sur un projet politique similaire puisqu'elle a pour fil conducteur la contextualisation de la trajectoire personnelle des participant.e.s à la lumière des forces politiques, économiques et sociales qui ont pu la façonner - il ne s'agit pas d'une dynamique de responsabilisation ou d'autonomisation - :

On va beaucoup faire les choses pour les gens. Parce que si on leur demande trop rapidement de prendre en charge leur vie, comme « Bien là, si c'est important pour toi, bien présentes-toi à ton rendez-vous médical » ou « Si c'est important pour toi, fais-les tes démarches. » Non. Ces gens-là sont détruits de l'intérieur et ils n'ont aucune, aucune, aucune confiance en eux et ils vont préférer éviter, ils vont préférer ne pas le faire. On le sait. Fait que nous, on fait ces choses souvent pour eux. On leur rappelle des milliers de fois mettons « Tu te rappelles que t'as un rendez-vous; as-tu besoin qu'on t'accompagne? ». [...] Même si tu ne réponds pas au téléphone, parce que ton téléphone est au *pawn shop*, bien je vais aller chez vous ou je vais penser que t'es peut-être dans tel *crack house*, alors je vais y aller et je vais te dire « Hé, te rappelles-tu que t'avais ça? Veux-tu toujours y aller? » - On n'oblige jamais rien, mais on insiste, et là, après, je vais quand même valoriser le fait qu'elle est allée à ses rendez-vous.

Dans ce même registre, la dynamique d'*empowerment* fondée sur l'approche de RDM recherche à stimuler chez les participant.e.s la croyance en leurs propres savoirs, leur connaissance d'eux-mêmes et elles-mêmes, et de leurs habitudes de consommation. Plus que quiconque, et plus que les intervenant.e.s, iels sont à même d'évaluer leurs limites et de déployer leur potentiel, en développant leur propres stratégies de RDM. L'intervenant.e intervient alors en soutien, mais le guide n'est nul autre que la personne elle-même : « Je leur dis : "Écoute, moi j'embarque dans ton suivi SRA, moi je fais partie de ton équipage, toi t'es le capitaine; tu diriges le bateau; Si tu me poses une question, bien je te conseille d'aller à tribord, mais si tu veux aller à bâbord, ok, y a pas de trouble" ». Ainsi qu'évoqué dans le cadre de la section dédiée à l'environnement social, cet élan peut également être encouragé à un niveau collectif, comme le montre l'exemple des pairs-aidant.e.s., et s'entrelace donc d'autant plus aux aspirations originelles du concept d'*empowerment*.

Toutefois, il apparaît que le concept d'*empowerment* est également très souvent mobilisé pour parler de responsabilisation, d'autonomisation des participant.e.s SRA. Loin d'un projet de transformation sociale et politique qui se fonderait sur un travail à partir des environnements, il

s'agit alors plutôt d'interventions visant à ce que la personne accompagnée soit « partie-prenante » de sa « reprise en main », pour finalement devenir « l'entrepreneure d'elle-même » :

À la limite que je l'accompagne à son premier rendez-vous, mais après ça, c'est lui qui doit enclencher le reste, c'est lui ou elle à ce moment-là, parce que oui, c'est bien beau, j'ai assisté à leur succès d'avoir un logement et d'avoir leur chez-eux, mais après ça, le reste, c'est de les responsabiliser, de faire de l'*empowerment*, de leur faire prendre du pouvoir sur soi pour qu'ils puissent prendre des décisions et aller de l'avant dans leur démarche s'ils savent que c'est ça leur besoin.

Ce faisant, certain.e.s des acteurs et actrices qui déploient cette vision de l'*empowerment* vont tendre à évaluer la réussite, ou la non-réussite, des interventions de RDM à l'aune de la bonne volonté ou *a contrario* de la mauvaise volonté, le manque de motivation des personnes accompagnées. Ainsi, la propension à « vouloir s'aider » devient une variable explicative importante pour appréhender les succès et échecs qui ponctuent la trajectoire en logement : « La seule chose qui est plus complexe j'imagine avec cet outil-là, c'est qu'il faut vraiment que la personne embarque. Si elle ne fait pas son petit bout de chemin... donc c'est à ce moment-là où est-ce que la personne il faut qu'elle soit prête à vouloir s'aider. ». Cette lecture tend à proposer un regard relativement binaire du monde social, touchant presque aux notions de Bien et de Mal, le fait de consommer s'apparentant alors à cette dernière catégorie, situant automatiquement la personne sur le « mauvais chemin » : « Mes gens sont relativement sur le droit chemin le plus possible. »; « Parce que souvent, quand ils veulent se replacer et qu'ils sont motivés... ils se tiennent droit. ». En ce sens, les interventions déployées peuvent tomber dans un registre plus coercitif, plus confrontant et moins flexible que ce qui est habituellement revendiqué, dans l'optique de faire réagir les participant.e.s et inspirer leur volonté d'agir :

Moi je ne vais pas t'aider tant et aussi longtemps que tu n'auras pas trouvé une solution, parce que je ne vais pas la trouver à ta place. Ça revient encore à l'*empowerment*. C'est encore de l'*empowerment*, qui requiert moins de confrontation, mais qui se fait ressentir quand même dans la prise de conscience du client aussi. Des fois, il a besoin d'être confronté sur ses choix et ses actes. [...] C'est pas juste l'excuser tout le temps. C'est pas une victime. C'est sûr qu'il faut responsabiliser le client pour ses choix. C'est sûr que des fois je vais être confrontante et c'est un peu sec et des fois ça brasse. C'est sûr que ça brasse la façon que ça sort, c'est sûr que ça brasse.

Ainsi, les diverses mobilisation de l'aspiration à la reprise de pouvoir des participant.e.s s'articulent en miroir des tensions et paradoxes déjà évoqués s'agissant de la compréhension de la RDM, dont l'institutionnalisation tend à favoriser l'individualisation des problématiques et donc des interventions. Il faut toutefois redire que la dynamique de responsabilisation qui peut être associée au concept d'*empowerment* n'est qu'une des facettes des mobilisation possibles, s'entremêlant à d'autres lectures moins individualisantes : elle teinte en tout cas indéniablement certaines des interventions.

4.3. Contexte organisationnel du programme SRA et rôle de la coordination

Nous nous penchons au sein de cette troisième section sur le contexte organisationnel unique du SRA, dont les stratégies, les processus privilégiés et la gestion des ressources témoignent d'un véritable engagement collectif et politique pour façonner le modèle Logement d'abord relativement aux besoins, contraintes et réalités des personnes accompagnées.

4.3.1 Miser sur le collectif, une coordination engagée

4.3.1.1 Approche collaborative : l'importance du collectif

Nous l'avons dit, le projet SRA Laval se distingue par son contexte organisationnel unique au Québec, reposant sur la décision, à sa création, de réunir neuf organismes communautaires en un seul collectif. Ce choix dénote d'un parti pris qui se déploie au-delà de considérations logistiques et programmatiques. En effet, il témoigne de la vision portée par les coordinations de ces différents organismes, qui, en appréhendant l'itinérance et les problématiques de consommation liées en tant qu'enjeu systémique complexe, se sont engagées en faveur d'une réponse de RDM collective et collaborative : « Ce qu'il faut comprendre du projet, c'est qu'il regroupe les efforts de neuf groupes en prévention/réduction de l'itinérance sur le territoire lavallois, qui agissent d'une seule voix à travers ce projet-là. On a fait le choix de s'asseoir ensemble, de voir chacune de nos missions individuellement et comment on pouvait mettre le tout en commun »; « C'est pas ma responsabilité, c'est notre responsabilité collective; qu'est-ce qu'on peut faire ensemble? ».

Cette prise de position exprime l'importance, pour la coordination du SRA, de penser et proposer une initiative misant sur le collectif, proche d'une dynamique d'action collective, pour penser un changement social durable. Elle incarne, surtout, sa volonté de se détacher d'une compréhension de l'itinérance qui serait monolithique et essentialisante, et donc individualisante, alors que plusieurs des coordinateurs et coordinatrices rencontrés avancent que le modèle Logement d'abord tend à suggérer qu'il n'existe qu'une façon d'être itinérant.e, une seule façon de consommer. La coordination du SRA, en choisissant de regrouper neuf organismes spécialisés sur ces enjeux, s'engage au contraire pour la reconnaissance de la multiplicité des parcours, aspirant à proposer une pluralité de réponses, complémentaires les unes des autres. Ainsi, le projet SRA Laval revendique le fait que les organismes qui le composent présentent des spécialités, des couleurs et valeurs d'intervention plurielles et uniques, un levier majeur pour permettre le déploiement d'une RDM collective et non-individualisante, adaptée à des trajectoires éclectiques : « Notre grande force, l'aspect du travail concerté entre les différents groupes, avec différents types d'expertises [...] Ça c'est définitivement dans les forces. »; « Tout le travail en concertation. C'est sûr que c'est une plus-value; d'avoir un modèle commun qu'on s'est tous entendus à collaborer, c'est sûr que c'est bon. C'est de l'approche en collaboration entre les différentes ressources qui font partie du projet, ce collectif, selon les besoins de la personne. ».

Cette initiative témoigne d'un travail majeur des environnements, puisqu'ici la coordination du SRA, par le choix même de la structure des services offerts, propose d'adapter l'environnement politique et organisationnel à la réalité, aux réalités, des consommateurs et consommatrices présentant un enjeu d'instabilité résidentielle. De plus, le travail des environnements s'enracine dans le fait qu'en permettant qu'un éventail de réponses possibles soient représentées au sein du SRA, le déploiement d'une RDM à même de travailler les différents environnements des participant.e.s est effectivement rendu possible. Sont en effet présents des organismes spécialisés dans la réinsertion, avec un volet hébergement, mais également des organisations proches du travail de rue, de l'intervention de milieu, des structures présentant un volet loisir et occupationnel, ou encore de défense des droits. Autant de nuances d'intervention qui permettent d'opérationnaliser une RDM politique et engagée s'attachant à amoindrir les risques protéiformes générés par les environnements social, économique, politique et social des personnes accompagnés.e.s, et non pas

restreinte à l'environnement physique (la rue *versus* un appartement), comme le proposait au départ le modèle Logement d'abord.

Ce faisant, la coordination du projet SRA mise donc sur un travail important en partenariat, pour mobiliser les forces et couleurs respectives des différents organismes, qui eux-mêmes unissent leur voix pour porter différents projets : « Je pense que c'est ce qui a été le plus riche dans ce projet-là; l'aspect partenariat. Et ça nous donnait plus de poids aussi, d'être à plusieurs »; « En termes de forces, la première qui me viendrait à l'esprit c'est le travail d'équipe. La volonté de travailler en équipe, je pense que c'est une des forces principales ». Cet élan, encore une fois proche d'une dynamique d'action collective, se dédie notamment à faire pression auprès des instances institutionnelles compétentes afin de permettre la création d'un centre de jour. Celui-ci, ainsi que nous l'avons abordé lors de la précédente section, pourrait être un espace décisif afin de travailler l'environnement social des participant.e.s :

Un centre de jour, oui, c'est un besoin qui est identifié par la communauté en itinérance à Laval. Je te dirais il y a une ouverture du côté de la Ville et du côté du Regroupement, on est vraiment en exploration pour pousser le projet et essayer de la monter et tout ça. Alors oui, c'est quelque chose qui est dans les cartons et pas dans les cartons poussiéreux je te dirais¹¹.

Nous voyons donc comment le SRA, en tant que collectif engagé (avec le soutien majeur du ROIL, il faut le noter), contribue à façonner le modèle Logement d'abord originel, et donc la RDM à tendance institutionnalisée qu'il propose, pour l'adapter autant que faire se peut aux besoins et réalité des personnes accompagnées.

Dans un registre similaire, les acteurs et actrices interrogées soulignent que cette dynamique a été gage de solidarité, notamment financière. S'ils ne s'étaient pas réunis, certains organismes communautaires, à savoir ceux ne disposant pas de volet hébergement dans leur mandat, auraient pu subir des pertes importantes en termes de subvention. Ce, quand bien même ils jouaient un rôle central s'agissant des enjeux relatifs à l'itinérance sur le territoire lavallois : « Il y a certains organismes qui étaient financés par ce programme gouvernemental-là depuis des années, qui

¹¹ Ainsi qu'indiqué plus haut, un centre de jour a effectivement été créé depuis la tenue des entretiens, sous la forme d'un café de rue proposant une approche de RDM. Cette ressource a rencontré, dès son ouverture, un succès très important.

n'auraient probablement pas réussi à obtenir aucun financement fédéral s'ils n'étaient pas embarqués dans le projet commun. Alors qu'ils sont pourtant des services essentiels. ». Ainsi, en unissant leurs forces et en proposant un projet commun, les coordinations ont pu faire en sorte qu'une pluralité de réponses potentielles puissent être représentées, enracinant leur engagement en faveur d'une RDM collective et du travail des environnements au sein desquels les participant.e.s SRA évoluent - y compris donc l'environnement organisationnel et politique du SRA lui-même -.

4.3.1.2 Tensions cliniques et organisationnelles

Ainsi que l'expriment les coordinateurs et coordinatrices interrogé.e.s, l'approche collaborative du SRA Laval constitue l'un de ses principales forces, mais génère tout à la fois, presque inévitablement, différentes tensions organisationnelles et cliniques elles-mêmes entrelacées à un spectre de philosophies d'intervention plurielles.

Nous l'avons dit, les organismes se sont réunis afin de pouvoir porter une RDM engagée et systémique, reposant sur une déclinaison de réponses possibles aux situations d'itinérance et aux trajectoires de consommation. Ce faisant, ils façonnent stratégiquement la formule Logement d'abord proposée au départ, en l'enrichissant et l'adaptant aux réalités des participant.e.s, recherchant à dépasser une RDM institutionnalisée et à tendance individualisante. Toutefois, une tension majeure émerge du fait que, en s'unissant pour être plus forts et transformer au mieux le modèle, certains organismes dont les aspirations et le mandat sont très éloignés au départ des principes du Logement d'abord peinent à s'épanouir dans ce schéma, autant d'un point de vue organisationnel que clinique. Ainsi, bien que l'élan collectif ait indéniablement permis beaucoup, dépassant largement le modèle initialement prescrit, plusieurs organismes peinent à composer avec les contraintes et attentes du modèle SRA.

En effet, le programme demeure fondamentalement centré sur la réintégration en logement, selon une temporalité précise : un mandat qui doit donc demeurer le fil conducteur central, et qui s'entrechoque parfois avec les mandats historiques des organismes impliqués. De même, des contraintes administratives, logistiques et programmatiques contraignent nécessairement les interventions et missions, quand bien même les neuf organismes cherchent à respecter et mobiliser leurs couleurs respectives. C'est tout particulièrement le cas pour le travail de rue :

En travail de rue, c'est beaucoup laisser les gens venir vers toi, laisser les gens exprimer leurs besoins, être à l'écoute et tout ça, mais c'est pas d'imposer quelque chose; c'est pas de mettre un cadre en place, c'est pas de... alors c'est sûr que les travailleurs de rue avaient l'impression eux qu'ils devenaient intrusifs dans la vie des gens en faisant de l'accompagnement SRA.

Plus généralement, quand bien même la formation d'un collectif de plusieurs organismes aux prérogatives diverses en matière d'itinérance et de consommation a permis de jouer avec la rigidité du modèle originel, apportant des nuances à la lecture du monde social qu'il pouvait proposer, il s'agit toujours ici d'un programme gouvernemental associé à des attentes de résultats spécifiques : en devant « rendre des comptes », les neuf organismes voient nécessairement limité le potentiel de leur collectif à proposer des stratégies de RDM qui transgresseraient radicalement les interventions attendues en la matière. Différentes tensions organisationnelles et cliniques se cristallisent ainsi, alors que les organismes plus proches d'une RDM morale, politique, voire activiste, doivent composer avec une RDM institutionnalisée qui tend éluder la complexité et la diversité des populations prises en charge, entravant un travail engagé des environnements.

En ce sens, plusieurs acteurs et actrices expriment la façon dont le modèle SRA, et plus largement le modèle Logement d'abord, est nécessairement défaillant du fait qu'il est supposé s'appliquer uniformément à des personnes aux profils et parcours pourtant fondamentalement éclectiques. Iels soulignent ainsi, à nouveau, le fait que le modèle Logement d'abord suggère une essentialisation du phénomène de l'itinérance, pensant une unique figure de « l'Itinérant.e », pour lequel ou laquelle une réinsertion en logement serait forcément adaptée et logique. Sont ainsi ignorées l'ensemble des personnes pour qui ce n'est ni la réponse appropriée, ni le vœu. Ainsi, des organismes dont la « clientèle » habituelle est fortement désaffiliée, demeurant dans la rue, et auprès de laquelle c'est habituellement le travail de rue, les interventions de milieu, qui sont nécessaires, seraient désormais supposées correspondre à la formule SRA :

Pour quelqu'un qui est en hébergement ou quelqu'un qui souhaite dans le fond faire plusieurs démarches de réinsertion et que... c'est une chose. Pour les gens qui sont dans la rue, qui sont en mode survie mais qui ne veulent pas aller en hébergement parce que les hébergements sont trop cadrants, trop stricts, eux dans le fond la consommation prend le dessus sur tout; alors de faire les démarches avec ces personnes-là souvent qui n'ont pas de téléphone, qui sont difficiles à rejoindre, qui n'ont pas accès, ça complique vraiment beaucoup les choses.

De façon similaire, les acteurs et actrices concerné.e.s mettent en lumière le fait que le modèle SRA tend à rigidifier une RDM qu'iels souhaitent souple et adaptative :

Dans le projet SRA, ce que je changerais, mettons... c'est comme compliqué à cause du financement qui est par année et là on met de la pression sur les gens et là t'as un an, mais là si... tout ça, toutes les règles, quand je te parlais de services à bas seuil, ça ne fonctionne pas. Et pourquoi on est pris avec ça? Bien c'est à cause du financement par année, et que... alors les gens sont hyper stressés, ils ne veulent pas perdre leur chance... Or nous, notre objectif c'est pas nécessairement de leur mettre de la pression parce qu'on sait, plus on leur met de la pression, plus ils vont *choker*.

Dans le même temps, ainsi qu'abordé précédemment, iels considèrent que leur prérogative de défense des droits se voit étouffée, notamment en raison de l'asymétrie de pouvoir avec les propriétaires dont iels dépendent pour sécuriser un appartement pour le ou la participant.e :

Nous on a été obligés mettons de sortir quelqu'un d'un appartement à cause d'un... qu'on avait placé en suivi SRA, et qu'on avait un bon lien avec le propriétaire et là ça ne se passait pas bien avec la locataire. Et on a dû utiliser notre lien avec la locataire pour dans le fond la faire quitter le logement. Mais dans le fond [Nom de l'organisme] n'a pas à faire ça. Notre job ça aurait été de lui bien... mettons il va falloir qu'il se rende à la Régie, il va falloir qu'il fasse un jugement à la Régie et là par la suite, il va avoir une lettre d'un huissier, attendre de recevoir la lettre du huissier, après ça avoir huit jours pour quitter et ci et ça et de lui dire ses droits c'est quoi et de défendre ça jusqu'au bout.

De manière générale, bien que la formation d'un collectif soit saluée par l'ensemble des personnes interrogées d'un point de vue autant politique que stratégique, notamment financièrement, elles soulignent également la difficulté récurrente à se concerter et s'entendre sur une direction commune :

Là où ç'a été laborieux, c'est en termes de concertation. Parce que pour en arriver à prendre ces décisions-là, bien il fallait que l'ensemble des organismes partenaires soient en accord avec la décision qu'on soit tous à la même page à ce niveau-là. Des fois c'était le cas... c'était facile, mais à d'autres moments, ç'a été un peu plus laborieux.

Au fil des années, des divergences ont notamment pu émerger s'agissant de la volonté réformatrice de départ, souhaitant moduler et façonner le modèle « de l'intérieur », en opposition au souhait grandissant de certain.e.s de s'émanciper de ce modèle, qu'iels perçoivent comme entravant fondamentalement leur mandat de RDM :

Dans le fond nous, ce qu'on apprécierait vraiment, c'est ça, de référer les gens au SRA, après, avec les gens qui consomment, nous on continue de faire notre travail comme on le fait tout le temps. Nous on continue avec notre clientèle qu'on a référée de faire notre travail qu'on est habiletés à faire parce que nous, notre optique c'est la réduction des méfaits et dans le fond l'intervenant SRA qui s'occupe du placement en logement et du suivi en logement, bien ça serait à part.

Ainsi, au-delà de l'élan originel collectif, qui a certainement permis le déploiement d'une formule plus adaptée aux besoins des participant.e.s, il a pu être ardu de conjuguer les différences des organismes en termes de mandats, couleurs historiques, prérogatives et populations accompagnées.

4.3.2 Ajustements stratégiques

Face à ces différentes dynamiques, les organismes et intervenant.e.s, avec le soutien central des acteurs et actrices de coordination, procèdent à différents ajustements stratégiques afin de moduler et ajuster le programme SRA, en se détachant quand nécessaire du modèle prescrit originellement. Ce, pour que le collectif puisse exister, tout en permettant que les couleurs de chacun.e puissent s'exprimer, y compris en faveur d'une RDM plus politique et engagée; et, surtout, pour que le modèle imposé au départ soit plus adapté aux réalités des participant.e.s. À nouveau donc, une résistance qui témoigne de la façon dont la coordination du SRA contribue à façonner l'environnement politique des personnes accompagnées de façon décisive, dans une perspective de RDM qui mise sur la transformation des services et des structures organisationnelles qui les accueillent. En ce sens, la flexibilité et la souplesse dont fait preuve la coordination afin de pouvoir porter au mieux ses engagements envers les populations accompagnées est saluée par l'ensemble des personnes rencontrées comme l'une des forces centrales du projet :

C'est sûr que le principe Logement d'Abord, on l'a un peu dénaturé quand même à Laval [rire]. [...] En fait on a proposé nos choses avec des assouplissements. Il y a certaines choses qui n'ont pas été nécessairement mentionnées clairement, que c'est sûr que s'ils se mettent à analyser la reddition de compte qui a été faite, ils vont bien se rendre compte qu'on a fonctionné dans un modèle différent. [...] Ne pas s'être arrêté à un moule précis, d'avoir choisi de créer notre propre moule, de voir ce qui collait, d'avoir eu la flexibilité de le changer le moule en cours de route, de se rendre compte qu'il y a certaines choses qui répondaient plus ou moins aux besoins et de les réadapter en cours de route. [...] Cette flexibilité-là, je pense que c'est un des facteurs qui a contribué à créer le succès de ce projet-là.

4.3.2.1 Adapter la « formule » Logement d'abord à la réalité et à la diversité clinique des participant.e.s SRA

Une stratégie de résistance majeure qui ressort des entretiens a trait au fait de mobiliser le maillage des organismes afin que, plutôt que les participant.e.s qui arrivent de la rue aient à aller directement en appartement, seul.e.s, iels puissent auparavant transitionner via un hébergement communautaire :

On a utilisé beaucoup les hébergements communautaires qui étaient à disposition dans la région, pour s'en servir un peu comme tremplin vers un éventuel logement autonome. Donc de les stabiliser ou du moins de les prendre en charge minimalement pendant quelques mois pour pouvoir faire une transition qui était plus adéquate. Ça nous a semblé être une bonne stratégie. Donc si c'est l'autonomie, si c'est l'hygiène, si tu t'es fait mettre dehors pour insalubrité, eh bien il va falloir régler ce problème-là avant de te renvoyer dans un appartement qui va devenir insalubre puisque c'est tout ce que tu connais.

C'est notamment une tactique privilégiée pour la clientèle dite « orpheline », c'est-à-dire qui n'a pas été référée au programme SRA après un séjour en hébergement, et qui n'est pas « affiliée » à l'un des organismes du programme. Cette transition est centrale, permettant un travail des environnements, notamment celui social, en amont de la vie en logement indépendant - elle pallie le caractère inadapté du modèle pour de nombreux profils, mettant en exergue la teneur relativement simpliste de l'approche de RDM qu'il propose, qui tend à ignorer la complexité des trajectoires d'itinérance et de consommation en glorifiant l'accès au logement supposé les gommer :

[...] on a pris la décision que pour nous ce n'était pas stratégique de les prendre directement à la rue et de les envoyer en logement, qu'il fallait qu'il y ait une certaine forme de transition entre les deux pour assurer une durabilité, créer un semblant de lien de confiance pour pouvoir amorcer un processus avec la personne. On solidifie les acquis avant vraiment de les envoyer dans un appartement comme... comme un peu la vraie vie.

Lorsque nécessaire, la coordination va pouvoir assouplir les critères d'admission au programme afin de les façonner relativement aux réalités des personnes; ou, encore, les manier stratégiquement afin qu'elles soient acceptées quand bien même sur le papier le modèle Logement d'abord excluait certains parcours et profils :

Et c'est pour ça aussi qu'au fur et à mesure... au début, on a eu une version très très dure de ça; très dirigée et même au niveau des critères, les personnes qu'on aidait c'était encore plus dur... [...] donc les cas les plus difficiles, en tout cas... il y a eu de nombreux assouplissements pour permettre justement d'autres formes d'intervention.

De plus, lorsque le programme apparaît être un modèle fondamentalement inapproprié pour la personne, les intervenant.e.s vont s'attacher à lui proposer d'autres options, d'autres avenues. Ce, quand bien même leur mandat est supposé s'en tenir à l'engagement en SRA : « Dans les cas où on pensait que c'était plus un handicap, ou que la personne n'était pas encore prête à une certaine prise en charge, souvent on recommandait d'autres stratégies »; « C'est vraiment de présenter les options et de lui demander dans quoi elle serait plus à l'aise et si c'est pas tout de suite SRA... et même si moi je sens que la personne n'est pas tant prête, bien je vais lui ouvrir. Mais je vais l'accompagner si c'est ce qu'elle veut. ». Leur approche de RDM s'incarne ainsi dans la façon dont iels pallient les limites et défaillances du modèle en travaillant bien au-delà de la mission qui est supposée être la leur.

De manière générale, le maillage des organismes communautaires demeure central afin de soutenir le travail des environnements des participant.e.s. Il peut alors s'agir de services divers - dépannages alimentaires, systèmes de confiance informelle -, et plus largement de poursuivre le développement de l'ancrage et du lien de confiance. Ce, à nouveau, dans une perspective de solidarité collective proche de la RDM originelle, politique et humaniste.

Il faut également noter que pour certains organismes, proches du travail de rue et de l'intervention de milieu, la meilleure stratégie a été de compartimenter le plus possible leurs services habituels de l'offre SRA. Ce, parce qu'il s'est révélé complexe de conjuguer l'approche de RDM qu'ils proposent, radicale et engagée, et la perspective portée par le modèle, perçue comme misant sur la responsabilisation et la réhabilitation - et n'étant finalement pas de la RDM, selon leur perspective -. Face à l'incompatibilité de ces prérogatives, et afin de neutraliser le plus possible les injonctions contradictoires pour les personnes accompagnées, la méthode privilégiée a donc été de dissocier le projet SRA de leurs activités historiques :

C'est-à-dire qu'il y a [Nom de l'organisme] qui fait de la réduction des méfaits et de la distribution de matériel d'injection et qui lutte pour les droits des personnes qui

consomment et en parallèle, bien il y a l'intervenante dans le fond du projet SRA qui n'est pas du tout... on ne veut pas qu'on soit dans les mêmes bureaux, on ne veut pas qu'ils sachent qu'on est ensemble. On fait en sorte que ce soit vraiment séparé pour ne pas nuire aux liens non plus qu'on a avec les gens parce que ça aussi, ça brisait le lien.

4.3.2.2 Mobilisation stratégique des postes budgétaires

Dans un même registre, les entretiens font ressortir un travail stratégique de l'environnement économique, la coordination modifiant les postes budgétaires du programme afin d'adapter ceux-ci au mieux aux besoins des personnes accompagnées. Tout en préparant en amont l'accompagnement des intervenant.e.s abordé précédemment, il s'agit de façonner l'environnement économique afin d'en faire un levier de RDM pour les participant.e.s SRA.

Ces divers ajustements vont consister à penser le soutien financier de façon qualitative, plutôt que quantitative. Alors que le modèle Logement d'abord prévoyait originellement un montant qui serait attribué aux participant.e.s SRA, de façon automatique, il est apparu nécessaire de penser comment l'articuler, le réfléchir, pour recontextualiser cette somme d'argent bien loin d'être anodine pour la majorité des participant.e.s. Il s'est agi en premier lieu de faire en sorte qu'elle ne transite pas par les personnes accompagnée.e.s : pour qu'elles ne perdent pas le soutien de l'aide sociale, d'une part, et pour prévenir au mieux l'anxiété et le risque que peut représenter un tel montant lorsque la consommation est un enjeu, d'autre part. La coordination a également stratégiquement adapté l'argent disponible au départ pour chaque participant.e. Ce, en réduisant le soutien financier direct attribué pour investir plutôt dans les denrées de base, le matériel et les meubles nécessaires pour penser une vie en logement agréable et pratique, afin de favoriser une trajectoire qualitative en sein de celui-ci : « Ce qu'il faut comprendre, c'est que nous, on essaie aussi de calibrer notre aide financière notamment à quand même pas ouvrir de gigantesques possibles; sans restreindre la personne, on voit à combler des besoins essentiels. ». Il s'est agi, enfin, de penser le « post-SRA », c'est-à-dire une fois que le soutien financier cesse, en calibrant celui-ci de façon réaliste et adaptée pour penser une RDM durable et ancrée. Ce, en envisageant l'argent attribué comme un investissement sur un an pour améliorer et faciliter le travail des environnements de l'individu, plutôt qu'une somme plaquée artificiellement et attribuée machinalement sans prévoir la rupture qui sera occasionnée une fois l'année de soutien écoulée :

Plutôt que de payer le maximum pour le loyer, bien on va payer au prorata du revenu; on va payer un montant qui va être soutenant. Plutôt que de le payer sur quatre ans, bien on va le payer pendant un certain temps, le temps de stabiliser la personne, et on va l'encourager à se déployer dans sa communauté, à aller chercher d'autres mesures de soutien de revenu, ou à retourner dans certains cas sur le marché du travail [...] On voulait essayer de favoriser que les gens progressent et à avancent là-dedans. [...] Dans le cas des plus gros consommateurs, souvent on favorisait de ne pas donner trop de soutien au loyer pour leur offrir une opportunité d'engagement financier qui est plus grand et qui va favoriser... que la marche soit moins haute le jour où le soutien est complètement retiré.

De façon entrelacée, alors que le budget attribué originellement pour le programme SRA visait à prendre en charge un nombre très restreint de personnes, qui auraient été soutenues financièrement sur une période longue, la coordination a fait le choix de se détacher d'un objectif figé sur des « réussites » individuelles permises par l'injection d'argent mais peu enracinées. En effet, il a été décidé, nous l'avons dit, de repenser le budget de façon stratégique en pariant moins sur l'attribution directe d'argent pour miser davantage sur l'accompagnement et l'aménagement des appartements. Ce, pour mobiliser les fonds en tant qu'investissement plutôt qu'en tant que « béquille » qui soutiendrait artificiellement les personnes accompagnées pendant seulement un temps. Également, dans l'optique de pouvoir réaliser des économies afin d'être à même de soutenir et intégrer au programme un maximum d'individus, avec comme objectif un changement collectif global sur le territoire lavallois :

Eux autres ont décidé qu'ils investissaient avec genre... tant de personnes au départ, et ils suivaient ces personnes-là jusqu'à temps que mort s'en suive ou que les personnes n'aient plus besoin [...] Mais nous au contraire, on a décidé qu'on allait essayer de soutenir un maximum de personnes. Alors c'est pour ça que le soutien financier ne peut pas durer plus de 12 mois. Alors on est capables de soutenir le plus de monde possible et on ne soutient pas non plus chaque personne de manière égale. C'est un peu plus à chacun selon ses besoins évalués. Alors ça permet d'aider plus de gens. [...] Ça nous permettait aussi de piger dans le budget fédéral pour leur offrir plutôt des draps, des couvertures, des ustensiles... tout ce qu'on a besoin pour pouvoir fonctionner minimalement dans un logement. On a favorisé l'équipement et le matelas plutôt que de s'en aller vers l'ensemble de l'ameublement et des électroménagers. Pas que c'est pas essentiel, un frigo c'est le *fun* d'en avoir un dans une vie, mais si on s'était permis de payer un frigo à 1,000\$ à chaque personne, on n'aurait pas eu le budget pour aider autant de gens qu'on en a aidé.

Il s'est dans le même temps agi d'ajuster le soutien financier en fonction des besoins et de la réalité des personnes, pour trouver un équilibre accompagnement psychosocial-subvention unique à

chacun.e. Tout en évitant d'attribuer le montant maximal de façon artificielle et dispendieuse pour le programme, il s'agissait à nouveau de privilégier un élan qualitatif plutôt que quantitatif, et également de se dégager de la tendance « *one-size-fits-all* » du modèle Logement d'abord : « Plutôt que de donner à tout le monde la même chose de façon standard, on s'est dit bien évaluons les besoins réels des individus et à partir de là qu'est-ce qu'on leur offre. »; « C'est ce qui a fait en sorte qu'on a choisi de fonctionner au niveau financier avec un modèle d'équité plutôt que d'égalité. ». Ici, c'est bien la complexité et la diversité des trajectoires de consommation et d'itinérance qui sont donc réaffirmées.

4.3.2.3 Un soutien personnalisé et flexible

L'adaptation stratégique du modèle Logement d'abord, enfin, repose sur l'engagement de la coordination en faveur d'un accompagnement fondamentalement flexible et personnalisé. Ainsi qu'évoqué à travers les stratégies ayant trait au choix cliniques et financiers, il s'agit de permettre le déploiement d'une RDM à la hauteur de la multiplicité des profils et parcours, prenant en compte la complexité systémique des environnements. Pour les acteurs et actrices de coordination rencontrés, il n'existe pas une façon d'être itinérant.e ou de consommer, chose qu'ils jugent que la formule SRA originelle avait tendance à éluder en se fondant sur un format unique, relativement rigide et à tendance individualisante et responsabilisante, laissant de côté l'accompagnement psychosocial pour miser tout sur l'accès à un appartement : « Or ça dépend de plein de choses! Tellement de choses! Ça dépend de la personne elle-même, qui elle est, pas juste femme/homme. On prendrait deux hommes de 45 ans qui ont la même dépendance et ça n'aurait rien à voir, ce qu'on fait avec un et avec l'autre. ». En soutien aux intervenant.e.s sur le terrain, qui cherchent à façonner les environnements et les risques qui y sont associés, la coordination permet ainsi le déploiement d'un soutien « à la carte », reposant sur une RDM flexible et adaptative :

On travaille tout le temps au cas par cas et on détermine les champs d'activités, les interventions et les objectifs par personne. Et je pense que l'histoire l'a assez bien démontré que quand c'est trop cadrant, les personnes en instabilité et exclusion sociale... Ça ne marche pas. Ça ne colle pas du tout. Ils se sentent incompris et je les comprends. [...] Pour avoir vécu tout ce qu'ils ont vécu et... de pouvoir faire face à tout ça, ouf... je ne suis pas sûre que ça ne prenne pas une grande flexibilité. Donc se dire ok bon, cette personne-là a grosso modo telle ou telle situation, et bon, il y a une certaine marge de manœuvre. Le comité peut décider un peu comme il veut en fonction de ce qu'il reçoit.

Nous pouvons en outre noter que les acteurs et actrices de coordination sont d'ailleurs pour la plupart très proches du terrain, témoignant de leur engagement envers les personnes accompagnées et de leur volonté de repenser un modèle qui, si plaqué à leurs réalités, va à l'encontre d'une approche de RDM humaniste et politique.

Dans ce cadre, la coordination, par le biais du comité clinique, peut calibrer l'accompagnement par l'intervenant.e de façon appropriée. Il est parfois nécessaire de façon intensive, c'est-à-dire de façon beaucoup plus importante que ce que pouvait prévoir le modèle au départ (la visite hebdomadaire est largement dépassée dans beaucoup des dossiers). C'est d'ailleurs d'autant plus le cas lorsque l'engagement dans le programme SRA était peu adapté à la trajectoire et aux besoins de la personne, par exemple si elle passe directement de la rue à un appartement. Le soutien par l'intervenant.e peut parfois au contraire être réduit, relativement aux besoins et aspirations du ou de la participant.e, pour ensuite augmenter si besoin au gré du lien de confiance qui s'établit ou des crises qui peuvent survenir :

Parce qu'on reste avec des personnes marginalisées avec qui c'est pas un claquement de doigts, c'est pas... c'est toute la connaissance derrière ça, c'est de créer le lien de confiance et c'est en créant le lien de confiance qu'on peut l'amener vers des ressources. Alors c'est pas réaliste de dire qu'en une fois/semaine... au début; parce que maintenant, oui, après un certain temps, quand ça fait... [...] tout dépendant de la personne, mais au début, c'est de mettre le temps et de montrer que t'es disponible, qu'il peut te faire confiance, alors c'est vraiment ça. Bien c'est ce qui est vraiment génial du projet SRA, c'est que ça peut être façonné selon les besoins. Il n'y a aucune case... ou peu.

Fait majeur, les entretiens font ressortir que dans beaucoup de cas, l'accompagnement par l'intervenant.e se déploie bien au-delà de la durée officielle du programme (1 an). La coordination appuie la continuité du soutien, quand bien même celui financier prend fin, pour permettre une RDM pérenne et de long court :

C'est un programme qui est quand même intéressant parce que ça dure un peu... [...] on s'est rendu compte que ça dure un peu à vie, parce qu'il n'y a pas de délai de temps. Le soutien au loyer dure un an, mais le soutien, l'intervention c'est comme ouvert encore. Alors on a des gens qui reviennent, qui repartent, qui sortent de leur suivi et qui reviennent... fermer un dossier et tout ça, on les ferme, on les met dans nos archives, mais quand ils reviennent, « Bonjour, la dernière fois que je t'ai vu c'était en mai 2016, mais c'est pas grave. Comment ça va, qu'est-ce qu'il y a de nouveau » et on refait le travail.

À nouveau, la coordination s'engage pour penser au-delà de l'accès au logement et d'une injection d'argent artificielle et décontextualisée, pour réfléchir les modalités d'une trajectoire qualitative en logement. Ce, en dépit de ressources humaines et financières particulièrement limitées : « Je veux dire en termes de temps, en termes d'argent... bien on le fait, c'est tout et... ça veut juste dire encore une fois que le programme n'est pas adapté. [...] Les intervenants travaillent très fort et les suivis prennent beaucoup, beaucoup de temps. ».

4.4 Regard(s) sur le Logement d'abord comme « solution » à l'itinérance

4.4.1 Limites du modèle Logement d'abord

À travers la description des interventions menées et des stratégies mises en place pour pallier les limites du modèle SRA, se dessine en filigranes le regard critique que portent la majorité des personnes interrogées sur l'approche Logement d'abord. Il apparaît que selon elles, celle-ci ne peut, si elle est proposée comme « solution » monolithique et unidirectionnelle, permettre le déploiement d'une RDM durable et globale pour les individus présentant un enjeu de consommation et plus largement les personnes en situation d'itinérance.

4.4.1.1 Laisse de côté/Inadapté à une partie du public

Nous l'avons vu, les acteurs et actrices interrogé.e.s soulignent unanimement la façon dont le modèle SRA tend à exclure une large portion des concerné.e.s. Ce, parce qu'en ignorant la complexité des dynamiques systémiques à l'œuvre et la pluralité des trajectoires de consommation et d'instabilité résidentielle, il fait le pari d'une formule individualisante et responsabilisante supposée correspondre à n'importe quel profil, à n'importe quel point dans le temps : « Pourtant on parle d'itinérance, mais je veux dire l'itinérance, c'est comme les femmes, il y a tout un paquet de déclinaisons, de situations particulières. ». Parce qu'il permet l'accès à un logement, par opposition à la rue, univers caractérisant par essence la situation d'itinérance, le « reste » serait pourtant supposé entre les mains de la personne :

Or il faut quand même distinguer, les personnes qui sont dans une itinérance chronique, cyclique. [...] On se retrouve avec des messieurs qui oui, ils sont dans la rue parce que l'année passée ou il y a deux ans, trois ans, ils ont eu un divorce

difficile, ils ont commencé à consommer, perdu le travail, etc., mais c'est des gens qui n'ont pas une vie complète d'instabilité et de troubles de santé mentale. Même s'il y a une consommation qui a été active et des problématiques qui les ont amenés dans la rue, ils ont quand même une organisation personnelle qui leur permet d'aller chercher des ressources, ce qui n'est pas le cas de ceux qui sont en itinérance chronique, qui ont une expérience de consommation active qui s'étale sur des années et des années, des dynamiques de violence, qui... bon. [...] En termes de réinsertion sociale on ne parle pas de la même affaire!

Ce faisant, les entretiens font ressortir le fait que ce schéma laisse automatiquement de côté une portion de la population supposément ciblée, celle dont les aspirations, les besoins, et les capacités rendent difficile, si ce n'est impossible, un tel cheminement en logement. Ainsi, soit ces personnes ne peuvent ou ne veulent pas accéder au SRA, renforçant leur exclusion; soit elles sont engagées dans le programme, mais celui-ci, du fait de son caractère inadapté, contribue *in fine* à renforcer leur précarisation et leur désaffiliation :

Mais on parle de... des fois des personnes qui ne sont peut-être pas prêtes à ça et là, bien justement, peut-être d'arriver en logement... bien là ça crée d'autres problématiques. Et il ne faut jamais oublier les personnes qui restent dans la rue. Et comment on fait pour aider les gens qui sont dans la rue et qui comptent y rester encore un petit peu. Pendant qu'ils sont dedans. [...] Parce qu'en itinérance, oui, c'est super cool la réintégration sociale, on en fait ici, on espère que les gens puissent avoir une meilleure qualité de vie. Mais il y en a qui n'en ont rien à foutre et qui ne veulent pas pour un paquet de raisons qui leur appartiennent, c'est pas important ça, pourquoi? Et ont-ils raison ou pas raison? La réalité, c'est qu'ils ne sont pas prêts et ils n'en ont pas envie. Pour ces profils, c'est utopique de penser qu'on va placer la personne en logement et que tout va bien aller.

4.4.1.2 « Agenda caché » du gouvernement

Pour plusieurs des acteurs et actrices rencontrées, le modèle Logement d'abord est intrinsèquement défaillant parce qu'il repose sur un projet politique gouvernemental revendiquant stratégiquement la RDM, mais n'ayant en aucun cas vocation à mobiliser ses couleurs humaniste et morale pour servir au mieux les populations ciblées :

Le gouvernement fédéral à cette époque-là s'est beaucoup plus enligné disons sur le modèle des ressources en itinérance au Canada anglais, qui sont... qui ne sont pas des groupes communautaires. C'est des organisations caritatives, certes, des organisations sans but lucratif, certes, mais c'est pas des organisations communautaires, [...] qui ont des philosophies... justement qui ne sont pas la

réduction des méfaits. Des approches plus directives et tout et qui reposent sur un courant philosophique où l'itinérance reste une situation individuelle. Il n'y a pas de perspective d'ensemble, global, de non, c'est un problème social qui découle de politiques économiques et sociales et tout ça.

Ce modèle serait avant tout le résultat d'un calcul tactique, ayant vocation à redorer le blason des politicien.ne.s qui le proposent tout en renforçant les intérêts privés des parties-prenantes l'ayant conceptualisé et porté :

Moi mon hypothèse, c'est que parce que c'est beau, ça fait bien. Si j'ai plus d'appartement et que j'ai pas d'argent pour m'en payer un et que je ne suis pas capable de m'en trouver un, bien si on m'en donne un, je vais avoir un appartement, je ne serai donc plus dans la rue. C'est très simpliste, mais en même temps pour les gens qui ne savent pas, qui ne connaissent pas, qui n'ont pas navigué là-dedans, c'est très logique. T'as pas de toit? Je t'en donne un, bien t'en as un. [...] Le gouvernement aime beaucoup les statistiques; aime beaucoup avoir des données tangibles pour justifier sa dépense budgétaire. Donc de pouvoir dire qu'ils ont installé x nombre de personnes en logement et qu'ils les ont sortis de la rue, ça parait bien. De dire on a fait de la prévention de l'itinérance auprès de x personnes, et on pense qu'on a évité la rue à x personnes, c'est moins crédible.

Pour la majorité des personnes rencontrées, donc, sans pour autant nier ses bienfaits, il s'agit d'une « solution » reposant sur un traitement superficiel des enjeux d'itinérance et de consommation, loin donc d'une réponse de fond, engagée et pérenne :

Si on ne voit pas les itinérants, il n'y en a pas. [...] Alors même si après le projet SRA, ok, ça fait un an que t'es avec nous, bien bravo, tu gradues du SRA mettons, t'as ton diplôme SRA mettons, mais après qu'est-ce qui arrive avec ces personnes-là? C'est un peu comme n'importe quoi dans la politique; ils ont un mandat de quatre ans, et ils veulent se faire réélire, alors on dirait qu'on ne pense jamais à après, plus tard. Comme le système de santé. On a quatre ans à faire, on va faire que ça paraisse bien, mais le après...

4.4.1.3 Le besoin d'approches complémentaires : le Logement d'abord comme l'une des réponses plutôt que comme « La » solution

L'ensemble des acteurs et actrices interrogées soulignent l'importance centrale d'appuyer et soutenir d'autres approches pour accompagner les personnes en situation d'itinérance présentant un enjeu de consommation : « Ça ne peut pas être que ça l'offre de services en itinérance; ça ne peut pas être que « Hé viens, on va te donner un logement »; « Je pense que ça fait partie d'une

boîte à outils, ça peut être vraiment cool, c'est super utile, ça marche pour plein de gens, mais ce n'est pas la seule chose à faire ». Le modèle Logement d'abord n'est pas renié : il s'agit plutôt de le penser de façon complémentaire à une pluralité d'autres réponses.

C'est une solution. C'est une solution parmi un éventail de solutions possibles. Ça ne peut pas répondre... être la seule et unique réponse à l'itinérance. Est-ce qu'on peut atteindre le 100% de réduction de l'itinérance avec uniquement cette méthodologie-là? Personnellement, je n'y crois pas. Est-ce que ça peut contribuer à sortir des gens de la rue? Est-ce que ça peut avoir des avantages positifs pour stabiliser des personnes? Est-ce que ça peut dans certains cas, ne serait-ce que leur faire vivre un moment de succès qui va leur donner le goût dans deux ans, trois ans, cinq ans de regoûter à ça et d'atteindre une stabilité? Je pense que oui.

Finalement, c'est seulement en s'insérant dans un maillage d'autres possibilités et avenues d'accompagnement qu'il peut être un tremplin pérenne pour la population ciblée :

Il faut qu'il y ait un ensemble de services autour de ça. Ça prend des hébergements d'urgence qui vont faire un accueil de 1^e ligne. Ça prend des centres de jour qui vont aider à désennuyer, occuper, réorganiser le quotidien de ces gens-là; leur réapprendre à socialiser. Ça prend des banques alimentaires, parce que la carte-cadeau de 250\$ est bien le *fun* pour commencer, mais après, il faut continuer à se nourrir. Ça prend des bazars et Relai Communautaire de ce monde pour pouvoir s'assurer qu'ils ont les vêtements, les meubles, l'équipement suffisant pour pouvoir fonctionner.

En ce sens, les acteurs et actrices n'ont de cesse de souligner les limites inhérentes au modèle Logement d'abord imposé au départ par l'État, qui tout en négligeant le volet accompagnement, a volontairement stoppé ou drastiquement diminué le financement des organismes qui proposaient d'autres réponses qu'une mission de réinsertion et de réhabilitation fondée sur l'hébergement ou le logement. Une défaillance centrale contre laquelle iels se sont positionné.e.s, nous l'avons vu, en se réunissant un projet commun, dans l'optique d'unir leurs forces et leurs couleurs. : « J'étais contre parce qu'au départ, l'approche n'incluait pas tous les services complémentaires qu'on appelle. Et tous les services de prévention. Le travail de rue et tout... Ce qui est un problème quant à moi qui est immense! ».

Pour les personnes interrogées, l'approche Logement d'abord peut ainsi être une des composantes d'une perspective de RDM globale, engagée et humaniste si, et seulement si, elle est proposée de façon complémentaire à d'autres réponses qui elles-mêmes contribuent à façonner les

environnements selon différents angles et paramètres, relativement aux besoins et à la temporalité des personnes accompagnées. S'assurer que d'autres formes d'accompagnement puissent continuer à exister, en continuant donc à les financer, tout particulièrement s'agissant du volet prévention, permet tout à la fois de penser une RDM flexible et adaptative, refusant l'essentialisation des personnes et l'individualisation des problématiques que suggère la formule SRA en misant tout sur la dichotomie « être dans la rue » *versus* « accéder à un appartement » :

L'accompagnement psychosocial en logement doit aussi s'ancrer dans tous les types de services en itinérance qui sont proposés, finalement ça ne marche pas s'il n'y a que ça. [...] Si l'intervenante est toute seule parce qu'il n'y a plus de services de dépannage alimentaire, il n'y a plus de dépistages dans les organismes, il n'y a plus... de loisirs pour les personnes qui ont des problématiques en santé mentale, il n'y a plus de groupes d'entraide, il n'y a plus... *whatever*, il n'y a plus rien. Bien elle peut bien travailler et aller le voir une fois par semaine... à un moment donné... ça finit par avoir ses limites, alors c'est un écosystème qui doit travailler ensemble et qui doit avoir toutes les ressources pour fonctionner.

CHAPITRE V

DISCUSSION

Pour rappel, en menant cette recherche nous avons pour objectif de documenter les pratiques fondées sur l'approche de RDM pour soutenir la transition de l'accès au logement vers le maintien en logement, à partir du point de vue direct des acteurs et actrices de terrain. Toujours à la lumière de leur expérience concrète, nous souhaitons dégager des pistes de réflexions sur les leviers et obstacles à l'opérationnalisation de l'approche pour soutenir le maintien en logement. Le présent chapitre est donc l'occasion de mener une discussion critique à partir des résultats que nous venons de détailler, avec en filigrane ces deux objectifs directeurs.

5.1 Institutionnalisation de la RDM : une approche sous tension

5.1.1 Récupération de l'approche, la RDM comme « label »

La plupart des personnes interrogées définissent tout autant la RDM de façon concrète, « pratico-pratique », que comme une « philosophie », une vision de l'intervention plus abstraite. Ces deux aspects s'entrelacent en réalité, plus qu'ils ne s'entrechoquent. Ainsi, la RDM semble s'incarner dans une articulation entre une pensée et tout à la fois une praxis, sans que cela soit un frein. Nous pouvons imaginer que ce dialogue entre vision abstraite de l'intervention, et cet aspect très concret, pratique, peut contribuer à cette idée qu'il existe un enjeu définitionnel de l'approche, effectivement. Oui, cela empêche une formulation claire et précise, peut-être, d'autant plus que nous constatons une porosité avec d'autres approches. Mais à cette étape où nous cherchions à dégager une définition générale de la RDM, une vision uniforme et unifiée émerge de façon relativement solide. De plus, en termes de projet politique porté par l'approche, un consensus global se dégage au départ clairement s'agissant de dire qu'il convient de réinscrire la trajectoire des participant.e.s dans le contexte économique et social plus large, ce qui suggère une appréhension systémique du phénomène de l'itinérance et des dépendances.

C'est par la suite, lorsque les acteurs et actrices décrivent leur(s) pratique(s), qu'il apparaît que dans les faits cette lecture définitionnelle s'entremêle en réalité à des approches et compréhensions

responsabilisantes et individualisantes qui suggèrent un tout autre projet politique et social. En d'autres termes, lorsque les personnes rencontrées se prêtent en début d'entretien à l'exercice de la définition, théorique et générale, la compréhension globale de la RDM n'apparaît pas être un enjeu : ceci se révèle toutefois bien plus complexe en termes politiques et programmatiques par la suite. Cette apparente harmonie de départ rappelle ce que Hathaway décrit ironiquement comme la « [...] merveilleuse neutralité du langage de la réduction des méfaits » (2001, p.127, traduction libre), du fait que l'approche se soit vue réappropriée par des parties-prenantes aux intérêts et projets sociaux bien différents, mobilisant la RDM comme un mot-clé, démocratisé et attractif, tout en l'envisageant dans les faits de façons très éclatées voire antinomiques. De façon similaire, Gillet et Brochu parlent eux d'une « vocable de RDM », apparemment consensuel, dont la mobilisation par les instances institutionnelles qui y adhèrent apparemment « [...] permet aux mécanismes prohibitifs de se maintenir, malgré l'annonce d'une rupture explicite à leur égard, et de jouer un certain rôle dans la gestion des risques de l'usage psychotrope » (2005, p. 126).

5.1.2 Ductilité normative de l'approche : injonctions contradictoires et projets sociopolitiques antinomiques

Ainsi, plus qu'un enjeu définitionnel, il apparaît que c'est la ductilité normative de l'approche de RDM qui entraîne des disparités au niveau des interventions sur le terrain. Le spectre des possibles orientations s'agissant de la consommation, plus ou moins centrées sur la diminution ou l'arrêt, révèle en effet des couleurs idéologiques très distinctes. À une première extrémité du spectre, nous retrouvons une vision à tendance néolibérale, fondée sur l'individualisation des comportements à risque et une volonté de responsabilisation en ce sens, avec l'abstinence comme but recherché à terme, via des interventions visant spécifiquement la réduction de la consommation (et non, nuance majeure, des *méfaits*). À une autre extrémité, se distingue une vision à tendance plus radicale, entrelacée aux origines historiques de l'approche, où la consommation ne devrait pas être abordée - et encore moins l'abstinence -, uniquement les méfaits qui en découlent, pour prévenir une lecture des comportements à risque qui serait individualisante. Entre les deux, nous retrouvons la majorité des interventions, caractérisées par des injonctions relativement contradictoires. En effet, dans le cadre de cette troisième vision, la consommation n'est pas jugée négativement par les intervenant.e.s, mais le fait d'arrêter est jugé positivement. La consommation n'est pas identifiée directement comme un méfait, mais il existe une confusion entre ces deux notions, et souvent la

diminution des méfaits en soi est comprise comme visant *in fine* à permettre de diminuer la consommation, en quelque sorte le méfait « originel » à réduire à terme. Les intervenant.e.s recherchent le dialogue avec les participant.e.s SRA, visent à dépasser le « tabou » de la consommation, et donc à aller au-delà d'une vision responsabilisante et punitive, mais tout à la fois centrent beaucoup l'accompagnement sur l'opportunité de réduire la consommation, si c'est ce à quoi la personne aspire. Ainsi, la consommation tend à être comprise comme le « nœud » du problème, et donc son arrêt la « solution », ce qui tend donc indirectement vers une individualisation du problème, étouffant la possibilité d'une lecture plus globale, considérant les risques environnementaux décrit par Rhodes (2002, 2009).

Ainsi que nous en discutons plus largement au sein des prochaines sections, ces dynamiques tendent à témoigner de l'impact de l'institutionnalisation de l'approche, et donc du dévoiement de ces racines originelles du fait de sa dépolitisation - i.e., « dépolitisée » de sa lecture humaniste, engagée, et à portée systémique de départ, mais pour autant fortement « politisée » à la faveur d'injonctions responsabilisantes et individualisantes portées par sa récupération institutionnelle - (Brisson, 1997; Gillet et Brochu, 2005; King, 2020; Quirion, 2002; Roe, 2005). Des tensions et contradictions émergent parce que les projets politiques portés sont très différents, voire opposés, générant des messages ambivalents. Il faut noter que les interventions fondées sur une RDM très institutionnalisée sont portées en toute bonne foi par les acteurs et actrices, qui sont convaincues qu'inciter les participant.e.s à stopper leur consommation pourra permettre leur stabilisation et leur bien-être. Iels apparaissent animé.e.s par l'idée que la RDM serait finalement une façon plus « douce », plus « flexible » et souple de faire ce que font déjà les programmes de traitement des dépendances. Iels envisagent donc cette approche comme une déclinaison pragmatique de ce qui traditionnellement proposé en termes de « traitement » des dépendances, plutôt qu'une approche à part entière s'ancrant dans un paradigme de pensée fondamentalement différent. À l'inverse donc, les intervenant.e.s souhaitant décentrer complètement les interventions RDM d'une possible diminution de la consommation le font car iels portent un projet politique bien différent, selon lequel insister sur la consommation, elle-même diabolisée, revient à individualiser et responsabiliser en éclipsant les enjeux systémiques au cœur de la souffrance et de l'exclusion ayant pu mener à consommer. Iels se positionnent donc contre une appréhension qu'iels jugent superficielle et opportuniste de la consommation, pour proposer plutôt des stratégies cherchant à

influencer les environnements politique, social, économique et physique au sein desquels les participant.e.s SRA évoluent.

5.1.3 Dépolitisation de la RDM au profit d'une logique gestionnaire

Pour Brisson (1997), l'institutionnalisation de la RDM se manifeste du fait qu'elle était, selon sa conception historique, le *but* à atteindre - il s'agissait de réduire les méfaits à partir d'un travail des environnements pour améliorer la qualité de vie des personnes -, quand elle est désormais un « moyen », c'est-à-dire un outil pour réduire la consommation et à terme la stopper définitivement. Or, « Le danger de ce type de conceptualisation est de voir apparaître une association entre des pratiques et des approches aux fondements contradictoires [...] : les stratégies de RDM s'effectuent au travers des modèles d'abstinence, et ce, malgré la rupture effectuée à cet égard. » (Gillet et Brochu, 2005, p. 125). De façon similaire, Quirion rapporte un « [...] décalage sémantique de la notion de méfait » (2002, p. 488), qui passe d'une échelle individuelle, avec pour vocation de penser la qualité de vie de l'individu qui consomme à un niveau personnel, à une échelle collective, où il s'agit désormais d'appréhender les impacts négatifs de la consommation des individus sur la collectivité. Ce faisant, il observe un « glissement » entre les notions de « méfait » et de « risque » (Quirion, 2002, p. 488), une confusion également repérée dans le cadre de nos entretiens. Ce glissement « [...] induit alors une approche qui vise à contrer les risques [...] que constituent certaines populations plutôt qu'à réduire les méfaits, envers eux-mêmes, de leurs comportements de consommation » (Gillet et Brochu, 2005, p. 84). Pour Gillet et Brochu, « La RDM se transforme peu à peu en "réduction des risques", et même en "gestion des risques" » (2005, p. 128); nous pouvons d'ailleurs à ce titre souligner qu'en Europe on parle officiellement de Réduction des risques (RDR) pour désigner l'approche (Inserm, 2010), une terminologie loin d'être anodine, et au contraire lourde de sens. Selon les auteurs, non seulement cette dynamique neutralise la valeur d'humanisme originellement au cœur de la RDM, du fait de la « minimisation de l'importance de l'utilisateur », mais elle contribue qui plus est à la stigmatisation des personnes qui consomment puisqu'elles « [...] deviennent alors responsables des problèmes sanitaires et sociaux » (Gillet et Brochu, 2005, p. 84).

Cet état des faits peut également être mis en lien avec les travaux de King (2020) sur la façon dont le pragmatisme originel de l'approche, fondé sur le fait d'intervenir au plus proche des besoins des

personnes, dans leur milieu, avec flexibilité et souplesse, dans le respect de leurs réalités de consommation, s'apparente aujourd'hui à une rhétorique utilitariste qu'il dénonce. Selon lui, la RDM est désormais « pragmatique » car elle est une façon plus efficace et stratégique de réduire la consommation et *in fine* d'atteindre l'abstinence. À nouveau, est donc critiqué ici le fait que l'approche soit désormais un moyen, un instrument, plutôt qu'un but à part entière, sur des bases morales et engagées : pour l'auteur, « [...] défendre des interventions au départ humanistes, visant à répondre à la souffrance des plus démunis, en invoquant le motif utilitaire qu'elles réduisent les dommages globaux, plutôt que le motif qu'il s'agit d'êtres humains dont la souffrance doit être traitée, diminue leur force morale. » (King, 2020, p. 333).

5.1.4 Penser l'institutionnalisation de la RDM à la lumière des réalités des organismes : une nécessaire contextualisation

Il semble central de préciser que le phénomène de l'institutionnalisation de la RDM est fondamentalement complexe et multifactoriel. En ce sens, nous tenons à insister sur le fait que notre propos n'est évidemment pas de dire qu'il existe d'une part les « bon.ne.s » intervenant.e.s œuvrant « réellement » pour un changement social en déployant une RDM plus radicale, portant une vision systémique, et d'autre part les « mauvais.e.s » intervenant.e.s dont la RDM aurait perdu tout sens du fait de son institutionnalisation : le but ici n'est bien évidemment pas de tomber dans une forme de moralisation. L'institutionnalisation de la RDM, et ses conséquences sur sa mise en œuvre sur le terrain, ne peuvent être pensées en vase clos alors que développer, détenir, et déployer une posture sociocritique en travail social devient exponentiellement un luxe que peu d'acteurs et d'actrices en intervention peuvent se permettre (Dallaire, 2012).

En effet, il est question ici d'organismes qui luttent pour leur survie, alors que bien souvent les personnes prises en charge ont fait l'objet de *dumping* de la part du système institutionnel. Les intervenant.e.s font face à de grandes contraintes en termes financiers et de temps. Les demandes d'admission et de prise en charge s'accumulent. Ainsi, alors que les solutions sont limitées par le manque de ressources et qu'il n'existe que peu d'options pour modifier les conditions de vie, les intervenant.e.s « [...] auront tendance à "adapter" la cause des problèmes rencontrés par les destinataires », et, finalement, pour proposer une intervention réaliste « [...] le professionnel devra choisir parmi les solutions disponibles » (Masson, 2012, p. 233). Dans un contexte néo-libéral

ayant pour théâtre la NGP (Dupuis et Farinas, 2009), associé à une culture positiviste où les politiques sociales visent la responsabilisation individuelle plutôt que collective et les ressources proposées forgées en conséquence, il est d'autant plus compréhensible qu'un programme surchargé tel que le SRA propose des solutions de RDM pragmatiques et centrées sur l'individu et sa responsabilisation (ici, la réduction de la consommation), plutôt qu'une vision de la RDM s'attachant à transformer la contexte structurel au sein duquel celui-ci évolue.

Cet état des faits repose en outre bien sûr largement sur le fait que les organismes sont dépendants des instances gouvernementales d'un point de vue financier, une allégeance contribuant à générer des mandats et messages ambivalents du point de vue de la RDM. L'approche se voit par exemple nécessairement influencée par les critères d'admissibilité : être « fonctionnel.le » et pouvoir démontrer que des démarches ont été entreprises pour réguler les aspects qui ne le sont pas (la consommation, donc). Le fait de devoir rendre des comptes a un impact sur la construction de l'objet de l'intervention et l'intervention elle-même, et éclaire au moins partiellement le fait que dans le contexte du SRA l'approche de RDM déployée puisse difficilement revêtir des couleurs politiques sociocritiques.

De plus, les discours des acteurs et actrices rappellent que leur(s) approche(s) de RDM sont fondamentalement reliées au contexte des interventions, constamment changeant et en évolution, avançant qu'en ce sens il n'est pas possible de théoriser et « figer » une seule définition de la RDM. Effectivement, il existe une certaine dimension de « doute » inhérente à l'accompagnement de personnes vulnérables et décuplée par un contexte et une conjoncture difficiles en termes de moyens humains et financiers. Ainsi, dans leur essai *L'examen des usages de la théorie en intervention sociale*, Huot et Couturier rappellent qu'alors que « [...] les contextes d'intervention sont caractérisés par leur instabilité et leur mouvance, [...] le travail social devient un cadre d'action caractérisé par cette incertitude. » (2003, p. 29). En ce sens, les conséquences de l'institutionnalisation de la RDM, et donc la ductilité normative qui découle de sa dépolitisation, sont d'autant plus difficiles à saisir et repérer que sur le terrain la dichotomie théorie-pratique caractéristique de la discipline du travail social est également à l'œuvre.

5.2 Au-delà de l'institutionnalisation de l'approche : sur le terrain, déploiement d'une RDM politique et engagée

5.2.1 Un travail des « environnements de risque » au cœur des interventions de RDM

Ainsi que le révèle l'exercice de la définition de l'approche mené au début des entretiens, plusieurs visions de la RDM se déclinent, s'entremêlent et se façonnent les unes les autres, en lien avec l'institutionnalisation de l'approche. Ce faisant, les acteurs et actrices peuvent porter des regards parfois ambigus, voire contradictoires, s'agissant de la lecture des habitudes de consommation et des interventions à mener en ce sens, au gré d'une individualisation des situations plus ou moins articulée et poussée.

Ce que l'étude concrète de l'accompagnement en logement par les intervenant.e.s permet de montrer, c'est que dans les faits, bien loin d'un soutien qui serait à portée uniquement individualisante et responsabilisante, une véritable travail des « environnements de risque » est effectivement entrepris (Rhodes, 2002, 2009). En effet, bien que la RDM puisse par moments être interprétée sous un prisme individuel, tendant à perdre son relief engagé et politique, les intervenant.e.s se distinguent tout à la fois par une lecture du monde social qui tient fondamentalement compte des forces politiques, sociales, économiques, qui ont pu façonner les trajectoires des participant.e.s SRA. En décrivant leurs interventions, iels n'ont de cesse de contextualiser et recontextualiser les situations rencontrées, les ressorts du phénomène de l'itinérance, ainsi que la souffrance vécue par les participant.e.s SRA et les réponses qu'elle peut induire - notamment en termes de consommation -, en mobilisant des clés de lecture proches des concepts d'exclusion sociale, de marginalisation ou encore de désaffiliation (Castel, 1994). En ce sens, le travail des environnements dits « de risque » économique, politique, social et physique (Rhodes, 2002) au sein desquels les personnes accompagnées évoluent est appréhendé comme un tremplin décisif de leurs interventions de RDM, puisque bien au-delà des comportements de consommation en soi, ce sont les environnements eux-mêmes qui sont analysés comme le risque majeur pour la stabilité résidentielle des participant.e.s SRA. Cette interprétation est centrale, car, en lien avec notre cadre conceptuel, elle repose sur la reconnaissance de l'existence et du poids des « environnements de risque » (Rhodes, 2002) : c'est parce qu'ils sont identifiés comme tels que des interventions cherchant à les réguler et à les modifier pour qu'ils puissent au contraire porter les personnes accompagnées peuvent effectivement être mises en place.

Pour autant, les interventions teintées par une vision de la RDM qui serait plus individualisante et responsabilisante que morale et à portée humaniste sont toujours à l'œuvre. Mais il apparaît que l'influence de l'institutionnalisation de l'approche ne se traduit pas de façon unidirectionnelle, étouffant toute autre vision possible de la RDM. Il semble plutôt que ces différentes déclinaisons possibles s'entremêlent et s'entrecroisent, modulées à l'aune de leurs projets politiques respectifs, et générant de ce fait de potentielles injonctions contradictoires pour les participant.e.s SRA, tout comme pour les intervenant.e.s et acteurs, actrices, du SRA.

5.2.2 Incarnations sur le terrain d'une RDM militante et à portée collective

Un travail des environnements est donc mis en œuvre, indéniablement central à l'accompagnement de RDM proposé dans le cadre du projet SRA. Ainsi, la consommation n'est pas uniquement pensée en vase clos, et certains élans renouent même avec la vision engagée et politique de l'approche. Cette tendance est portée par la conscience de plusieurs des intervenant.e.s des limites inhérentes au modèle Logement d'abord lui-même, et de la compréhension de la RDM qu'il offre. En effet, certain.e.s se montrent critiques de l'équation finalement assez simpliste qu'il tend à proposer, au sens où l'accès à un logement équivaldrait automatiquement à la neutralisation du phénomène de l'itinérance. Sur le terrain, il est très vite visible que ce projet, sans doute louable et nécessaire par d'autres aspects, tend à reposer sur une méconnaissance du problème en jeu en termes de RDM : l'obtention d'un appartement pour les personnes présentant un enjeu de consommation est extrêmement complexe, et une fois en logement l'instabilité résidentielle tant recherchée est loin d'être garantie, bien au contraire. Il s'agit d'une transition souvent particulièrement sensible, troublante, voire douloureuse. Ainsi, le mécanisme de RDM au cœur du modèle de Logement d'abord s'avère défaillant s'il ignore les données d'exclusion systémique et plus largement les forces sociales, économiques à l'œuvre, édulcorant les barrières organisationnelles et discriminantes qui se dresseront systématiquement pour les participant.e.s, et décontextualisant la souffrance et les difficultés vécues par les personnes. Autant de données qu'une tentative de réintégration en logement n'effacera pas. Dans les faits, nous l'avons vu, les intervenant.e.s qui accompagnent les personnes dans le cadre du programme SRA doivent sans cesse négocier ce monde social : dans le cas de l'environnement physique, entre autres, au-delà de l'accès au logement en soi, la RDM se déploie dans le combat qui est à mener en créant une alliance avec le ou la participant.e et en bataillant pour que le stigma soit dépassé et la personne acceptée. Ainsi,

bien qu'elle s'entremêle à des déclinaisons à tendance plus individualisante et dépolitisée, la vision politique et morale de la RDM est indéniablement à l'œuvre, paradoxalement portée par les manquements du modèle Logement d'abord : en effet, son caractère inadapté à la réalité des personnes accompagnées conduit à l'engagement des intervenant.e.s dans des formes de résistance relativement à la vision institutionnalisée de la RDM que le modèle tend à proposer.

La conception morale et politique de la RDM s'incarne également dans les interventions qui aspirent à un changement collectif, par le collectif. En ce sens, nous pouvons notamment penser à l'importance donnée par plusieurs intervenant.e.s aux savoirs des personnes accompagnées, notamment s'agissant des stratégies de RDM qu'elles déploient par elles-mêmes, et l'aspiration à collectiviser celles-ci. Une posture notamment partagée par Boucher, qui établit que la repolitisation de la RDM doit passer par la valorisation des savoirs de RDM des consommateurs et consommatrices, dans une perspective collective : « Ces individus mettent sans cesse en œuvre des stratégies d'auto-prévention dans leur quotidien; [...] la valorisation des perspectives communautaires dans la conceptualisation de la réduction des méfaits permettrait aux personnes qui consomment des drogues de développer et de façonner collectivement leur arsenal de pratiques [...]» (2017, p. 3, traduction libre). Cet élan engagé est également porté par l'aspiration partagée par la majorité des acteurs et actrices de transformer le regard que les participant.e.s SRA peuvent porter sur elles-mêmes et eux-mêmes, souvent galvaudé par les préjugés et jugements discriminatoires que la société tend à leur renvoyer. Il s'agit ainsi de déconstruire les conceptions négatives intériorisées s'agissant des habitudes de consommation et des trajectoires d'instabilité résidentielles, pour recontextualiser celles-ci et les inciter à faire entendre leur voix lorsque nécessaire. Cette ébauche de conscientisation n'est pas anodine, car elle fait écho à la conception originelle de l'*empowerment*, fondée sur une volonté de changement social collectif porté par les personnes et groupes opprimés : une conception elle-même intégrée au projet historique de la RDM, envisagée originellement comme collective, humaniste et radicale (Hathaway, 2001; Keane, 2003; Nadelmann, 1993; Roe, 2005). Enfin, toujours dans ce registre, la description de l'accompagnement de RDM révèle un volet non négligeable de défense des droits des participant.e.s. Celle-ci s'épanouit, encore une fois, en réaction à, et malgré, la lecture réductrice des situations d'instabilité résidentielle que tend à proposer le modèle Logement d'abord : elle se

dessine en pointillée au travail de chacun des environnements, fil conducteur indéniable d'une RDM morale et politique.

5.2.3 Neutralisation politique de l'approche : une RDM sans cesse en résistance

Nous assistons ainsi, par certains aspects, à de véritables *momentums* politiques à travers cet éventail d'interventions possibles, témoignant indéniablement du fait que l'incarnation d'une RDM engagée, collective et humaniste est toujours possible. Cet élan tend cependant à se déployer de façon parcellaire et fragmentaire : il n'est pas officiellement intégré au mandat des intervenant.e.s et se réalise souvent plutôt en réaction aux limites de celui-ci, en étant approfondi de façons très éclectiques et éclatées, selon les sensibilités, les contraintes et les missions de chacun.e. L'expression et la manifestation de cette couleur possible de la RDM est donc souvent le résultat d'intuitions, dans une posture de résistance face à des situations d'injustice, plutôt qu'un projet de RDM à part entière, clairement formulé et revendiqué : ses potentialités de transformation sociale sont donc ainsi irrémédiablement entravées. Cet état des faits peut à nouveau être mis en lien avec les travaux de Gillet, qui établit que l'approche repose depuis ses débuts sur un « [...] processus réactif », c'est-à-dire « [...] une réaction à, plutôt qu'un processus proactif de définition et de conceptualisation » (2004, p. 66).

De plus, ces interventions qui s'ancrent dans une RDM engagée et à visée collective s'entremêlent et s'entrechoquent avec les formes d'intervention à tendance individualisante et responsabilisante que propose une RDM institutionnalisée et neutralisée politiquement - nous parlons ici d'une neutralisation politique relativement à ses objectifs historiques, l'usage qui est en fait par les institutions étant bien sûr loin d'être neutre -. Les pratiques décrites dans le cadre de l'environnement politique cristallisent tout particulièrement les tensions inhérentes au fait que plusieurs visions de la RDM aux projets politiques contrastés ne cessent de s'entrecroiser. Ainsi, en dépit de la palette très importante d'interventions se fondant sur une RDM aspirant à un travail des environnements, la mobilisation éclatée du concept d'*empowerment* paraît révélatrice du fait qu'une approche de RDM institutionnalisée et individualisante est bel et bien tout à la fois à l'œuvre, puisque ce terme est très régulièrement usité pour parler de la responsabilisation et de l'autonomisation des participant.e.s SRA. Cet usage galvaudé est loin d'être anodin, ainsi que l'exprime Hache dans son article de référence sur le sujet : « [...] la conception de la responsabilité

sous-tendue dans la rationalité néolibérale repose sur le postulat d'"un soi indépendant", un soi détaché de ses conditions historiques et sociales » (2007, p. 62). En ce sens, certaines des interventions rapportées mobilisent parfois un *empowerment* qu'elle décrit comme une « [...] incitation à la "responsabilisation libératrice" individuelle » (Hache, 2007, p. 56), et donc finalement une RDM dépolitisée reposant sur « [...] une injonction à des comportements dits "indépendants", qui ne rend pas compte du fait que la société repose principalement sur des relations de dépendance et que lesdits comportements en dépendent » (Hache, 2007, p. 63). À nouveau donc, deux projets de RDM bien distincts coexistent.

Il n'apparaît pas surprenant que ce soit au niveau de la description des pratiques dans le cadre de l'environnement politique que cette tension ressorte tout spécifiquement, puisque c'est précisément la neutralisation politique de l'approche que marque son institutionnalisation, et donc au sein même de cet environnement que cette rupture paradigmatique s'est produite et se produit. L'approche de RDM historique et radicale, nous l'avons dit, portait en son sein une aspiration à la reprise de pouvoir des personnes accompagnées, dans une vocation fondamentalement politique, et bien loin d'un registre individuel, ayant en ligne de mire un projet d'action collective. Mais, tout comme l'approche de RDM, le concept d'*empowerment* a lui aussi été institutionnalisé, dévoyé par la même mouvance néolibérale qui tend à vider de leur substance politique les savoirs minoritaires produits par les marges, et plus largement les théories radicales (Bilge, 2015). Pour Bilge, ceci témoigne des effets « d'incorporation institutionnelle » sur les savoirs dits « contestataires » dont l'imaginaire politique originel se voit irrémédiablement transformé et remanié : ils deviennent alors « [...] un objet de consommation, une marchandise, qui circule comme badge de prestige dans un environnement élitiste néolibéral, alors qu'elle était l'œuvre des savoirs engagés dans des projets de justice sociale et d'émancipation » (2015, p. 19).

L'*empowerment* tel qu'il peut être mentionné par plusieurs des acteurs, actrices, au sens de responsabilisation, tendant à individualiser et stigmatiser les enjeux de consommation, s'inscrit donc naturellement et finalement logiquement dans la vision de la RDM dépolitisée et institutionnalisée : ce sont finalement deux notions qui ont connu le même sort, et dont les versions institutionnalisées raisonnent de concert. Quirion et Bellerose établissent à ce titre un lien fort entre *empowerment* et RDM, puisqu'ils avancent que c'est précisément « [...] l'utilisation accrue des techniques d'*empowerment* [...] au sein du dispositif de RDM » (2007, p. 31) qui est révélateur du

fait que l'approche s'inscrit désormais dans une mouvance plus large centrée sur un mode de régulation néo-libéral : « L'intervention vise en fait à produire des usagers de drogue responsables, en mesure de réduire les risques intrinsèques à leur propre consommation », une nouvelle conception de la RDM « [...] tracée sur mesure pour répondre à des idéaux politiques plus généraux de responsabilisation des individus face à leur destin » (2007, p. 34).

5.3 Repolitiser l'approche de RDM : le Logement d'abord comme support

5.3.1 Façonner et transformer le modèle : un engagement collectif et militant décisif

Les résultats traitant de l'implication de la coordination du SRA témoignent d'un véritable engagement collectif et politique. En termes de politiques publiques, la « solution » proposée à un enjeu spécifique n'est jamais neutre : elle est façonnée par la compréhension que les élu.e.s ont du « problème », et toujours porteuse d'un projet politique et sociétal (Bergeron et Castel, 2015). Ainsi, l'appréhension de l'itinérance et des habitudes de consommation influence de façon décisive le « type » de RDM mobilisée. Or, du point de vue des acteurs et actrices de coordination, la formule Logement d'abord, parce qu'elle repose sur une approche de RDM centrée sur la « solution » de l'accès à un logement indépendant pour mettre fin à l'itinérance, suggère que la problématique en jeu a été analysée en faisant abstraction de la complexité systémique du monde social dans lequel elle s'insère.

De fait, alors que ce modèle se focalise sur l'environnement physique des personnes, à travers la dichotomie du fait d'être dans la rue *versus* le fait d'accéder à un appartement, il tend à éluder les forces politiques, économiques et sociales qui ont pu façonner leurs trajectoires de consommation et d'itinérance, et qui façonneront certainement leur trajectoire en logement. Le modèle Logement d'abord permet l'accès à un appartement, et il sera de la responsabilité du ou de la participant.e de s'y maintenir. À cette conception à tendance individualisante, se conjugue une dynamique essentialisante. En effet, le caractère fondamentalement inadapté de cette formule pour les personnes les plus marginalisées et désaffiliées, pour lesquelles aucune transition n'est pensée, de même qu'aucun travail des environnements en amont de l'accès à un appartement, tend à suggérer que le modèle ne conçoit qu'une façon d'être itinérant.e, de consommer, et d'être précaire : une orientation « *one size fits all* » contre laquelle s'engage la coordination du SRA, et décrite et

dénoncée par plusieurs auteur.e.s (Johnson, 2012; Johnson *et al.*, 2012; Verdouw et Habibis, 2018). Ainsi que décrit dans Johnson *et al.*, les apports potentiels du modèle sont perdus s'il « [...] devient une réponse programmatique unique individualisante », quand il devrait, sur la base de l'approche de RDM dont il se réclame, être « [...] avant tout une façon de réfléchir et d'agir dans l'optique de briser le cycle de l'itinérance chronique de manière systémique et durable » (2012, p. 16, traduction libre).

En s'unissant, les différents organismes, dont les missions et couleurs revêtent différentes déclinaisons, permettent justement l'expression d'une multiplicité de réponses à l'enjeu de l'itinérance malgré les contraintes du modèle Logement d'abord : travail de rue, intervention dans le milieu, stabilisation en hébergement communautaire, prévention, loisirs, défense des droits (...). Ce faisant, la coordination reconnaît des vécus, des trajectoires et des besoins pluriels, se détachant d'une solution à tendance essentialisante et individualisante pour privilégier une lecture systémique du monde social et de l'exclusion. Il s'agit ainsi de travailler à partir du caractère protéiforme des parcours d'instabilité résidentielle et de consommation, eux-mêmes façonnés par des environnements divers. En favorisant un travail collectif intégrant l'ensemble des organismes œuvrant en itinérance sur le territoire lavallois, dans toute leur diversité plutôt que centré sur ceux avec un volet hébergement, la coordination se détache d'une formule SRA qui aurait pour orientation monolithique la réhabilitation en logement. Il s'agit au contraire de travailler en partenariat, unissant les forces respectives des différents organismes pour tirer profit des divers types de réponses que ceux-ci peuvent apporter relativement à leur mission historique. En procédant de cette façon, la coordination pallie une des défaillances centrales de ce modèle bien trop souvent plébiscité de façon unilatérale : « [...] détourner les ressources vers des programmes [...] Logement d'abord "répartit les canots de sauvetage" de manière plus adéquate, [...] mais ne fait pas grand-chose pour secourir le "Titanic de la pauvreté" qui en coulant conduit les personnes vulnérables à nécessiter de tels services » (McNaughton Nicholls et Atherton, 2011, p. 775, traduction libre).

De façon entrelacée à cet élan collectif, nous l'avons vu, la coordination déploie des stratégies pour moduler, façonner, et adapter le modèle SRA aux réalités des participant.e.s. Il s'agit, entre autres, de l'articuler de façon plus adéquate à leurs besoins, en reconnaissant la complexité des trajectoires de désaffiliation. Dans ce registre, est notable le jeu sur la temporalité du format, par le fait

notamment de penser un temps d'adaptation, de transition, avant le passage en appartement, ou encore le fait de poursuivre l'accompagnement psychosocial de RDM au-delà de la durée officielle du programme. De même, le soutien financier est repensé, réfléchi pour être calibré de façon réaliste et qualitative. De manière générale, la coordination n'a de cesse de déployer des interventions flexibles et modulables, façonnées selon les aspirations et vécus de chacun.e. Ces stratégies de RDM, fondamentalement souples, adaptatives et pragmatiques, ne relèvent pas simplement d'un registre programmatique et logistique : elles révèlent un véritable projet politique de RDM, reconnaissant la complexité systémique des trajectoires de consommation et d'itinérance, et misant sur l'adaptation du programme aux personnes plutôt que l'adaptation de celles-ci. Résister au modèle originel pour mieux le repenser, en proposant une offre de services plus adaptés, accessibles et inclusifs, témoigne d'une stratégie de RDM aspirant à façonner l'environnement politique et organisationnel des personnes présentant un enjeu de consommation et d'instabilité résidentielle, tel que décrit par Rhodes (2002, 2009).

Ce faisant, la coordination du SRA se détache de ce que Marcelo Otero conceptualise comme la « méta-valeur "thérapeutique" de l'adaptation » (2000, p. 220), exponentiellement transversale à des interventions et approches qui revendiquent pourtant leur orientation humaniste, incluant le modèle Logement d'abord proposé au départ. Celui-ci, en effet, après avoir permis à l'individu d'accéder à un logement, laisse ensuite reposer sur ses épaules son adaptation en son sein, de façon fondamentalement décontextualisée comme nous l'avons vu. Pour le sociologue, une telle démarche, en dépit de la phraséologie humaniste qu'elle mobilise, révèle à nouveau un projet gestionnaire, à travers « [...] la poursuite de l'objectif apparemment généreux de remettre entre les mains de la personne la gestion de son propre développement » (Otero, 2000, p. 220). Prenant le contre-pied de cette tendance, la coordination du SRA tente de façonner et moduler la formule Logement d'abord, et donc les services et l'accompagnement proposés, afin de les adapter au mieux aux réalités et besoins des participants. Cette démarche s'apparente à ce que Rhodes décrit dans ses travaux comme une stratégie de RDM de niveau « méso », s'attellant à la transformation de l'offre des services pour mieux l'entrelacer aux besoins et aspirations des consommateurs et consommatrices (2009). Rechercher l'adaptation de leur environnement politique et organisationnel à leurs réalités, pour faire évoluer celui-ci d'environnement « de risque » à environnement « habilitant » (*enabling environment* (Rhodes, 2009, p. 194), revient donc à

décentrer le modèle SRA d'une orientation responsabilisante et individualisante ayant pour fil conducteur l'adaptation des participant.e.s.

5.3.2 Désillusion de la volonté réformatrice : un nécessaire élan radical?

Cet élan, parce qu'il se fonde sur une dynamique collective, et parce qu'il porte un projet de changement social recherchant l'adaptation et la transformation des environnements plutôt que des consommateurs et consommatrices, fait très certainement échos aux aspirations originelles de la RDM historique, engagée et politique. Toutefois, malgré les stratégies de résistance mises en place, plusieurs des acteurs et actrices interrogé.e.s, notamment ceux et celles proche du travail de rue et de l'intervention de milieu, peinent à s'épanouir dans ce modèle dont la prérogative de réhabilitation demeure pour eux et elles un carcan majeur. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, iels tendent à vouloir se détacher de plus en plus de la formule SRA, appréhendée comme étouffant et entravant le projet d'une RDM réellement politique et morale. Nous l'avons dit, plusieurs d'entre eux et elles considèrent d'ailleurs que le programme SRA ne relève en aucun cas d'une perspective de RDM. Alors qu'au départ les organismes avaient préféré prendre le parti pris du compromis, composant avec les normes imposées par le gouvernement mais jouant avec celles-ci dans une optique de réforme « à l'interne », plusieurs jugent désormais que toute bribe d'institutionnalisation rend impossible l'expression d'une RDM engagée et humaniste : l'approche de RDM « historique » et l'approche de RDM neutre et dépolitisée déployée au sein des programmes institutionnels sont appréhendées comme relevant de deux paradigmes aux valeurs antinomiques, et donc irréconciliables.

Cette posture est proche de la lecture de Roe, qui avance qu'il faut penser une RDM oppositionnelle, idéologique, et refusant les alliances avec l'institutionnel (2005). Il se positionne ainsi en faveur d'un élan radical plutôt que réformateur, dénonçant une RDM aseptisée « [...] qui ne porte pas de jugement sur les consommateurs, mais également sur le système qui les crée, [...] caractérisée par un fatalisme à l'égard de la perspective d'un changement plus important [...] et des hypothèses de dépendance et de moralité qui sous-tendent l'abstinence et la répression » (Roe, 2005, p. 248, traduction libre). De façon similaire, donc, plusieurs des personnes rencontrées ne souhaitent plus se contenter d'une RDM politique existant uniquement en résistance aux défaillances et limites des modèles institutionnalisés, et souhaitent formuler un projet qui existerait

pour lui-même. Iels aspirent en ce sens à penser et déployer une RDM selon un « processus pro-actif », pour dépasser le « processus réactif » déjà évoqué qui tend à caractériser l'approche dans sa formulation actuelle, processus « [...] à la fois par la négative et ancré dans l'empirisme relié au contexte du moment, qui n'est pas sans conséquence dans l'approfondissement des limites conceptuelles et de la philosophie de l'approche qui s'en trouve bâclé » (Gillet, 2004, p. 66). Pour ces acteurs et actrices, ceci implique possiblement de stopper toute collaboration avec les instances gouvernementales.

Une aspiration légitime, mais complexe à incarner dans les faits étant donné que les organismes continuent de dépendre de celles-ci d'un point de vue matériel et financier. Ainsi que le rappelle Roe, les acteurs et actrices de terrain se doivent de respecter les codes d'une RDM « neutre » qui leurs sont dictés par les institutions pour être considérés comme des « organisations fonctionnelles et saines » (2005, p. 247); à l'inverse, les groupes qui tentent de porter « [...] des objectifs plus politiques se voient refuser partenariats et ressources. Ils ne sont pas considérés comme des communautés d'intérêts légitimes, et leurs membres sont simplement classés dans la catégorie des individus "difficiles à atteindre" et "résistants aux services" » (2005, p. 247).

Enfin, avant de conclure ce mémoire il est important de rappeler les limites inhérentes à notre démarche de recherche, qui ont elles-mêmes nécessairement limité la discussion menée. Peuvent ainsi notamment être mentionnés les possibles biais de l'étudiante-chercheuse, elle-même intervenante, et de ce fait l'impact potentiel sur sa lecture des résultats. Ainsi qu'évoqué précédemment, le caractère restreint de l'échantillon limite également inévitablement la portée de la discussion, de même que la question de la représentativité du lieu d'investigation vis-à-vis d'autres organismes à l'offre similaire mais évoluant dans d'autres contextes.

CONCLUSION

Au-delà de l'exercice d'une définition unifiée, il apparaît avant tout central que les acteurs et actrices de terrain puissent mieux saisir et se réapproprier la portée idéologique de la RDM selon sa conception historique et engagée. Ceci implique dans un premier temps de déconstruire le « vocable de RDM » que n'ont de cesse de mobiliser des parties-prenantes dont la lecture de monde social et les intérêts sont pourtant souvent éclatés, si ce n'est antinomiques : l'universalisation d'un langage de RDM, nouvel étendard d'une phraséologie humaniste supposée tout justifier, est en effet intrinsèquement liée à sa neutralisation politique. Tout à la fois, il s'agit de conscientiser le fait qu'en voyant sa substance militante et engagée originelle ainsi « neutralisée », l'approche n'en est pas pour autant devenue neutre. Bien au contraire, son institutionnalisation porte en son cœur un projet gestionnaire, distillant auprès des consommateurs et consommatrices des messages et interventions individualisants et responsabilisants imbibés d'un parfum néolibéral.

Idéalement, cet élan de déconstruction devrait s'entrelacer à une collectivisation des valeurs et buts autours desquels les acteurs et actrices de RDM structurent leurs interventions, en formulant avec force et clarté le projet sociopolitique qu'ils défendent. En dépit de l'institutionnalisation de l'approche et ses conséquences, ils déploient en effet sans cesse sur le terrain des interventions de RDM engagées, militantes et humanistes, de la défense de droits, au travail des environnements, actions collectives, en passant par le travail de conscientisation proche des courants féministes et d'éducation populaire qu'ils n'ont de cesse de mobiliser auprès des participant.e.s SRA. En d'autres termes, une RDM fondamentalement politique et morale, alignée avec sa conception originelle, est sans cesse à l'œuvre sur le terrain, mais déployée de façon fragmentée, au gré des intuitions et sensibilités, pour dénoncer et critiquer plutôt qu'exister en soi. Les acteurs et actrices de RDM pourraient ainsi pleinement bénéficier de mieux circonscrire, de façon collective, cette RDM qu'ils mobilisent déjà, afin qu'elle puisse exister en puissance plutôt qu'en résistance.

Différent.e.s auteur.e.s l'ont démontré, la faiblesse de la conceptualisation historique de la RDM, dont le projet social et idéologique revendiqué était fort, mais imprécis et mal circonscrit, a indéniablement facilité sa récupération abusive. Mieux dessiner les contours de celui-ci peut donc permettre aux intervenant.e.s de terrain de repérer et contrecarrer les injonctions contradictoires générées par l'institutionnalisation de l'approche : « De cette manière, les acteurs en RDM

pourraient dénoncer les écarts aux valeurs et à la philosophie de l'approche lorsque des personnes ou des gouvernements parlent en son nom » (Gillet et Brochu, 2005, p. 134). Plus que de redéfinir l'approche, il s'agit de la « repolitiser » (Smith, 2012) en posant collectivement et avec force la lecture du monde social et donc des trajectoires de consommation et d'itinérance qu'elle porte, les valeurs qui la structurent et l'inspirent, humanisme et pragmatisme, et ses aspirations : elle n'est pas un moyen, mais *le but*, engagée pour et vers un changement social structurel et durable. Ainsi que le résume Smith, la RDM se doit d'être « [...] un processus vivant, créant des espaces fluides, in/formels, où la pratique s'adapte aux besoins changeants de la communauté »; pour lui, « [...] les acteurs doivent radicaliser le débat sur la consommation en dénonçant la stigmatisation ainsi qu'en déconstruisant [...] et en révélant les forces structurelles qui créent et perpétuent les méfaits » (2012, pp. 215-216, traduction libre).

Dans cette optique, les acteurs et actrices de RDM proches du terrain pourraient tirer avantage de « [...] stratégies collectives de discussion sur les conditions de production d'un discours théorique en situation concrète de travail » (Couturier et Huot, 2003, p. 118). Pour les intervenant.e.s et coordinateur.trice.s, cela implique sans doute de s'engager dans des discussions pour problématiser collectivement les buts de la RDM, les changements possibles recherchés, et finalement les déterminations sociales, organisationnelles et pragmatiques de ces possibles. Une telle démarche demande également sans doute de renforcer ou créer des programmes de formation traitant spécifiquement de la RDM et de ses applications concrètes dans le domaine de l'intervention. Ce, afin de permettre le déploiement d'une approche autant que faire se peut unifiée et pouvant espérer renouer avec ces idéaux. La recherche en travail social a également un rôle central à jouer dans cette quête pour façonner le projet d'une RDM engagée et morale. En premier lieu, en promouvant une épistémologie située mettant en lumière les pratiques et savoirs des intervenant.e.s de terrain, mais peut-être avant tout des consommateurs et consommatrices, en privilégiant pour ce faire des processus collaboratifs et participatifs (Baker *et al.*, 2020; Boucher *et al.*, 2017). En second lieu, et de façon entrelacée, en prenant acte de sa propre responsabilité s'agissant des dynamiques d'institutionnalisation, par incorporation universitaire, de cette approche au départ contestataire et alternative : ainsi, « Les universitaires engagés doivent (re)trouver le souci d'articuler les savoirs de façon utile et concrète autour des luttes d'émancipation [...] pour contribuer à en élargir les imaginaires politiques et les possibilités de coalition » (Bilge, 2015, p. 26). De telles initiatives

peuvent faire espérer l'épanouissement du pouvoir transformateur de l'approche, avec pour phare « [...] les principes fondamentaux de la réduction des méfaits, arrimés à l'humanisme et au respect des droits humains » (Hathaway, 2001, p. 126, traduction libre).

Nous l'avons dit, penser et repenser une RDM unifiée, globale et engagée est intrinsèquement lié au fait de remodeler le modèle Logement d'abord puisque celui-ci se réclame de cette approche. En ce sens, porter une RDM s'attachant à un travail des environnements dits « de risque » (Rhodes, 2002) et recontextualisant les problématiques de consommation implique une transformation profonde de la façon dont ce modèle est mobilisé. Celui-ci, parce qu'il est diffusé largement, et au détriment d'autres approches et interventions, a pour clef de voûte la dichotomie « rue *versus* logement » pour expliquer et « solutionner » l'enjeu de l'itinérance, tout en ayant tendance à axer sa lecture du monde social sur la responsabilisation des individus et l'individualisation du problème. Cette mobilisation l'inscrit en ce sens, et paradoxalement, en continuité du modèle *Treatment First* qu'il était supposé révolutionner.

Élaborer un modèle Logement d'abord effectivement inscrit dans une approche de RDM politique et systémique demande de réimaginer ce modèle en le conjuguant à d'autres approches et interventions, associées à différentes temporalités d'itinérance et de consommation, et donc à des profils pluriels et protéiformes. En créant ces ponts entre différentes réponses possibles, entrelacées à une RDM souple et associée à un travail des environnements, le Logement d'abord peut effectivement sans doute être un tremplin majeur, fondé sur la reconnaissance de la complexité de l'enjeu et le refus de l'essentialisation des personnes et trajectoires. Ainsi, tout comme la problématique de la consommation en situation d'itinérance ne peut être considérée de façon déconnectée et décontextualisée, la « solution » du Logement d'abord ne doit pas être pensée en dehors d'un écosystème de solutions possibles.

Concrètement, et ainsi que n'ont eu de cesse de le répéter les acteurs et actrices rencontrés.e.s, d'autres formes d'accompagnement doivent pouvoir exister avant même un possible engagement de la personne au sein du programme, notamment s'agissant du travail de rue et de l'intervention de milieu, car nous l'avons vu, penser la transition avant le potentiel accès à un logement est central. Ce, y compris par le « simple » fait d'espérer pouvoir rejoindre la personne, en particulier si elle est tout particulièrement désaffiliée et précarisée, dans le cas de situations d'itinérance chronique.

Ces autres réponses doivent ensuite continuer de se déployer au cours de la nouvelle vie en logement, afin de soutenir l'accompagnement de RDM que va pouvoir proposer l'intervenant.e pour travailler les différents environnements économique, politique, physique, et social : défense de droits, loisirs et activités de socialisation, prévention, banques alimentaires, services de RDM pour les consommateurs et consommatrices actif.ve.s (...). *A contrario*, si le modèle Logement d'abord n'existe que pour lui-même, travailler une trajectoire qualitative en logement est pour ainsi dire impossible puisque les leviers pour façonner les environnements et faire en sorte qu'ils deviennent « habilitants » plutôt que « de risque » (Rhodes, 2002) pour les consommateurs et consommatrices sont extrêmement limités. Enfin, ces autres réponses doivent pouvoir exister pour les personnes pour lesquelles l'option SRA ne sera jamais la bonne, ou ne l'est pas encore : une RDM humaniste et de fond ne peut en effet être déployée de façon ancrée si une large portion de la population que nous cherchons à soutenir est automatiquement exclue du modèle sur lequel elle se fonde, ou encore si elle doit être davantage précarisée pour pouvoir y accéder.

À l'heure actuelle, il apparaît que le programme SRA Laval a été gage de réussite en grande partie de par les ajustements incessants des acteurs et actrices de terrain, et de par leur engagement en faveur de davantage de flexibilité, de souplesse, et de synergies avec d'autres approches et réponses malgré l'épuisement des ressources. Leur inspiration collective, colorée par une RDM en résistance et engagée, a ainsi permis de façonner un modèle par bien des aspects bancal, fragile et potentiellement fragilisant pour les personnes accompagnées. Mieux dessiner les contours de leur projet social et politique, dont l'énergie est forte mais encore brute, pourra valoriser la justesse et la cohérence des stratégies de RDM mises en place pour réimaginer le Logement d'abord, et permettre de mieux confronter les élu.e.s à leurs contradictions : la responsabilité doit changer de camp.

ANNEXE A

LETTRE D'ENTENTE ENTOURANT LES PRINCIPES DE COLLABORATION ET LES
RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LA
RECHERCHE

Projet : Suivi en logement de personnes avec un enjeu de consommation : comment se déploie l'approche de réduction des méfaits (RDM) au sein des programmes « Logement d'abord » ?

Lettre d'entente entourant les principes de collaboration et les règles de fonctionnement des personnes impliquées dans la recherche

L'objectif de la présente lettre d'entente consiste à établir une liste de principes servant de guide à la réalisation du projet de mémoire de l'étudiante-chercheuse Léa Momméja (UQÀM), sous la supervision de Jorge Flores-Aranda (Professeur, UQÀM), dans le cadre de son programme de maîtrise en Travail Social (3506). Ce projet est réalisé en collaboration avec le Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval (ROILL), organisme partenaire visé par la présente entente, et plus précisément son programme Stabilité Résidentielle avec Accompagnement (SRA) Laval, milieu à l'étude.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET DE RECHERCHE :

- **ÉTAT DES CONNAISSANCES** : Les individus présentant des troubles liés aux substances psychoactives sont surreprésentés au sein de la population itinérante. Au cours de la dernière décennie, les gouvernements canadien puis québécois se sont proposés de répondre à ce phénomène en expérimentant le modèle « Logement d'abord ». Celui-ci mise sur une orientation immédiate en logement individuel, sans exigence d'arrêt de la consommation. S'y conjugue une seconde disposition, la mise en place d'un accompagnement psychosocial fondé sur l'approche de réduction des méfaits (RDM).
- **PROBLÈME DE RECHERCHE** : Plusieurs recherches démontrent toutefois que cette deuxième modalité est régulièrement ignorée ou mal appréhendée. Le flou entourant les modalités concrètes du soutien social apparaît présenter une double origine : d'une part des recherches quantitatives appréhendant le modèle dans une finalité principalement évaluative jusqu'alors, et d'autre part des difficultés à se saisir de l'approche RDM en tant que pratique sur le terrain. Il existe ainsi peu de ressources explorant dans quelles conditions ce maintien est réalisé. Alors que ce modèle est appelé à être généralisé au regard des résultats positifs obtenus en termes de stabilité résidentielle, il paraît central de mieux penser le rôle de la RDM en logement, notamment dans le contexte québécois.
- **QUESTION DE RECHERCHE** : *Suivi en logement de personnes avec un enjeu de consommation : comment se déploie l'approche de RDM au sein des programmes « Logement d'abord » ?*
 - Objectif 1 : Documenter les pratiques fondées sur l'approche de RDM pour soutenir la transition de l'accès au logement vers le maintien en logement.
 - Objectif 2 : Dégager des pistes de réflexion sur les leviers et les obstacles à l'opérationnalisation de l'approche de RDM pour soutenir le maintien en logement.

- STRATÉGIE DE RECHERCHE : Ce projet consiste en une étude de cas unique, menée en collaboration avec le milieu étudié, le ROILL, et plus précisément son programme SRA Laval.
- POPULATION À L'ÉTUDE : 8 à 10 acteurs et actrices du SRA (intervenant.e.s; coordinateurs et coordinatrices; gestionnaires).
- TECHNIQUE DE COLLECTE DE DONNÉES : La méthode de récolte des informations est une méthode d'entretien (un entretien individuel semi-directif d'environ une heure par participant.e).

FONCTIONNEMENT :

Objectifs :

- L'entente est passée dans l'optique de bénéficier aux deux partis. L'étudiante, d'une part, par la facilitation de l'accessibilité à l'enquête, notamment s'agissant du recrutement. L'organisation du ROILL, d'autre part, en nourrissant sa réflexivité, tout en contribuant au rayonnement et à la diffusion des pratiques qu'elle a pu mettre en place.
- Le projet de mémoire est mené par Léa Momméja, chercheuse principale qui assure la responsabilité totale de la recherche, à savoir :
 - La planification, l'exploration, l'obtention des approbations éthiques, le recrutement, la récolte des données, la rédaction, le suivi, et enfin la diffusion du présent mémoire.
 - La recherche ne débutera qu'une fois la certification éthique délivrée par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) obtenu par l'étudiante-chercheuse.

Recrutement:

- S'agissant du poids du ROILL dans le recrutement des participant.e.s, la présente entente permet d'établir qu'il pourra jouer un rôle de facilitateur, *sans toutefois jouir d'un quelconque pouvoir décisionnel.*
 - Premièrement, en offrant la possibilité à l'étudiante de présenter son projet lors d'une des réunions mensuelles du ROILL une fois la certification éthique obtenue, réunion durant laquelle l'ensemble des participant.e.s potentiel.le.s seront présent.e.s;
 - Deuxièmement, une personne-ressource de l'organisation est désignée afin de faciliter la mise en liaison entre les différent.e.s acteurs et actrices, via leur comité respectif, avec l'étudiante. C'est cette dernière qui procédera elle-même à la sélection des profils sur la base des critères établis dans le cadre du mémoire, à la première prise de contact avec les candidat.e.s, et enfin à la présentation individuelle de la recherche et des tâches attendues auprès de chacun et chacune.

Anonymat & Confidentialité :

- L'identification du programme a été demandée par le ROILL lui-même, qui désire donc être nommé explicitement dans le cadre de ce mémoire, ainsi que son programme à l'étude ici, le SRA Laval. Au regard de cet « identificateur indirect » fort (Énoncé de politique des trois Conseils: Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2)), il existe ainsi le risque pour les participant.e.s d'être identifiées : non pas à partir des données (les propos tenus durant l'entretien), mais identifié.e.s comme ayant participé au projet.
 - ▶ L'étudiante-chercheure mobilisera une stratégie de dépersonnalisation, à partir de données dénominalisées et en procédant au retrait ou au codage des identificateurs directs et indirects. Ainsi, le nom des participant.e.s n'apparaîtra en aucun temps dans les publications et lors de la diffusion des résultats en général. Les participant.e.s seront désigné.e.s de façon générique relativement à leur rôle - intervention, coordination ou gestion -, sans jamais être associé.e.s à des propos rapportés, et, si besoin, des pseudonymes seront utilisés. Cette démarche vise à protéger l'anonymat des participant.e.s en rendant impossible l'association entre une personne et les données recueillies lors de son entretien.
 - ▶ La nature et le contenu des données tirées des entrevues demeureront en tout temps strictement confidentiels et ils ne seront accessibles qu'à l'étudiante-chercheure et au directeur de mémoire. Ceux-ci s'engagent à oeuvrer en conformité avec les principes et recommandations de l'EPTC 2, dans le respect des normes et politiques de l'UQÀM, en concordance avec le CERPE.
 - ▶ La présente entente permet d'établir que le ROILL, et tout particulièrement la personne-ressource désignée, s'engagent à respecter la confidentialité et à veiller à la protection de l'anonymat des participant.e.s, en soutien à la démarche de l'étudiante-chercheure.

Activités de diffusion des résultats :

- Cette recherche fera principalement l'objet d'un mémoire, dans le cadre du programme de maîtrise en Travail Social de l'étudiante-chercheure; celui-ci sera disponible sur Archipel.
 - ▶ En ce qui a trait au contenu du mémoire, le ROILL ne disposera d'aucun droit de regard s'agissant du document final, dont la rédaction sera du ressort exclusif de l'étudiante-chercheure. On peut toutefois noter que les participant.e.s, à titre individuel, pourront demander à consulter et réviser la retranscription de leur entrevue, de même que requérir la suppression de leurs données, ce en tout temps. Ces modalités seront précisées dans le formulaire de consentement qui leur est destiné.
 - ▶ Une session de restitution des résultats aux participant.e.s et au ROILL pourra être organisée, et d'autres activités similaires pourront être envisagées une fois le mémoire finalisé. Les modalités concrètes et logistiques seront à préciser en temps voulu. La

protection de l'anonymat demeurera une priorité, selon les mêmes modalités évoquées plus haut.

- ▶ Outre le mémoire, ce projet pourra par la suite potentiellement faire l'objet d'articles scientifiques (ou autre utilisation ultérieure des résultats de recherche); les participant.e.s en seront informé.e.s lors du recrutement, et cette même modalité sera indiquée dans le formulaire de consentement qui leur est destiné. Les règles applicables en matière d'anonymat et de confidentialité continueront d'être appliquées inconditionnellement.

Compensation :

- L'étudiante-chercheure a obtenu une bourse auprès du groupe Recherche et intervention sur les substances psychoactives Québec (RISQ). Celle-ci permettra de dédommager les participant.e.s pour leur temps à hauteur de 40 dollars CAD par entretien. Il s'agit d'un dédommagement mineur visant à faciliter la participation des interviewé.e.s à titre individuel - l'organisme partenaire, le ROILL, ne reçoit aucune compensation.

Durée et amendements :

La présente entente s'applique pendant toute la durée du processus de recherche, du développement des questions de recherche à la dissémination et valorisation des résultats en passant par la phase de collecte et d'analyse des données. Sa validité est de cinq ans et les signataires peuvent décider d'un commun accord d'en réduire ou d'en allonger la durée en fonction de l'avancement du projet. Pendant cette période, l'entente peut être amendée sur la base du consentement mutuel de l'étudiante-chercheure et de l'organisme partenaire.



Léa Momméja
UQÀM



Jorge Flores-Aranda
UQÀM

20/09/2020

Date

19 mai 2020

Date



ROILL (personne-ressource)

18-09-2020

Date

ANNEXE B

GRILLE D'ENTREVUE INDIVIDUELLE

Grille d'entrevue individuelle

Cette recherche est une étude de cas unique portant sur le programme Stabilité Résidentielle avec Accompagnement (SRA) Laval, en collaboration avec le Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval (ROILL). Nous nous intéressons plus précisément à la façon dont est mobilisée l'approche de réduction des méfaits (RDM) au sein des programmes inspirés du modèle « Logement d'abord », tels que le SRA Laval. Nous souhaitons explorer comment la RDM est déployée dans le cadre du programme, les visions et définitions portées par ses acteurs et actrices, et enfin les mobilisations et usages qu'ils et elles en font pour accompagner les personnes vivant avec un enjeu de dépendance et nouvellement en logement. La présente grille est mobilisée afin de faciliter la conduite des entretiens individuels semi-dirigés.

Question introductive :

Pouvez-vous me décrire votre rôle au sein du SRA Laval ?

Modèle Logement d'abord & Réduction des méfaits (RDM) :

- **Pouvez-vous m'expliquer le principe du SRA, et plus largement du modèle Logement d'abord ?**
 - *Objectifs principaux du SRA; besoins auxquels il répond.*
- **Pourriez-vous définir avec vos mots ce qui est entendu par « réduction des méfaits » (RDM) ?**
 - *Par qui et comment ont-ils ou elles été introduit.e.s à cette approche ? [intervenant.e.s]*
 - *Comment et à quelle(s) occasion(s) l'approche est-elle présentée et/ou nommée ? [coordinateurs et coordinatrices]*
- **Qu'est-ce-que la RDM implique pour le SRA Laval ?**
 - *Lien(s) entre le modèle Logement d'abord et l'approche RDM; Importance et rôle de l'accompagnement psychosocial par l'intervenant.e.*

L'organisation du SRA Laval en pratique :

- **Parlez-moi du comité au sein duquel vous intervenez; de quelle(s) façon(s) ses actions s'inscrivent-elles dans l'approche RDM ?**
- **Comment la problématique de consommation est-elle prise en compte lorsque le comité clinique statue sur l'admissibilité des dossiers au SRA Laval ?**
- **Comment l'enjeu de dépendance est-il abordé avec le ou la propriétaire du logement au moment de la signature du bail ?**
 - *Lien entre le ou la propriétaire du logement et la ou la participant.e SRA; rôle de l'intervenant.e et/ou de la coordinatrice ou coordinateur dans ce registre.*

Accompagner la nouvelle vie en logement :

- **Comment l'arrivée en logement influence-t-elle généralement la consommation ?**
 - *Impact positif de la nouvelle vie en logement; appropriation personnelle du logement (aménagement, décoration, etc.) & dimension socio-affective.*
- **Parallèlement, de quelles façons l'enjeu de dépendance peut-il influencer le quotidien en logement ?**
- **Quels sont d'après votre expérience les principaux facteurs pouvant conduire les participant.e.s à consommer à un niveau dysfonctionnel, i.e., pouvant compromettre leur participation au programme SRA ?**
- **Qu'est-ce-qu'implique le fait de travailler à partir d'une approche RDM pour les intervenant.e.s du comité action-terrain ? Comment est abordée la problématique de consommation par les intervenant.e.s, e.g., la sobriété est-elle visée à terme ?**
- **Dans le cadre du SRA, quelles sont les activités associées à la socialisation auxquelles peuvent accéder les personnes qui ont des problèmes de consommation ? Comment leur participation est-elle encouragée ?**
 - *Notamment : Liens avec les organismes communautaires participant au projet; relations avec les propriétaires et/ou le voisinage.*
- **Comment les aspects économiques potentiellement liés à la consommation (achat de substances, paiement de dettes de consommation, contraventions associées à la consommation -ex. ivresse publique-) sont-ils pris en compte lors des interventions visant la gestion d'argent des participants au SRA ?**
 - *Notamment : Types de soutiens accordés par le comité clinique (matériel et/ou financier, etc.); création & gestion d'un budget mensuel adapté avec l'intervenant.e.*
- **Quels sont, d'après votre expérience, les « ingrédients » pour une participation réussie au SRA pour une personne présentant un enjeu de dépendance ? À l'inverse, dans quels cas le SRA ne fonctionne-t-il pas, et comment l'expliquer ?**
-

Bilan & regard vers l'avenir :

- **Quelles sont selon vous les principales forces du SRA Laval ?**
- **De façon plus globale, quel regard portez-vous sur le modèle Logement d'abord en tant que réponse à la problématique de l'itinérance ?**
 - *Nécessité d'approches complémentaires (travail de rue, prévention, etc.)*
- **Pouvez-vous me parler des développements à venir pour le programme SRA ?**
[coordinateurs & coordinatrices; gestionnaires].
- **Avez-vous des choses à ajouter ?**

ANNEXE C

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	Suivi en logement de personnes avec un enjeu de consommation : comment se déploie l'approche de réduction des méfaits au sein des programmes « Logement d'abord » ?
Nom de l'étudiant:	Léa MOMMÉJA
Programme d'études:	Maîtrise en travail social (profil avec mémoire)
Direction de recherche:	Jorge FLORES-ARANDA

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Anne-Marie Parisot

Professeure, Département de linguistique

Présidente du CERPÉ FSH

ANNEXE D

FEUILLET D'INFORMATION POUR UN CONSENTEMENT VERBAL (ENTRETIEN
INDIVIDUEL)

Feuillet d'information pour un consentement verbal - Entrevue individuelle -

Avant de vous demander si vous consentez à participer à cette recherche, je vais vous présenter des renseignements sur celle-ci et sur ce qui est attendu de votre participation. Étudiante à la maîtrise en Travail Social de l'UQÀM, je mène ce projet dans le cadre de la rédaction de mon mémoire. Je vous invite à me poser toutes les questions que vous jugerez utiles pour bien comprendre ces informations.

Titre du projet :

Suivi en logement de personnes avec un enjeu de consommation : comment se déploie l'approche de réduction des méfaits (RDM) au sein des programmes « Logement d'abord » ?

Chercheur.e.s :

Léa Momméja (Université du Québec à Montréal) - Étudiante-chercheuse.
Jorge Flores-Aranda (Université du Québec à Montréal) - Directeur de mémoire, Professeur.

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines impliquant des êtres humains (CERPÉ FSH) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer.

But du projet :

Cette recherche est une étude de cas unique portant sur le programme Stabilité Résidentielle avec Accompagnement (SRA) Laval, en collaboration avec le Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval (ROILL). Ce mémoire a pour sujet le suivi en logement des personnes avec un enjeu de consommation. Nous nous intéressons plus précisément à la façon dont est déployée l'approche de réduction des méfaits (RDM) au sein des programmes inspirés du modèle « Logement d'abord », tels que le SRA Laval.

Ce modèle mise sur une orientation immédiate en logement individuel, sans exigence d'arrêt de la consommation. S'y conjugue une seconde disposition, la mise en place d'un accompagnement psychosocial fondé sur l'approche RDM : l'intervention recherche l'atténuation des conséquences négatives des comportements à risque, sans viser l'élimination

de ceux-ci. Plusieurs recherches démontrent toutefois que cette deuxième modalité est régulièrement ignorée ou mal appréhendée. De fait, la durée du maintien en logement a beaucoup été documentée statistiquement à titre comparatif avec d'autres modèles, mais il existe peu de ressources explorant comment, dans quelles conditions, ce maintien est réalisé.

Alors que ce modèle est appelé à être généralisé au regard des résultats positifs obtenus en termes de stabilité résidentielle, il paraît central de mieux penser le rôle de la RDM en logement. À travers ce projet de recherche, nous souhaitons explorer comment la RDM est déployée dans le cadre du programme SRA Laval, les visions et définitions portées par ses acteurs et actrices, et enfin les mobilisations et usages qu'ils et elles en font pour accompagner les personnes nouvellement en logement.

Participation :

La participation consiste en une entrevue individuelle virtuelle d'environ une heure sur les pratiques de RDM et la façon dont celle-ci est déployée au sein du SRA Laval, relativement à votre rôle au sein du programme (intervention; coordination; gestion). Nous nous attarderons entre autres sur les leviers et obstacles à l'opérationnalisation de l'approche pour soutenir le maintien en logement de personnes présentant un enjeu de consommation.

L'entretien sera enregistré audionumériquement de manière à assurer la fiabilité des retranscriptions. Les enregistrements seront détruits une fois la retranscription terminée.

Il est possible d'interrompre l'entretien en tout temps et de le reprendre plus tard, de même que de se retirer en tout temps, en contactant l'étudiante-chercheuse. En cas de retrait, les données associées à l'entrevue seront supprimées.

Risques/Inconvénients :

Il existe le risque pour les participant.e.s d'être identifié.e.s et reconnu.e.s en tant qu'acteurs et actrices du SRA Laval, toutefois l'étudiante-chercheuse met en œuvre les conditions nécessaires pour protéger l'anonymat et préserver la confidentialité. Par ailleurs, les questions portent sur le fonctionnement du SRA Laval et sur les pratiques de RDM, et les participant.e.s n'ont pas à s'exprimer sur leur vécu personnel. Cependant, si l'une des questions vous cause un malaise, vous pouvez refuser d'y répondre. Je serai disponible pour en discuter si vous le désirez. Vous pouvez aussi contacter le « Regroupement échange concertation des intervenant.e.s et des formatrices/formateurs en social » (RÉCIFS - (438) 225-8574) si vous en ressentez le besoin.

Bienfaits :

Contribuer à l'avancement des connaissances sur la RDM et l'accompagnement en logement des personnes avec un enjeu de consommation, et permettre au SRA Laval et au ROILL d'optimiser leur réflexivité s'agissant des pratiques qu'ils mettent en oeuvre, tout comme le rayonnement de celles-ci.

Confidentialité et anonymat :

- Le ROILL et le SRA Laval seront nommés explicitement dans le document final, le mémoire, et lors de la diffusion des résultats en général. Toutefois, le nom des participant.e.s n'apparaîtra en aucun temps, et les identificateurs directs et indirects seront codés ou retirés par l'étudiante-chercheur. Ils et elles seront désigné.e.s de façon générique relativement à leur rôle - intervention, coordination ou gestion -, sans jamais être associé.e.s à des propos rapportés, et, si besoin, des pseudonymes seront utilisés. Cette démarche vise à protéger l'anonymat des participant.e.s en rendant impossible l'association entre une personne et les données recueillies lors de son entretien.
- La retranscription de l'entretien individuel peut être consultée et révisée par le ou la participant.e qui en fait la demande. Afin de protéger les données, elle sera transmise dans un fichier protégé par un mot de passe. Le mot de passe sera communiqué aux participants par l'intermédiaire d'un autre moyen de communication.
- La nature et le contenu des données tirées des entrevues demeureront en tout temps strictement confidentiels et ils ne seront accessibles qu'à l'étudiante-chercheur et au directeur de mémoire. Ceux-ci s'engagent à oeuvrer en conformité avec les principes et recommandations de l'EPTC 2, dans le respect des normes et politiques de l'UQÀM, en concordance avec le CERPE.
- Outre le mémoire, ce projet pourra par la suite potentiellement faire l'objet de de communications scientifiques; les règles applicables en matière d'anonymat et de confidentialité continueront d'être mises en oeuvre inconditionnellement.

Conservation des données :

Les formulaires de consentement et retranscriptions seront identifiés par un code alphanumérique. Ils seront conservés sur l'espace de stockage OneDrive de l'UQÀM, en étant enregistrés en outre sur un fichier verrouillé par un mot de passe. Les enregistrements (fichier audio) auront été détruits immédiatement après avoir été retranscrits. La liste de correspondances sera également conservée sur OneDrive, dans un répertoire séparé. Sur la base des recommandations du CERPE, les données ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après le dépôt final du travail de recherche.

Participation volontaire :

La participation à la recherche est volontaire et il est possible de se retirer en tout temps, sans subir de conséquences négatives et sans avoir à motiver sa décision.

Compensation :

L'étudiante-chercheuse a obtenu une bourse auprès du groupe Recherche et intervention sur les substances psychoactives Québec (RISQ). Celle-ci permettra de dédommager les participant.e.s pour leur temps à hauteur de 40 dollars CAD par entretien.

Attestation verbale du consentement :

Avez-vous bien compris le projet et les implications de votre participation ?

Acceptez-vous que cette entrevue soit enregistrée ?

Pouvez-vous confirmer, sur enregistrement audio, que vous consentez à y participer ?

Autorisez-vous, sur enregistrement audio, que les données tirées de votre entretien puissent potentiellement être utilisées pour d'autres recherches ?

Date de la rencontre : _____

Ce document a été lu à la participant.e;
Il ou elle a manifesté verbalement son consentement (cocher la case pour confirmer).



Signature de l'étudiante-chercheure : _____

Pour toutes questions à propos de cette recherche, vous pouvez contacter:

Léa Momméja (Étudiante-chercheure, École de travail social, UQÀM) :
(438) 934 3626 - mommeja.lea@ens.uqam.ca
Ombudsman de l'UQÀM : (514) 987-3151

Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains, sur vos droits, ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPÉ FSH : cerpe.fsh@uqam.ca ou 514-987-3000, poste 3642].

BIBLIOGRAPHIE

- Agence de la santé et des services sociaux de Laval. (2011). Plan communautaire 2011-2014. Pour prévenir et réduire l'itinérance à Laval.
- Agence de la santé et des services sociaux de Laval. (2015). Plan d'action régional en itinérance 2014-2019. Pour prévenir et réduire l'itinérance à Laval.
- Agin-Blais, M., Giroux, A., Guinamand S., Merlet, E., Parenteau-L, C., Rinfret-Viger, S. (2020). *Guide d'écriture inclusive*. Revue féministe étudiante pluridisciplinaire.
- Alexandre, M. (2013). La rigueur scientifique du dispositif méthodologique d'une étude de cas multiple, *Recherches Qualitatives*, vol. 32, n°1, p.26-56.
- American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5th ed.). Arlington, VA: Author.
- Anadon, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches Qualitatives*, 26(1), 5-31.
- Baker, T., McCann, E., Temenos, C. (2020). Into the ordinary: non-elite actors and the mobility of harm reduction policies. *Policy and Society*, 39:1, 129-145, DOI: 10.1080/14494035.2019.1626079
- Beauchesne, L. (2000). Pour une réelle politique publique de réduction des méfaits en matière de drogues. Dans Brisson, *L'usage des drogues et la toxicomanie*. Montréal : Gaëtan Morin, Vol. III, p. 73-99.
- Beaudoin, I. (2016). Efficacité de l'approche « logement d'abord » : une revue systématique. *Drogues, santé et société*, 14(2), 43. <https://doi.org/10.7202/1037732ar>
- Bergeron, H., Castel, P. (2015). *Sociologie politique de la santé*, Paris : Puf, Collection Quadrige, 480 p.
- Beyond Shelter, I. (2011). Beyond shelter - Housing first - http://www.beyondshelter.org/aaa_initiatives/ending_homelessness.shtml
- Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28 (2), 9-32. <https://doi.org/10.7202/1034173ar>
- Boucher, L. M., Marshall, Z., Martin, A., Larose-Hébert, K., Flynn, J. V., Lalonde, C., Pineau, D., Bigelow, J., Rose, T., Chase, R., Boyd, R., Tyndall, M., & Kendall, C. (2017). Expanding conceptualizations of harm reduction : Results from a qualitative community-based participatory research study with people who inject drugs. *Harm Reduction Journal*, 14(1), 18. <https://doi.org/10.1186/s12954-017-0145-2>

- Bourgois, P., Bruneau, J. (2000). Needle exchange, HIV infection, and the politics of science: Confronting Canada's cocaine injection epidemic with participant observation, *Medical Anthropology*, 18:4, 325-350
- Brisson, P. (1997). L'approche de réduction des méfaits. Sources, situation, pratiques. Comité permanent de lutte à la toxicomanie (CPLT). 109 pages.
- Canadian Centre on Substance Use and Addiction. (2018). La décriminalisation : les options et les données probantes. Document d'orientation.
- Caton, C. L. M., Wilkins, C. W., Anderson, J. (2007). 'People who experience long-term homelessness: characteristics and interventions'. Dans Dennis, D., Locke, G., Khadduri, J. (eds.) *Toward Understanding Homelessness: The 2007 National Symposium on Homelessness Research*. Washington DC: U.S. Department of Health and Human Services and U.S. Department of Housing and Urban Development.
- Cheung, Y. W. (2000). Substance abuse and developments in harm reduction. *Canadian Medical Association Journal*, 162, pp. 1697–1700.
- Chilvers, R., MacDonald, G., Hayes, A. (2009). *Supported Housing for People with Severe Mental Disorders*. John Wiley & Sons Ltd.
- Conseil de recherches en sciences humaines. Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Instituts de recherche en santé du Canada. (2018) *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*.
- Cohen, P. D. A. (1997). The case of the two Dutch Drug-Policy Commissions: an exercise in harm reduction, 1968–1976. Dans Erickson, P. G., Riley, D. M., Cheung, Y. W. & O'Hare, P. A. (eds) *Harm Reduction: A New Direction For Drug Policies And Programs* (Toronto, University of Toronto Press).
- Dallaire, D. (2012). Comment se porte la conscience critique dans les pratiques d'empowerment des travailleurs sociaux?. *Intervention*, la revue de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Numéro 136 (2012.1): 6-17.
- Descarries, F., Gervais, M., Lacharité, B. (2019). Avis sur l'éthique en recherche partenariale et participative. Réseau québécois en études féministes (RéQEF).
- Deslauriers, J. P., Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de Jean Poupart et du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, p. 85-109. Montréal: Gaétan Morin.
- Des Jarlais, D. C. (1995). Editorial: Harm reduction: a framework for incorporating science into drug policy. *American Journal of Public Health*, 85, p. 4.

- Dordick, G. A. (2002). Recovering from homelessness: determining the 'quality of sobriety' in a transitional housing program. *Qualitative Sociology*, 25, 7-32.
- Dupuis, A., Farinas, L. (2009). Une critique des modes managérialistes dans la gestion des organisations de services humains complexes de santé et de services sociaux. *Cahier de recherche du Centre de recherche sur la gouvernance*.
- Echenberg, H., Jensen H. (2008). L'itinérance au Canada : définitions et recensements. (PRB 08-30F) - Bibliothèque du Parlement.
- Eide, S. (2020). *Housing First and Homelessness: The Rhetoric and the Reality*. Report - Manhattan Institute (avril).
- Favre, P. (DIR). *Sida et politique. Les premiers affrontements (1981-1987)*. L'Harmattan, Dossiers sciences humaines et sociales, Paris, 1992.
- Fischer B. (1997). The battle for a new Canadian drug law: a legal basis for harm reduction or a new rhetoric for prohibition? A chronology. Dans Erickson PG, Riley DM, Cheung YW, editors. *Harm reduction: a new direction for drug policies and programs*. Toronto: University of Toronto Press.
- Freeman, R. (1992) The idea of prevention: a critical overview. In: Scott, S., Williams, G., Platt, S. & Thomas, H. (eds) *Private Risks & Public Dangers* (Aldershot, Avebury).
- Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 123 p.
- Gauthier, B. (2009). La structure de la preuve. *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier, p. 169-198. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Gervais, M., Weber, S., Caron, C. (2018). « Guide pour faire de la recherche féministe participative ». Institut Genre, sexualité et féminisme (IGSF).
- Grenier, G., Fleury, M.-J., Imboua, A., & NGui, A. (2013). Portrait et dynamique des organismes desservant les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance dans la région de Montréal. *Santé mentale au Québec*, 38(1), 119-141.
- Giffen, P. J., Endicott, S. & Lambert, S. (1991). *Panic and Indifference: The Politics of Canada's Drug Laws: A Study in The Sociology of Law* (Ottawa, Canadian Centre On Substance Abuse).
- Gillet, M., Brochu, S. (2004). *La réduction des méfaits au Canada : les enjeux et les limites de la conceptualisation actuelle*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

- Gillet, M., Brochu, S. (2005). Institutionnalisation des stratégies de réduction des méfaits au sein de l'agenda politique canadien : Les enjeux et les limites de la conceptualisation actuelle. *Drogues, santé et société*, 4(2), 79-139. <https://doi.org/10.7202/012601ar>
- Gordon, R. (2008). What is Housing First and supportive housing?. *Parity*, 21, 4-5.
- Gregoire, T.K., Burke, A.C. (2004) The relationship of legal coercion to readiness to change among adults with alcohol or other drug problems. *Journal of Substance Abuse Treatment*, 26, 35-41.
- Greissler, E. (2014). « L'itinérance à Laval. Mieux Comprendre le phénomène pour élaborer un projet commun SRA ». Comité de recherche du Réseau Des organismes et Intervenants en Itinérance de Laval. Université de Montréal.
- Groton, D. (2013). Are Housing First Programs Effective? A Research Note., *The Journal of Sociology & Social Welfare*: Vol. 40 : Iss. 1, Article 4.
- Grund, J.-P. C., Blanken, P., Adriaans, N. F. P., Kaplan, C. D., Barendregt, C., Meeuwssen, M. (1992). Reaching the unreached: targeting hidden IDU populations with clean needles via known user groups. *Journal of Psychoactive Drugs*, 24, pp. 41-47.
- Gulcur, L., Stefancic, A., Shinn, S., Tsemberis, S., Fischer, S. N. (2003). Housing, hospitalization, and cost outcomes for homeless individuals with psychiatric disabilities participating in continuum of care and housing first programmes. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 13, 171-186.
- Gusfield, J. R. (1996). Contested Meanings: The Construction of Alcohol Problems. *University of Wisconsin Press*.
- Hache, E. (2007). La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale?. *Raisons politiques*, vol. 4, no 23, p. 49-65.
- Hansen Löfstrand, C., Juhila, K. (2012). The Discourse of Consumer Choice in the Pathways Housing First Model. *European Journal of Homelessness* 6(2) pp.47-68.
- Hanvelt, R. A., Ruedy, N. S., Hogg, R. S., Strathdee, S., Montaner, J. S., O'shaughnessy, M. V., Schechter, M. T. (1994). Indirect costs of HIV/AIDS mortality in Canada. *Aids*, 8, pp. F7-11.
- Hathaway, AD. (2001). Shortcomings of harm reduction: toward a morally invested drug reform strategy. *The International Journal of Drug Policy*.
- Heather, N., Wodak, A., Nadelman, E., O'Hare, P. (eds) (1993). *Psychoactive Drugs and Harm Reduction: From Faith to Science*. London, Whurr Publishers.
- Houselink. (2011). Houselink, from <http://www.houselink.on.ca/>

- Huot, F., Couturier, Y. (2003). L'examen des usages de la théorie en intervention sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 19–29. <https://doi.org/10.7202/009840ar>
- Hurley, S. F., Kaldor, J. M., Gardiner, S., Carlin, J. B., Assuncao, R. M., Evans, D. B. (1996). Lifetime cost of human immunodeficiency virus-related health care. *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndrome*, 12, pp. 371–378.
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (dir.). (2010). *Réduction des risques infectieux chez les usagers de drogues*. Rapport. Paris : Les éditions Inserm, 2010, XII-573 p. - (Expertise collective).
- Jauffret, M. (2000). La réduction des risques: enjeux autour d'une mobilisation collective. *MANA* - 8 : 161-188.
- Johnsen, S., Teixeira, L. (2010). Staircases, Elevators and Cycles of Change 'Housing First' and Other Housing Models for Homeless People with Complex Support Needs. The Centre for Housing Policy (CHP), University of York.
- Johnson, G. (2012) Housing first 'Down Under': Revolution, realignment or rhetoric? *European Journal of Homelessness*, 6(2), pp. 183–191.
- Johnson, G., Parkinson, S., Parsell, C. (2012). *Policy Shift or Program Drift? Implementing Housing First in Australia*, AHURI Final Report No. 184, Melbourne: Australian Housing and Urban Research Institute.
- Jose, B., Friedman, S. R., Neaigus, A., Curtis, R., Sufian, M., Stepherson, B. & Jarlais, D. C. D. (1996). Collective organization of injecting: drug users and the struggle against AIDS. Dans Rhodes, T. & Hartnoll, R. (eds) *Aids, Drugs and Prevention: Perspectives on Individual and Community Action* (London, Routledge).
- Keane, H. (2003). Critiques of harm reduction, morality and the promise of human rights. *The International Journal of Drug Policy*.
- King, N.B. (2020). Harm Reduction: A Misnomer. *Health Care Anal* 28, 324–334. <https://doi.org/10.1007/s10728-020-00413-x>
- Le Réseau québécois des OSBL d'habitation. (2015). « Pas de solution simpliste à un problème complexe ». Numéro 46.
- Lefrançois, R. (1992). Stratégies de recherche en sciences sociales (applications à la gérontologie). Montréal : *Presses de l'Université de Montréal*, 358 p.
- Livingston, A. (1999). Empowering the Voice of Citizens who Use Illicit Drugs: One Model of an Illicit Drug User Group. Prevention, Support & Research, Hepatitis C Division, Health Canada (Vancouver, Vancouver Area Network of Drug Users).

- Lupton, D. (1993). Risk as moral danger: the social and political functions of risk discourse in public health. *International Journal of Health Services*, 23, 805–819.
- MacCoun, J. (1996). The Psychology of Harm Reduction: Comparing Alternative Strategies for Modifying High-Risk Behaviors. *Wellness Lecture Series*, University of California.
- Mancini, M. A., Linhorst, D. M., Broderick, F., Bayliff, S. (2008). Challenges to Implementing the Harm Reduction Approach. *Journal of Social Work Practice in the Addictions*, 8(3), 380-408. <https://doi.org/10.1080/15332560802224576>
- Martineau, S. (2005). L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites. L'instrumentation dans la collecte des données : choix et pertinence. *Actes du Colloque de l'Association pour la Recherche Qualitative (ARQ)*, Hors-Série numéro 2, C. Royer, J. Moreau, F. Guillemette (Éds.)
- Masson, P. (2012). Évaluations psychosociales : culture du positivisme et enjeux éthiques. *Nouvelles pratiques sociales*, 25, (1), 224–242.
- Maxwell, J. A. (1999). *La modélisation de la recherche qualitative: une approche interactive*. Fribourg: Éditions universitaires Fribourg Suisse, 202 p.
- McNaughton Nicholls, C., Atherton, I. (2011). Housing First: Considering Components for Successful Resettlement of Homeless People with Multiple Needs. *Housing Studies*, 26(5), 767-777. <https://doi.org/10.1080/02673037.2011.581907>
- Merriam, S. (1998). *Qualitative research and case study applications in education*. Revised and expanded from “Case study research in education”. San Francisco : Jossey-Bass.
- Miles, M. B., Huberman, A. M. (1994). *Qualitative data analysis: An expanded sourcebook* (Second edition.). Thousand Oaks, California: SAGE Publications, Inc.
- Miller, P. G. (2001). A critical review of the harm minimization ideology in Australia. *Critical Public Health*, 11, pp. 167–78.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2017). « Pratiques et outils d'intervention - Projet concerté de Stabilité Résidentielle avec Accompagnement (SRA) pour population itinérante de Laval ». Colloque National en Itinérance - Responsabilités collectives et pratiques croisées.
- Moffat, K. (1999). Surveillance and government of the welfare recipient. In: Chambon, A. S., Irving, A. & Epstein, L. (eds) Reading Foucault for Social Work. *Columbia University Press*, New York.
- Mucchielli, A. (sous la direction de) (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives*. Paris : Armand Collin.

- Mugford, S. (1993). Harm reduction: does it lead where its proponents imagine? Dans Heather N, Wodak A, Nadelmann E, editors. *Psychoactive Drugs and Harm Reduction: From Faith to Science*. London: Whurr Publishers.
- Nadelmann, E. (1993). Progressive legalizers, progressive prohibitionists and the reduction of drug-related harm. In: Heather N, Wodak A, Nadelmann E, editors. *Psychoactive Drugs and Harm Reduction: From Faith to Science*. London: Whurr Publishers.
- Otero, M. (2000). Les stratégies d'intervention psychothérapeutique et psychosociale au Québec : la régulation des conduites. *Sociologie et sociétés*, 32(1), 213–228. <https://doi.org/10.7202/001537ar>
- Owczarzak, J., Dickson-Gomez, J., Convey, M., Weeks, M. (2013). What is « Support » in Supportive Housing: Client and Service Providers' Perspectives. *Human Organization*, 72(3), 254-262. <https://doi.org/10.17730/humo.72.3.x13112p2u238m8mw>
- Padgett, D. K., Gulcur, L., Tsemberis, S. (2016). Housing First Services for People Who Are Homeless With Co-Occurring Serious Mental Illness and Substance Abuse: *Research on Social Work Practice*. <https://doi.org/10.1177/1049731505282593>
- Paillé, P. (1991). Procédures systématiques pour l'élaboration d'un guide d'entrevue semi-directive : un modèle et une illustration. Communication présentée au Congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences. Sherbrooke : Université de Sherbrooke.
- Paillé, P., Mucchelli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Éditions Armand Colin, collection U.
- Pauly, B., Reist, D., Belle-Isle, L., Schactman, C. (2013). Housing First and harm reduction: What is the role of harm reduction in addressing homelessness? *International Journal of Drug Policy*, 24(4), 284-290. <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2013.03.008>
- Pepin, M. (2017). Une étude de cas comme stratégie de recherche pour documenter l'apprentissage à s'entreprendre d'élèves du primaire. *Recherches Qualitatives* 36(1): 135–158.
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans Poupard, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives]. (1997). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. pp. 113-169. Montréal: Gaëtan Morin, Éditeur, 1997, 405 pp.
- Pleace, N. (2008) *Effective Services for Substance Misuse and Homelessness in Scotland: evidence from an international review*. Edinburgh: Scottish Government Social Research.
- Pleace, N. (2013). Consumer Choice in Housing First. *European Journal of Homelessness*, Volume 7, No. 2.

- Pleace, N. (2013). The Ambiguities, Limits and Risks of Housing First from a European Perspective. *European Journal of Homelessness*, Volume 7, No. 2.
- Pourtois, J. P., Desmet, H., Lahaye, W. (2010). Quelle complémentarité entre les approches qualitatives et quantitatives dans la recherche en sciences humaines. Discussion méthodologique de la recherche de I. Roskam et C. Vandenplas-Holper. Dans L. Paquay, M. Crahay, & J. M. de Ketele (Éds), *L'analyse qualitative en éducation* (2éd., pp. 13-30). Bruxelles : De Bœck.
- Post J.E., Andrew P.N. (1982). Case research in corporation and society studies, *Research in corporate social performance and policy*, JAI press, 1982, vol 4, p 1-33
- Quirion, B. (2001). Réduction des méfaits et gestion des risques : les frontières normatives entre les différents registres de régulation de la pratique psychotrope. *Déviance et société*, 26 (4), p. 479-495.
- Quirion, B., Bellerose, C. (2007). Discours néolibéral d'émancipation dans le champ de l'usage des drogues : réduction des méfaits et empowerment. *Sociologie et sociétés*, 39.
- Réseau Alternatif et Communautaire des ORganismes, 2013(a). « Chez Soi : Sortir pour aller où ? ». [En ligne] <https://racorsm.org/actualite/chez-soi-sortir-pour-aller-ou> [consulté le 12 juillet 2020].
- Réseau Solidarité Itinérance du Québec. (s. d.). « Historique » - [En ligne] <https://rsiq.org/a-propos/historique/> [consulté le 12 juillet 2020].
- Rhodes, T. (2002). The 'risk environment': a framework for understanding and reducing drug-related harm. *International Journal of Drug Policy*, 13(2), 85-94. [https://doi.org/10.1016/S0955-3959\(02\)00007-5](https://doi.org/10.1016/S0955-3959(02)00007-5)
- Rhodes T. (2009). Risk environments and drug harms: a social science for harm reduction approach. *International Journal of Drug Policy*, 20(3):193-201. doi: 10.1016/j.drugpo.2008.10.003
- Ridgway, P. and Zipple, A. M. (1990) The paradigm shift in residential services: from the linear continuum to supported housing approaches. *Psychosocial Rehabilitation Journal*, 13, 11-31.
- Roe G. (2005). Harm reduction as paradigm: is better than bad good enough? The origins of harm reduction. *Crit Public Health*. 2005;15(3):243–50.
- Roy, S.N. (2010). L'étude de cas. Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (p. 199-225). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Sahlin, I. (2005). The staircase of transition: survival through failure. *Innovation*, 18, 115-135.

- Savitz, D. A., Poole, C., & Miller, W. C. (1999). Reassessing the role of epidemiology in public health. *American journal of public health*, 89(8), 1158–1161. <https://doi.org/10.2105/ajph.89.8.1158>
- Schiff, J., Schiff, R. (2014). Housing First : Paradigm or program? *Journal of Social Distress and the Homeless*, 23, 80-104. <https://doi.org/10.1179/1573658X14Y.0000000007>
- Smith CB. (2012). Harm reduction as anarchist practice: a user’s guide to capitalism and addiction in North America. *Crit Public Health*.
- Spruit, I. (1998). Deviant or just different? Dutch alcohol and drug policy. Dans Bloor, M. & Wood, F. (eds) *Addictions and Problem Drug Use: Issues in Behaviour, Policy and Practice* (London, Jessica Kingsley).
- Tsemberis, S. (1999). From streets to homes: An innovative approach to supported housing for homeless adults with psychiatric disabilities. *Journal of Community Psychology*, 27(2), 225-241.
- Tsemberis, S., Asmussen, S. (1999). From streets to homes: The Pathways to Housing Consumer Preference Supported Housing Model. *Alcoholism Treatment Quarterly*, 17(1-2), 113–131. https://doi.org/10.1300/J020v17n01_07
- Tsemberis, S., Gulcur, L., & Nakae, M. (2004). Housing First, Consumer Choice, and Harm Reduction for Homeless Individuals With a Dual Diagnosis. *American Journal of Public Health*, 94(4).
- Tsui, M.-S. (2000). The harm reduction approach revisited. *International Social Work*, 43, pp. 243–251.
- United States Interagency Council on Homelessness. (2018). [En ligne] <https://www.usich.gov/solutions/housing/housing-first/> [consulté le 20 juillet 2020].
- Van Campenhoudt, L., Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales, 4e éd. revue et augmentée*. Paris : Dunod.
- Van De Wijngaart, G. F. (1990) The Dutch approach: normalization of drug problems. *Journal of Drug Issues*, 20, pp. 667–678.
- Van der Maren, J.-M. (1995). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Verdouw, J., Habibis, D. (2018). Housing First programs in congregate-site facilities: can one size fit all?, *Housing Studies*, 33:3, 386-407, DOI: 10.1080/02673037.2017.1346192
- Waegemakers Schiff, J., Rook, J. (2012). *Housing first – Où sont les preuves* Toronto : Homeless Hub.

- Watson, D. P., Orwat, J., Wagner, D. E., Shuman, V., Tolliver, R. (2013). The housing first model (HFM) fidelity index : Designing and testing a tool for measuring integrity of housing programs that serve active substance users. *Substance Abuse Treatment, Prevention, and Policy*, 8(1), 16. <https://doi.org/10.1186/1747-597X-8-16>
- Watson, D. P., Shuman, V., Kowalsky, J., Golembiewski, E., Brown, M. (2017). Housing First and harm reduction: a rapid review and document analysis of the US and Canadian open-access literature. *Harm Reduction Journal*, 14(1). <https://doi.org/10.1186/s12954-017-0158-x>
- Watson, D. P., Wagner, D. E., & Rivers, M. (2013). Understanding the Critical Ingredients for Facilitating Consumer Change in Housing First Programming: A Case Study Approach. *The Journal of Behavioral Health Services & Research*, 40(2), 169-179. <https://doi.org/10.1007/s11414-012-9312-0>
- Weingardt, K. R., Marlatt, G. A. (1998). Harm reduction and public policy. Dans Marlatt, G. A. (ed.) *Harm Reduction: Pragmatic Strategies For Managing High-risk Behaviors* (New York, Guilford Press).
- Wieloch, N. (2002). Collective mobilization and identity from the underground: the deployment of 'oppositional capital' in the harm reduction movement. *Sociology Quarterly*, 43, pp. 45–72.
- Wong, Y.-L. I., Metzendorf, D. & Min, S.-Y. (2006) Community integration: Perspectives from mental health consumers and providers, *Social Work in Mental Health*, 4(3), pp. 45–59.
- Yin, R. K. (1984). *Case study research. Design and methods*. Thousand Oaks, CA : Sage.